

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de

Master

Spécialité : Audit et contrôle de gestion

THEME :

**L'analyse financière comme outil d'aide
à la décision dans le financement des
projets d'investissement
CAS: crédit populaire d'Algérie.**

Présenté par :

Mr Abdelhamid MEREZI

Mr Mohamed Ishak BOUNIL

Encadré par :

Mme Lydia BOURENANE CHERIF

Année universitaire

2024-2025

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de

Master

Spécialité : Audit et contrôle de gestion

THEME :

**L'analyse financière comme outil d'aide
à la décision dans le financement des
projets d'investissement
CAS: crédit populaire d'Algérie.**

Présenté par :

Mr Abdelhamid MEREZI

Mr Mohamed Ishak BOUNIL

Encadré par :

Mme Lydia BOURENANE CHERIF

Année universitaire

2024-2025

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre 01 : Le rôle de l'analyse financière dans le financement bancaire des projets d'investissement.....	4
Section 01 : Le financement bancaire d'un projet d'investissement.....	4
Section 02 : Cadre théorique de l'analyse financière.....	26
Section 03 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement dans le cadre du financement d'un projet.....	41
Chapitre 02 : Étude d'un cas de financement d'un projet d'investissement au niveau du CPA – Agence d'Amirouche (Alger).....	62
Section 01 : Présentation de crédit populaire d'Algérie (CPA)	62
Section 02 : Étude du financement d'un projet d'investissement : montage du dossier, analyse de faisabilité et rentabilité financière.....	70
Conclusion générale	102
Bibliographie	
Liste des annexes	

Dédicaces

A la plus belle créature qu'Allah a créé sur terre, à cette source de tendresse, de

bonheur, de patience et de générosité,

A ma très chère mère qui a toujours été à mes côtés ;

A mon père à qui je souhaite un prompt rétablissement ;

A mes frères : Abdou ,Wael ,Zaki,

A ma petite sœur adorée, tu es un vrai rayon de soleil dans ma vie

A tous mes cousins

A mon binôme et à toute sa famille ;

Et à tous ceux qui m'ont donné la force pour continuer

Ishak

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents « ALI » et « DJAMILA » que j'aime tellement, et qui m'ont

Soutenu tout au long de mes études.

Mes très chères sœurs AFAF, NAZIHA

Mon frère MOHAMMED

A mon binôme ISHAK avec qui j'ai eu le plaisir de travailler,

A tous ceux qui me sont chers

Abdelhamid

Remerciement

Avant tout, nous rendons grâce à Dieu, le Tout-Puissant, le Clément et le Miséricordieux, qui nous a accordé la santé, la patience, la volonté et la force nécessaires pour mener à bien ce travail.

C'est avec une profonde reconnaissance et un cœur rempli de gratitude que nous clôturons ce parcours par ce mémoire, fruit de plusieurs mois d'efforts, d'apprentissage et de persévérance.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à Madame Lydia Bourenane Chérif, notre encadrante universitaire, pour son accompagnement précieux tout au long de l'élaboration de ce mémoire. Grâce à sa disponibilité, ses conseils avisés, sa rigueur méthodologique et sa bienveillance, nous avons pu progresser efficacement dans la réalisation de ce travail. Son soutien a été pour nous une véritable source de motivation et d'inspiration.

Nous remercions également Monsieur Hamzaoui, responsable du bureau de crédit au Crédit Populaire d'Algérie, pour nous avoir accueillis au sein de son service durant notre stage. Son professionnalisme, sa générosité dans le partage de ses connaissances et la confiance qu'il nous a accordée nous ont permis de vivre une expérience pratique enrichissante et de mieux appréhender les réalités du monde professionnel. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants pour sa disponibilité et son encadrement tout au long de cette période.

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble du personnel du Crédit Populaire d'Algérie, qui nous a offert un cadre de travail agréable et un climat de confiance, facilitant ainsi notre intégration et notre apprentissage.

Nous n'oublions pas de remercier l'ensemble des enseignants qui nous ont accompagnés tout au long de notre parcours universitaire, pour la qualité de l'enseignement dispensé et pour les valeurs qu'ils nous ont transmises. Grâce à eux, nous avons pu acquérir des compétences solides, tant sur le plan théorique que pratique.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à nos familles et à nos proches, pour leur soutien moral, leur patience et leurs encouragements sans faille durant toutes nos années d'études. Leur présence et leur amour ont été une source essentielle de réconfort dans les moments de doute ou de difficulté.

À toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire, nous disons : merci du fond du cœur.

Liste des schémas

Nº	Titre	Page
01	processus de l'analyse financière	29

Liste des Figures

Nº	Titre	Page
01	Les différentes formes de garanties	25
02	les étapes de l'étude d'évaluation financière	47
03	les composantes de l'étude de la rentabilité	51
04	Organigramme du l'entreprise d'accueil	69

Liste des Tableaux

N°	Titre	Page
01	La structure standard du bilan financier	34
02	les différentes situations du Fonds de Roulement	35
03	Calcul et interprétation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	36
04	tableau des situations équilibre financier	37
05	Le Calcul de la CAF par deux méthodes	38
06	Les Ratios de Structure	39
07	Ratios de Liquidité	40
08	Ratios de rentabilité	40
09	Présentation schématique d'un tableau emplois et ressources	54
10	Tableau emplois-ressources après finacement	59-60
11	l'évaluation de capital	63
12	Situation fiscale et parafiscale	71
13	Engagements auprès d'autres banques (Centrale des Risques)	71
14	Profil des Associés et Expériences	72
15	le coût global du projet	74
16	La structure de financement	74
17	Les chiffres d'affaires prévisionnels	76
18	Présentation des emplois du bilan financier	78
19	Répartition en pourcentage de l'actif sur neuf exercices	79
20	Présentation des ressources du bilan financier	80
21	Répartition en pourcentage de passif sur neuf exercices	80
22	Calcul du fonds de roulement	81
23	Calcul de besoin de fonds de roulements	82
24	Calcul de la trésorerie nette	83
25	Calcul des soldes intermédiaires de gestion	84-85
26	Calcul de la CAF selon la méthode	87
27	Calcul de la CAF selon la méthode soustractive	87
28	les ratios de structures	88
29	ratios de liquidité	90
30	les ratios de rentabilité	91
31	L'échéancier d'amortissement.	93
32	Les variations du besoin de fonds de roulement	94
33	Le tableau des comptes de résultats prévisionnels	99-95
34	Plan de remboursement du crédit bancaire	96
35	Tableau emplois /ressources (FNTS)	97

Liste des abréviations

N° :	Numéro
CA :	Chiffre d'affaires
VA:	Valeur ajoutée
CP:	Capitaux propre
CAF :	Capacité d'autofinancement
CPA:	Crédit Populaire d'Algérie
BFR:	Besoin en fonds de roulement
FR :	Fonds de roulement
SIG :	Soldes intermédiaires de gestion
TR :	Trésorerie
AC :	Actif Circulant
AI :	Actif immobilisé
DLMT :	Dette à Long et Moyen Terme
VE :	Valeurs d'exploitation
VR :	Valeurs Réalisable
VD :	Valeurs disponibles
DCT :	Dettes à Court terme
TN :	Trésorerie nette
VRI :	Valeur Résiduelle des Investissements
FNT :	Flux net de trésorerie
TCR :	Tableau de compte de résultat
TFT :	Tableau de flux de trésorerie
CF:	Cash flows
CLT :	Crédit à long terme
CMT:	Crédit à moyen terme
VAN :	Valeur actuelle nette
IP :	Indice de profitabilité
TRI:	Taux de rentabilité interne
DR:	Délai de récupération
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
ANSEJ :	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
CNAS :	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
ONS :	Office National des Statistique
ANDI:	Agence national du développement de l'investissement

Résumé

Dans un environnement économique marqué par l'instabilité et la pression sur les sources de financement, les entreprises recourent de plus en plus aux banques pour assurer le financement de leurs projets d'investissement. Face à cette demande croissante, les établissements bancaires, tels que le Crédit Populaire d'Algérie, doivent évaluer avec rigueur la capacité de remboursement des emprunteurs. À cet effet, l'analyse financière constitue un outil central, permettant d'examiner la situation financière de l'entreprise et la faisabilité économique du projet.

Le processus de décision de crédit s'articule autour de deux volets : d'une part, l'étude technico-économique du projet qui vise à évaluer sa rentabilité et sa cohérence stratégique ; d'autre part, l'analyse financière, qui repose sur l'interprétation des indicateurs clés tels que les ratios de liquidité, de rentabilité et de solvabilité. À cela s'ajoutent des éléments déterminants comme les garanties fournies, la situation fiscale et sociale de l'entreprise, ainsi que ses antécédents bancaires.

Ce mémoire applique cette démarche à travers une étude de cas réelle réalisée au sein du Crédit Populaire d'Algérie, mettant en lumière l'importance de l'analyse financière dans l'orientation et la sécurisation des décisions de financement bancaire.

Mots clés : Analyse financière, crédit bancaire, rentabilité, solvabilité, décision de financement.

Abstract

In an economic environment marked by instability and increasing pressure on funding sources, companies are increasingly turning to banks to finance their investment projects. In response to this growing demand, banking institutions such as the Crédit Populaire d'Algérie, must rigorously assess the borrowers' repayment capacity. To this end, financial analysis serves as a key tool for evaluating the financial position of the company and the economic feasibility of the project.

The credit decision-making process relies on two essential components: on the one hand, the technical and economic study of the project, aimed at assessing its profitability and strategic coherence; and on the other hand, financial analysis, which interprets key indicators such as liquidity, profitability, and solvency ratios. Additional elements, including collateral guarantees, tax and social security compliance, and banking history, also play a critical role.

This thesis applies this analytical framework through a real-life case study conducted at the Crédit Populaire d'Algérie, highlighting the pivotal role of financial analysis in guiding and securing investment financing decisions.

Keywords: Financial analysis, bank credit, profitability, solvency, financing decision



Introduction générale

Introduction générale

Dans un environnement économique instable où l'accès au financement devient de plus en plus sélectif, les projets d'investissement représentent un levier de développement crucial, tant pour les entreprises que pour les banques. En Algérie, où marchés financiers restent encore limités le crédit bancaire demeure la principale source de financement, plaçant les établissements bancaires à l'instar du Crédit Populaire d'Algérie au cœur des décisions d'allocation des ressources.

Face aux risques croissants liés à l'octroi de crédits, les banques doivent s'appuyer sur des outils rigoureux pour évaluer la viabilité des projets. L'analyse financière s'impose alors comme un instrument stratégique pour apprécier la solidité du porteur de projet, estimer la rentabilité attendue et prévenir les risques de défaut.

C'est dans cette perspective que s'inscrit ce mémoire, qui explore le rôle de l'analyse financière comme outil d'aide à la décision dans le financement bancaire des investissements. Fondé sur une étude théorique approfondie et une application pratique réelle au sein du CPA, Ce travail a pour objectif d'illustrer la manière dont l'analyse financière éclaire et structure le processus décisionnel au sein des banques algériennes

Notre choix de ce thème repose sur plusieurs raisons fondamentales :

- Un intérêt personnel marqué pour les disciplines de la comptabilité et de l'analyse financière
- Le souhait d'approfondir un domaine technique, tel que l'analyse financière, en lien direct avec les responsabilités d'un futur analyste ou auditeur.
- Motivation à tirer profit d'une expérience de terrain acquise lors d'un stage au CPA, en transformant une observation professionnelle en sujet d'étude académique.
- Le souhait d'approfondir un sujet en parfaite cohérence avec notre parcours académique et nos perspectives professionnelles.
- Pertinence du sujet dans le contexte économique algérien, où le crédit bancaire reste le principal levier de financement des projets d'investissement.

- Rôle essentiel de l'analyse financière pour sécuriser les décisions de financement et limiter les risques bancaires.
- Pertinence pour comprendre les mécanismes d'évaluation utilisés dans les banques publiques comme le CPA

Afin de guider notre réflexion, nous avons formulé la question centrale suivante, qui constitue le cœur de notre problématique de recherche :

Dans quelle mesure l'analyse financière permet-elle de sécuriser et rationaliser les décisions de financement des projets d'investissement au sein d'une banque publique algérienne comme le CPA ?

Pour mieux cerner cette problématique, plusieurs interrogations secondaires ont été formulées

- Dans quelle mesure l'analyse financière permet-elle d'apprécier la capacité de remboursement de l'emprunteur et la rentabilité attendue du projet d'investissement ?
- Quels sont les indicateurs et outils financiers mobilisés par les analystes de crédit du CPA pour évaluer la viabilité et la solidité des projets soumis au financement ?
- Comment les résultats de l'analyse financière influencent-ils concrètement la décision d'octroi ou de refus de crédit au sein du CPA ?
- Quelles sont les limites de l'analyse financière lorsqu'elle est utilisée comme seul outil d'aide à la décision, et dans quelle mesure l'analyse qualitative du projet et de son porteur vient-elle compléter ce dispositif ?

Pour répondre à ces questions, les hypothèses suivantes ont été avancées :

- **H1** : L'analyse financière constitue un levier essentiel pour évaluer la capacité de remboursement de l'emprunteur et la rentabilité prévisionnelle du projet.
- **H2** : Les décisions de financement au sein du Crédit Populaire d'Algérie s'appuient principalement sur les résultats de l'analyse financière, en particulier les ratios de rentabilité, de liquidité et d'autonomie financière.

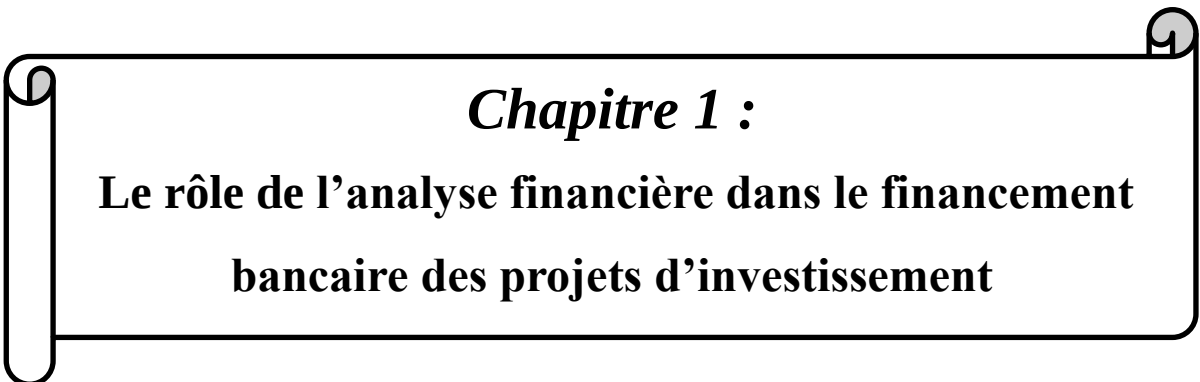
Introduction générale

- **H 3** : L'analyse financière ne suffit pas à elle seule pour prendre une décision complète, et l'analyse qualitative du projet et de son porteur est nécessaire pour pallier ses limites.

Pour vérifier ces hypothèses, ce travail s'appuie sur plusieurs outils méthodologiques :

- Une recherche documentaire a été menée à travers la consultation d'ouvrages, d'articles scientifiques, de revues spécialisées, ainsi que de mémoires et thèses en lien avec notre sujet, dans le but d'acquérir une compréhension approfondie des concepts relatifs à notre thématique
- Une étude de cas basée sur l'examen d'un dossier de crédit authentique au CPA, en garantissant la confidentialité selon les règles du secret professionnel.
- Des entretiens semi-directifs réalisés auprès d'agents de crédit et de cadres du CPA afin de recueillir des données qualitatives et de valider les observations de terrain.

Afin de répondre à notre problématique, ce travail se compose de deux chapitres : le premier aborde les bases théoriques liées à l'analyse financière et au financement des investissements, tandis que le second présente une étude de cas réalisée au Crédit Populaire d'Algérie.

A decorative frame resembling a scroll, with a vertical bar on the left and rounded corners on the right, containing the chapter title.

Chapitre 1 :

**Le rôle de l'analyse financière dans le financement
bancaire des projets d'investissement**

SECTION 1 : le financement bancaire d'un projet d'investissement

Le financement bancaire occupe une place centrale dans le succès des projets d'investissement notamment dans les économies où les marchés financiers sont peu développés. En tant qu'intermédiaires financiers, les banques fixent la mobilisation et l'échange des ressources disponibles aux agents économiques engagés dans les projets, favorisant la création de la valeur et la stimulation de la croissance.

Le crédit bancaire, et plus particulièrement le crédit d'investissement, est l'une des formes de financement les plus fréquemment utilisées par les entreprises souhaitant moderniser leurs équipements, accroître leur capacité de production ou diversifier leurs activités. Cependant, l'octroi de ce type de crédit comporte des risques importants pour les institutions bancaires. Celles-ci doivent procéder à une évaluation exhaustive de chaque projet, évaluer la solvabilité de l'emprunteur et confirmer la validité des garanties promises.

Cette section a pour objectif d'étudier le rôle du financement bancaire dans les projets d'investissement, en se focalisant particulièrement sur les crédits d'investissement. Elle présentera les diverses solutions de crédit accessibles aux entreprises, les risques inhérents à ces financements, ainsi que les stratégies mises en place par les banques pour les prévenir et les gérer. L'analyse mettra également l'accent sur la nécessité d'une évaluation rigoureuse des projets d'investissement ainsi que sur l'utilisation d'outils de gestion des risques, afin de garantir un financement sécurisé et rentable pour l'ensemble des parties prenantes.

1. Généralités sur la Banque:

Les banques exercent depuis des siècles un rôle important dans l'économie d'un pays. Elles sont considérées comme des sociétés spécialisées dans la production de liquidité, Cette section vise à approfondir la compréhension des principes fondamentaux liés à la notion de banque.

2. Définition de la banque :

Plusieurs définitions sont attribuées à la banque.

2.1 . Définition économique de la banque :

Les banques sont des organismes qui gèrent dans leur passif les comptes de leurs clientèles qui peuvent être utilisés par chèque ou virement dans les limites de la provision disponible.

Elles sont prestataires de services, assurant les règlements et le transfert des fonds et elles distribuent des crédits¹.

Le dictionnaire de l'économie Larousse définit la banque comme « une entreprise qui reçoit les fonds du public, sous forme de dépôts ou d'épargne, elle réemploie l'argent des déposants en distribuant des crédits et en effectuant diverses opérations financières. Elle gère et met à la disposition de ses clients des moyens de paiement (chèque, carte bancaire, virement...), sert aussi d'intermédiaire sur les marchés financiers, entre les émetteurs d'actions et d'obligations (entreprise, Etat, collectivités locales) et les investisseurs (épargnants, fonds communs de placement, caisses de retraite, compagnies d'assurances), elle crée de la monnaie par les crédits qu'elle octroie, et en achetant ceux que accordent entre eux les agents non financiers (traites, effets de commerce...)² »

2.2 Définition juridique de la banque :

Les banques sont des personnes morales habilitées à effectuer les opérations stipulées dans l'article 110 de la loi n°90-10 relative à la monnaie et au crédit, selon cet article « les opérations de la banque comprennent la réception des fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci »³

3. Le rôle de la banque :

La banque joue plusieurs rôles, nous citons quelques rôles qui sont très importants :

3.1. La collecte des ressources :

La collecte des ressources est indispensable pour le fonctionnement d'une banque. C'est une pratique qui consiste pour les banques à recueillir des dépôts de capitaux auprès des différents investisseurs. Elle se fait grâce au dépôt à vue et des dépôts à terme, et c'est grâce aux fonds déposés dans les différents comptes que la banque alimente ses ressources, qui lui permettront ensuite d'accorder des crédits.⁴

¹ Jean-Pierre Paul (1993), *Monnaie, institution financière et politique monétaire*, Économica, Paris p116

²Bezbahk Pascal et Gherardi Sylvie (2011), *Dictionnaire de l'économie*, Larousse, Paris, pp. 117-118

³ Article 110 de la loi n° 10-90 complétée par la loi 23-09 relative à la monnaie et au crédit.

⁴ <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/collecte>, consulter le 12 /04/2025 2.30h

3.2. L'intermédiation bancaire:

L'intermédiation est le métier de base du banquier et le fondement de l'économie d'endettement. Elle consiste en la collecte des fonds auprès des offreurs de capitaux (sous forme de dépôts à vue, d'épargne, de fonds propres ou quasi fonds propres) et de prendre le risque de les prêter aux demandeurs des capitaux¹

3.3. Les opérations financières :

Les banques interviennent souvent pour effectuer des transactions soit pour le compte de ses clients, soit pour son propre compte :

La gestion et le suivi d'un portefeuille de valeur pour le compte de sa clientèle.

L'émission d'action et d'obligation et leurs négociations.²

3.4. Distribution du crédit :

Les ressources collectées par la banque sont distribuées aux agents qui ont un besoin de financement sous différentes formes de crédit, cette opération est le cœur de l'activité bancaire.³

Dans la mesure où notre étude porte sur le financement bancaire d'un projet d'investissement à travers un crédit d'investissement, cette section est consacrée à l'analyse de ce type de financement.

4.financement bancaire :

4.1. Définition:

Le financement bancaire est un levier de base pour la mise en œuvre des projets d'investissement, particulièrement dans les économies où les autres sources de financement (marchés financiers, capital-investissement, etc.) sont restreintes. Il s'agit d'un processus par lequel un établissement bancaire accorde à une entreprise ou à un porteur de projet un crédit afin de se substituer à tout ou à partie des besoins financiers attachés à un investissement. Ce financement peut prendre différentes formes, telles que les crédits à court, moyen ou long terme, les crédits-bails (leasing), ou les facilités de trésorerie. En contrepartie, l'emprunteur s'engage à restituer le capital prêté avec un intérêt, selon les modalités conventionnelles

¹ Benhalima Abdelkader (1997), *Pratique et techniques bancaires*, Éditions Dahlab, Alger, p. 58

² Vernimmen Pascal (2022), *Finance d'entreprise*, Collection Gestion, Dalloz, Paris.p.42

³ <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/marches-financiers/acteurs-de-la-finance-consulter-le-12/04/2025> 4.15h

définies. En plus de fournir un soutien financier, la banque agit aussi en tant que conseiller, en analysant la rentabilité et les risques associés au projet avant de lui accorder un financement. Le financement bancaire offre aux entreprises la possibilité d'étendre leurs opérations sans avoir à immobiliser d'emblée des ressources substantielles, tout en bénéficiant d'un soutien professionnel. Il est donc un élément essentiel dans la stratégie de croissance et d'expansion de l'entreprise¹

4.2. L'importance de financement bancaire :

La nécessité du financement n'est pas d'origine seulement de la nécessité en capitaux. En réalité, plus le besoin est grand, plus il est nécessaire de recourir au financement, et inversement, lorsque les besoins sont faibles, la fréquence de financement régresse. Publique ou privée, l'origine du financement vient de la dynamique même de l'économie, caractérisée par la possession et la circulation des biens et des services. Dans ce contexte, le financement bancaire occupe un rôle central dans la mise en œuvre d'une politique de développement efficace, et ce, à différents niveaux : Il assure la disponibilité de fonds importants pour couvrir les besoins des projets.

Il encourage la création d'emplois, contribuant ainsi à l'élimination du chômage. Il soutient la croissance économique à l'échelle nationale. Il permet la réalisation des objectifs stratégiques établis par l'État. Il s'adapte à la demande accumulée des gens pour les biens et services. On ne peut pas faire avancer une entreprise sans les ressources nécessaires. Le financement joue ici un rôle clé : c'est lui qui permet de créer des emplois, de lancer des projets et surtout de les concrétiser. Sans moyens financiers concrets, les idées restent à l'état de concepts. Pour produire, les entreprises doivent s'équiper, s'organiser, et cela implique un besoin de financement adapté. Lorsqu'il fait défaut, les projets subissent des retards, les coûts augmentent, et des opportunités stratégiques peuvent être manquées. Cela conduit à une immobilisation inutile de ressources qui, autrement, auraient pu servir à créer de la valeur à travers la production de biens ou de services. En ce sens, le financement constitue un levier fondamental pour les entreprises. Il conditionne la mise en œuvre efficace des projets, leur rentabilité et leur pérennité. Les institutions économiques doivent donc impérativement mobiliser les ressources financières nécessaires afin de garantir leur bon fonctionnement et

¹ Monnier Philippe et Mahier-Lefrançois Sandrine (2024), *Techniques bancaires*, 14^e éd., Dunod, Paris, p. 112.

leur développement.¹

4.3. Typologie de financements bancaire :

Le financement bancaire se décline essentiellement en deux grands types.

4.3.1. Crédit d'exploitation :

Dans son activité quotidienne, L'entreprise peut rencontrer à des difficultés temporaires mais répétitives de trésorerie, soit en raison de la longueur du processus de production, soit en raison de la lenteur des règlements des ventes, ce qui engendre des besoins cycliques fréquents qui ne peuvent être couverts en totalité par les ressources propres de l'entreprise.

Pour faire face à ces besoins de trésorerie, l'entreprise va se tourner vers sa banque afin d'obtenir des crédits à court terme, dans le but de rétablir l'équilibre de sa situation financière.

Ces crédits sont consentis aux entreprises pour remédier à des insuffisances temporaires de capitaux ; leur durée est généralement d'un an renouvelable.

Les crédits à court terme ou les crédits d'exploitation peuvent être subdivisés en deux catégories :

- Crédits par caisse
- Crédits par signature ²

4.3.1.1. Crédits par caisse :

Sont considérés comme crédits par caisse à court terme, les crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permet d'équilibrer sa trésorerie à court terme. Toutefois, on distingue entre:

- Les crédits par caisse globaux (généraux ou de trésorerie)
- Les crédits par caisse spécifiques.³

4.3.1.2. Crédits par signature (Indirects) :

Nous avons précédemment vu que la banque peut financer les entreprises à court terme en leur proposant une gamme de crédits de caisse, lesquels se traduisent par un décaissement ou une mise à disposition de fonds

¹ Ibid P.116

²Bernet-Rollande Luc (2008), Principes de technique bancaire, 25^e éd., Dunod, Paris, p. 280

³ Ibid P.287

Une autre procédure de financement permet à la banque d'éviter les décaissements de fonds. Il s'agit du cas où l'entreprise sollicite sa banque pour faciliter l'étalement de certains paiements ou pour éviter certains décaissements, en prêtant sa signature au client. Ainsi, la banque garantit la solvabilité de l'entreprise auprès de ses créanciers et s'engage à honorer ses obligations en cas de défaillance de celle-ci. Ce type de financement est appelé crédit ou engagement par signature.

L'étude réalisée par le banquier doit être aussi rigoureuse que pour tout autre type de crédit, car cet engagement peut entraîner des décaissements importants. De plus, cet engagement reste valable même si la situation financière du client se détériore.

Contrairement aux crédits par caisse qui figurent au bilan, les crédits par signature sont enregistrés en hors-bilan.

Les avantages et les inconvénients des crédits par signature : Les crédits par signature présentent certains avantages:

- Ils évitent toute sortie de fonds que ce soit pour le client ou pour la banque.
- Ils présentent pour le client un coût moins élevé (commissions) et une plus grande souplesse que les crédits bancaires directs
- Ils n'impliquent de la part de la banque, aucune création monétaire d'où ils ne sont pas soumis de ce fait aux dispositions restrictives de l'encadrement du crédit
- La banque se trouve subrogée dans les droits du créancier initial en cas de décaissement, ce qui réduit le risque de non remboursement.

Par ailleurs, ils peuvent présenter certains inconvénients dont :

- La difficulté à l'appréciation du risque.
- Ils peuvent entraîner des décaissements considérables de fonds¹

4.3.2. Crédits d'investissement :

4.3.2.1. Investissement

➤ Définition :

« Un investissement est l'engagement d'un capital pour réaliser des gains futurs et étalés dans le temps. Il peut être, aussi, défini comme une dépense immédiate et certaine dans l'espoir de gain futur. L'investissement est défini comme étant une utilisation des fonds de l'entreprise

¹ Bernet-Rollande Luc (2006), *Principes de techniques bancaires*, 24^e éd., Dunod, Paris, p. 296.

aujourd'hui dans le but d'obtenir dans le futur des recettes anticipées. Cependant, la notion de l'investissement varie selon la vision qu'on adopte »¹

- **Approche financière :**

« Selon l'approche financière, l'investissement est motivé par l'anticipation de flux de trésorerie futurs et par la recherche d'une rentabilité satisfaisante. Les décisions d'investissement sont généralement évaluées en utilisant des méthodes d'évaluation de projets, telles que l'actualisation des flux de trésorerie. Ces méthodes permettent de quantifier les coûts et les avantages attendus d'un investissement sur une période donnée, en prenant en compte les facteurs de risque et d'incertitude »²

- **Approche comptable:**

« D'un point de vue comptable, l'investissement est considéré comme une dépense en capital qui engendre des avantages économiques futurs. L'investissement est enregistré au bilan de l'entreprise sous forme d'actifs, tels que des immobilisations corporelles (machines, équipements) ou des immobilisations financières (participations dans d'autres entreprises). Ces actifs sont évalués à leur coût d'acquisition et sont amortis ou dépréciés au fil du temps, en fonction de leur durée d'utilisation prévue et de leur valeur résiduelle »³

4.3.2.2. Notion du crédit d'investissement :

Le financement de l'investissement concerne les crédits destinés à financer l'actif immobilisé des entreprises emprunteuses, notamment l'acquisition d'investissements corporels et incorporels.

L'objectif principal de toute entreprise étant de générer des profits, elle doit pour cela disposer des moyens nécessaires. Une entreprise nouvellement créée doit répondre à de nombreux besoins avant de pouvoir lancer sa production. Ces besoins incluent notamment l'acquisition de terrains, de matériel roulant, de machines, d'outillages, de bâtiments et de tout autre équipement essentiel au démarrage de son activité.

Pour une entreprise déjà en activité, les besoins en investissement se traduisent par l'extension, le renouvellement ou l'acquisition de nouveaux moyens de production. Pour faire

¹ Taverdet et Popiolek Nathalie (2006), *Guide du choix d'investissement*, Éditions d'Organisation, Paris, p. 26.

² Gardes Nathalie (2006), *Finance d'entreprise*, Éditions d'Organisation, Paris, p. 2.

³ BOUGHABA A, 2005 « *Analyse et évaluation des projets* », Edition Berti, Alger, P.7

face à ses besoins, l'entreprise doit solliciter des crédits d'investissement auprès de sa banque.¹

4.3.2.3. Définition d'un projet :²

Le terme *projet d'investissement* désigne aussi bien l'acquisition d'un bien isolé que la réalisation d'un ensemble complexe d'activités. Dans les deux cas, il s'agit d'un programme structuré d'actions visant l'acquisition et l'exploitation d'immobilisations, qu'elles soient corporelles, incorporelles ou financières.

Plus précisément, un projet d'investissement se définit comme l'acquisition d'un ensemble de moyens durables permettant la création, le développement ou l'extension d'une activité donnée. Il implique une dépense immédiate en vue d'obtenir des avantages futurs, qu'ils soient économiques, sociaux ou stratégiques.

Parmi les diverses définitions proposées, celle que nous retiendrons est celle qui met en avant le caractère global et relativement autonome du projet. Elle le présente comme un ensemble cohérent d'activités et d'opérations mobilisant des ressources limitées (telles que la main-d'œuvre, les devises, etc.), et dont les retombées – monétaires ou non – sont attendues par certains acteurs (individus, groupes, ou l'ensemble de la collectivité)

4.3.2.4. Caractéristiques d'un projet d'investissement :

Un projet d'investissement se distingue par plusieurs éléments essentiels qui permettent d'en évaluer la portée, la rentabilité et la faisabilité.

- **Le capital investi :**

Il s'agit de la trésorerie investie par l'entreprise dans le projet. Le capital investi comprend

Le prix d'achat HT (ou en TTC)

Les frais accessoires (frais de transport et d'installation notamment)

Le coût de formation du personnel.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR) : les investissements permettent une hausse du chiffre d'affaires qui débouche sur une hausse des créances clients, des stocks de matières premières et de produits finis. L'impact est donc négatif sur la trésorerie. Néanmoins ce décalage est rattrapé à la fin de la durée de vie de l'investissement.

¹ AHMED Bellahdi (2011), *le crédit dans les banques algériennes*, éditions universitaires européennes, Berlin, P.34.

² Busseray Alain (1995), *Évaluation et choix des projets d'investissement*, Économica, Paris, p. 1.

- **La durée de vie**

La connaissance de la durée de vie de l'investissement est indispensable pour évaluer les gains attendus. On retient la durée pendant laquelle le projet génère des flux de trésorerie positifs. À défaut d'information précise à ce sujet, on retient dans ce cas la durée d'amortissement de l'immobilisation.

- **La valeur résiduelle**

La valeur résiduelle représente le prix de revente de l'investissement à la fin du projet. Cette revente permet le plus souvent de dégager une plus-value dans la mesure où l'immobilisation est généralement totalement amortie. Pour l'évaluation du flux de trésorerie correspondant, on retient une valeur résiduelle nette d'impôt sur les bénéfices

- **Les flux de trésorerie générés par l'investissement (cash-flow)**

Afin d'établir le tableau des flux nets de trésorerie, y aura lieu de calculer, l'excédent brut d'exploitation, la capacité d'autofinancement de l'entreprise pour obtenir le résultat net (après impôt), calculer les besoins en fonds de roulement (BFR), ainsi se détermine les FNT.

4.3.2.5. Les typologies du crédit d'investissement :¹

4.3.2.5.1. Les crédits d'investissement classique :

Les crédits classiques sont des crédits à moyen ou long terme accordés aux entreprises dans le but de financer le poste « actif immobilisé » du bilan. Il existe types de crédits classiques :

Les crédits à moyen et à long terme

- **Crédit à moyen terme :**

Le crédit à moyen terme est un crédit dont la durée accordée est comprise entre 2 et 7ans. Il est généralement destiné à financer l'acquisition d'équipement et moyens de production pour l'entreprise (machines, matériels roulant...) Le montant du crédit peut atteindre 70% du montant de l'investissement et sa durée doit être inférieure à la durée d'amortissement des biens financés. Il existe trois types de crédit à moyen terme :

Le CMT réescomptable : Pour pouvoir faire face à l'immobilisation des fonds octroyés, la banque est obligée de reconstituer sa trésorerie décaissée à l'occasion de la réalisation du crédit. Pour ce faire, elle peut user du réescompte auprès de la banque d'Algérie. L'opération du réescompte des effets relatifs aux crédits à moyen terme est régie par l'article 71 de la loi

¹ Benhalima Abdelkader (1997), Pratique des techniques bancaires, Éditions Dahlab, Alger, p. 79.

90-10 du 14 avril 1910 relative à la monnaie et au crédit qui stipule que la banque d'Algérie peut réescompter des effets créés en représentation de crédit à moyen terme et ce pour une période ne dépassant pas six (06) mois. Ces crédits doivent avoir l'un des objets suivants :

- Le développement des moyens de production
- Le financement d'exportations
- La construction d'immeubles d'habitation.

Le CMT mobilisable : Le CMT mobilisable ne peut pas faire l'objet de réescompte auprès de la Banque d'Algérie. La banque peut mobiliser le CMT sur le marché financier pour se refinancer.

Le CMT non mobilisable : Le CMT non mobilisable ne peut faire l'objet de refinancement. C'est un crédit qui est matérialisé par un billet à ordre qui représente une reconnaissance de dette

- **Le crédit à long terme (CLT) :**¹

D'une durée de 7 à 20ans, avec un différé de remboursement allant de deux (02) à quatre (04) ans, Ils financent généralement des immobilisations lourdes tels les bâtiments, usines ou encore le gros matériel d'utilité directe ou indirecte dans la production

4.3.2.5.2. Le crédit-bail (leasing) :

Le crédit-bail est une opération de financement à 100%, sous une forme locative particulière, d'un matériel ou un outillage, liant par contrat le bailleur (la société de crédit-bail) propriétaire d'un bien, au locataire utilisateur, lequel bénéficie de la part de bailleur d'une promesse unilatéral de vente en fin de contrat, pour un prix fixé lors de la signature de contrat (option d'achat).

L'opération de crédit-bail peut se résumer sur les étapes suivantes :

- l'acquisition du bien par l'établissement spécialisé.
- la localisation du bien au client.
- la possibilité d'acquisition du bien par le locataire.

¹ Ibid P.81

- **Les formes de crédit-bail :**

L'évolution législative conduit à élargir le domaine de la réglementation, et à donner par la suite trois types de crédit-bail selon la nature du bien :

-Le crédit-bail mobilier.

-Le crédit-bail immobilier.

-Le crédit-bail sur fonds de commerce.

Le crédit-bail mobilier : Concerne la location de biens d'équipement, de matériels et d'outillage achetés par la société de crédit-bail.

Le crédit-bail immobilier : Concerne la location de bien immeuble à usage professionnel acheté ou construit par la société de crédit-bail.

Le crédit-bail sur fonds de commerce : Le crédit-bail sur fonds de commerce concerne les opérations d'acquisitions de fonds de commerce, et non les opérations de refinancement de fonds de commerce pour obtenir de la trésorerie.

Avantages et inconvénients du crédit-bail :

Avantage :

Le leasing est d'une grande souplesse d'utilisation et ne comporte aucun risque

Il n'exige aucun autofinancement

L'emprunteur étant considéré comme locataire n'a pas à fournir de garanties réelles.

Inconvénients :

Le coût très élevé de cette technique de financement rend son accès difficile aux petits investisseurs.

Le locataire ne pourra pas acquérir le bien par anticipation, il devra supporter les frais financiers jusqu'à la fin du contrat.

Le bailleur peut avoir des difficultés à récupérer le bien loué surtout s'il a été détérioré ou endommagé

4.3.2.5.3. Les crédits d'investissement spécifique ;¹

Ces crédits s'inscrivent dans le cadre d'un programme de développement par les autorités gouvernementales. Il s'agit de financer des activités soutenues par des concours publics. Ils existent plusieurs types de crédit d'investissement spéciaux.

¹ Bouyacoub (2000), L'entreprise et le financement bancaire, Casbah Éditions, Alger, p. 254

- **Les crédits à l'emploi de jeunes :**

Afin de mettre fin au fléau du chômage qui occupe une grande partie de la population algérienne, les pouvoirs publics en collaboration avec le secteur bancaire ont institué un système de financement nommé « crédit à l'emploi de jeune ». Ce crédit a pour but, le financement de créances de microentreprises par les jeunes investisseurs désirant intégrer la vie économique. Cette action permet une création d'une richesse par ces derniers, ce qui réduit le chômage.

Le crédit ANSEJ est un concours à moyen terme destiné à financer, à hauteur de 70% maximum, l'acquisition d'équipement et/ou la réalisation de projet agréé dans le cadre du programme de l'emploi de jeunes.

- **Le crédit de soutien à la création d'emploi par promoteurs âgés de 35 à 50 ans -**

Dans le cadre de la politique de croissance développée par l'Etat, la mise en place d'un nouveau dispositif sous forme de crédit d'investissement spécifique et accordée aux chômeurs de 35 à 50 ans sachant exercer un métier mais qui ne disposent de fonds nécessaires pour lancer une activité. Il s'agit d'un crédit à moyen terme dans la durée peut s'établir à 7 ans. Le montant de ce crédit est fixé à 5 millions de dinars au maximum et les chômeurs bénéficient du prêt non rémunéré de la CNAC et de la bonification du taux d'intérêt.

- **Les crédits aux anciens moudjahidines et enfants de CHOUHADA ;**

En application du décret exécutif n° 96-201 du 02/06/1996, et l'arrêté interministériel du 29/01/1997, les projets d'investissement présentés par les moudjahidines et enfants de Chouhadas, revêtant un caractère commercial, industriel, artisanal, agricole ou de services. Bénéficient d'une bonification du taux d'intérêt de la part du Trésor Public à hauteur de 50%.

5. Les risques associés aux crédits de financement :

5.1. Définition de risque de crédit :¹

Le risque de crédit, qui est le premier risque mentionné l'insolvabilité des emprunteurs et ses conséquences vis-à-vis des banques évident : Tout ou partie de la perte de la dette et des revenus qui y sont associés.

Risque de crédit est un événement qui peut affecter négativement les flux que doit verser un emprunteur au titre d'un contrat de crédit. En pratique, c'est le risque de non-remboursement

¹ Caudemin Jean et Montier Gérard (1998), *Banque et marché financier, Economica, Paris*, p201

de ses dettes par un emprunteur défaillant. Il s'assimile au degré d'incertitude qui pèse sur l'aptitude d'un emprunteur à effectuer le service prévu de la dette, c'est-à-dire à l'incertitude des pertes pouvant être générées par un crédit à un créancier financier. Globalement, on considère un risque de contrepartie comme le risque de dégradation de la situation d'un emprunteur.

Le risque de crédit correspond au danger que l'emprunteur ne rembourse pas tout ou partie du prêt accordé. Il correspond à la probabilité qu'un événement négatif affecte le service de la dette convenu avec le débiteur.

En économie un risque exprime une probabilité statique de survenance d'un événement non désiré. Le risque lui-même n'a pas de nature, mais renvoie à l'événement auquel il se rattache il existe pour les acteurs consternés par l'événement qu'il probabilisé.

5.2. Les niveaux du risque de crédit :¹

Le risque supporté par le banquier prêteur se manifeste à trois niveaux : au niveau individuel (spécifique à l'entreprise emprunteuse), au niveau sectoriel (lié au secteur d'activité), et au niveau général (ou macroéconomique, affectant l'ensemble de l'économie).

5.2.1. Le risque individuel (ou particulier à l'entreprise)

Ce risque est, généralement, lié aux capacités technique de l'entrepris, à la moralité et à la compétence des dirigeants ainsi qu'à la qualité de la clientèle. Ce risque est fonction de la solution financière, industrielle ou commerciale de l'entreprise. Les affaires qui manquent de ressource, qui sont endettées ou dont la trésorerie est (lord), ou bien une production de mauvaise qualité, doivent inspirer au banquier une grande méfiance. Le risque particulier est aussi fonction de la nature de l'opération à financer, de sa durée, et de son montant il se mesure également à la compétence technique des dirigeants de l'entreprise et à leur moralité.

5.2.2. Le risque sectoriel :

Ce risque également appelé risque professionnel ou encore risque corporatif, est lié à la branche d'activité, il réside essentiellement dans les brusque changements qui peuvent se produire dans les conditions d'exploitation commerciales ou industrielles d'une activité donne, suite à des événements précis, pénurie de manière première, effondrement des prix, modification profondes dans les procédés de fabrication, apparition de produits équivalents et

¹ Ausset Gérard et Margerin Jean (1984), Investissement et financement, Éditions Sedifor, Paris, p. 86

moins chers, évolution de la mode ou désaffection de la clientèle ces changements peuvent entraîner un important rétrécissement du marché habituel de l'entreprise et compromettre le remboursement des crédits.

Ce risque concerne les banques fortement exposées financièrement à un secteur d'activité spécifique. Il suffit que ce secteur soit durement touché par une crise — telle qu'une saturation du marché, une baisse de la demande, ou une concurrence accrue de produits étrangers de meilleure qualité et à moindre coût — pour que la banque se retrouve en grande difficulté.

5.2.3. Le risque général (ou global) :

Ce type de risque, lié à la survenance de crises politiques ou économiques internes ou encore d'événements naturels tels que les inondations, les épidémies, qui peuvent causer des grandes ampleurs peuvent même amener des entreprises à déposer leur bilan. Il peut s'agir des phénomènes touchant plusieurs pays, comme la grande crise de 1929 qui avait provoqué à travers le monde, la faillite d'innombrables entreprises et profondément ébranlé le système bancaire.

5.2.4. Cas particuliers du risque pays :

Ce risque, Egalement appelé risque souverain est un quatrième type de risque qui n'apparaît que dans le cadre d'une exportation ; il ne concerne pas directement l'acheteur local dans la mesure où il naît, non de son inaptitude à faire à ses engagements vis-à-vis de son fournisseur étranger mais d'une incapacité des autorités monétaires de son propre pays à transférer vers le pays du fournisseur et dans la monnaie convenue entre les deux opérateurs les sommes dues en couvertures de l'opération d'expédition.

5.3. Les typologies du risque de crédit ¹:

La banque, lorsqu'elle accorde un prêt à une entreprise, endosse d'une façon ou d'une autre les risques de celle-ci. En effet, tous les aléas que peut subir l'entreprise risquent de compromettre le remboursement du crédit. C'est la raison pour laquelle le banquier doit veiller à identifier les risques, à les analyser et à les mesurer autant que possible dans le temps

¹ Benahmad Djamel et Bennouar Mohamed El Amine (2007), Les crédits d'exploitation, *Cas BNA, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de Technicien Supérieur en Comptabilité et Finance, I.N.S.F.P.G, Alger*, p. 17.

et dans l'espace. Les risques sont importants et nombreux d'où ; la nécessité de prendre des mesures de protection beaucoup plus importantes.

Ces risques peuvent se présenter sous plusieurs formes et survenir à tout moment à partir du début de l'utilisation du crédit jusqu'à la dernière échéance de son remboursement.

5.3.1. Le risque d'insolvabilité ou de non remboursement :

C'est le risque le plus redouté par les banquiers, où pour plusieurs raisons, le client se trouve dans l'embarras et n'est plus en mesure de rendre compte de ces obligations envers son Prêteur.

Ce risque tire ses origines essentiellement du client, de sa situation financière industrielle et commerciale. Le risque de non remboursement résulte de l'insolvabilité du client qui peut avoir plusieurs causes :

Le risque tient au débiteur lui-même, le risque est lié au secteur d'activité du bénéficiaire, et le risque découle d'une crise générale.

Le risque tient au débiteur lui-même : Il est en fonction de la situation financière, industrielle ou commerciale de l'entreprise, de la compétence technique ou de la moralité de ses dirigeants. Il résulte d'une mauvaise appréciation par le chef de l'entreprise de ses risques industriels, commerciaux ou financiers.

L'exposition liée au secteur d'activité du bénéficiaire : Elle peut résulter, par exemple, des fluctuations des prix des matières premières, de la pression exercée par la concurrence internationale ou encore de mouvements sociaux tels que des grèves.

Les effets d'une crise généralisée : Lorsqu'une conjoncture défavorable touche l'économie d'un ou de plusieurs pays, le banquier doit alors prélever sur ses profits les provisions nécessaires afin de faire face à d'éventuelles pertes.

5.3.2. Le risque d'immobilisation :

Même si l'emprunteur respecte les délais de remboursement, ou a fortiori si le banquier accorde un report d'échéance, ce dernier s'expose au risque d'immobilisation de son actif. Cette situation peut l'empêcher de rembourser ses propres créanciers, soit immédiatement dans le cas des dépôts à vue, soit à l'échéance dans le cas des dépôts à terme.

Le risque d'immobilisation consiste pour le banquier de se trouver dans l'obligation de faire face aux relations de dépôt utilisés pour consentir des crédits, Ce risque porte sur la trésorerie

de la banque. Celle-ci doit assurer un équilibre entre ses ressources et ses engagements financiers.

Le risque d'immobilisation, prend effet lorsque cet équilibre est rompu et ça quand le terme des ressources d'une banque est plus court que celui de ses emplois. Ce risque comporte deux (02) origines :

- La mauvaise politique du banquier en matière de concordances des échéances entre les ressources et les emplois

- Le non remboursement des échéances à bonne date. Pour pallier, ce risque le banquier doit assurer un équilibre entre la liquidité de ses emplois et l'exigibilité de ses ressources

En évitant les situations de non remboursement momentané ou définitif dont pourrait naître un décalage, surtout s'il en résulte un refus d'acceptation au refinancement de toutes les créances détenues sur ce débiteur En gardant un montant de réserves minimal.¹

5.3.3. Le risque de taux :

Le risque de taux d'intérêt est la probabilité que votre capital (et vos investissements) perdent de la valeur en raison de changements des taux d'intérêt »Le risque de taux d'intérêt apparaît quand la banque enregistre une évolution divergente du rendement de son actif avec les coûts de ses ressources comme la diminution des taux facturés à ses emprunteurs devant la stabilité des taux des obligations émises.²

5.3.4. Le risque de change :

Il est défini « comme une perte entraînée par la variation des cours de créance ou des dettes libellées en devises par rapport à la monnaie de référence de la banque », ce risque est lié à la fluctuation³

5.3.5. Le risque de liquidité :

Le risque de liquidité désigne l'incapacité d'un agent économique à faire face, à court terme, à ses engagements financiers en raison d'une insuffisance de liquidités disponibles. Il peut

¹ *Ibid*, 86

² Dupuy Michel (2019), *Gestion des risques financiers : produits dérivés et couverture*, Collection Finance, Éditions Economica, Paris ,p56..

³ Naulleau Gérard et Rouach Michel (1998), *Le contrôle de gestion bancaire et gestion financière*, 3^e éd., Revue Banque Éditeur, Paris, p. 312.

également résulter de l'impossibilité de dénouer ou de compenser une position sur les marchés, notamment en cas de perturbations affectant les conditions de marché, telles que la volatilité des cours de change par rapport à la monnaie nationale.¹

5.3.6. Le risque de solvabilité :

Une banque est considérée comme solvable lorsque la valeur de ses actifs excède ses passifs. Ce risque concerne la survie de la société bancaire et il est le dernier car il est généralement Conséquences d'une ou plusieurs manifestations de risque, que la Banque ne peut empêcher. Nous avons également vu que les faillites bancaires commencent généralement par crise de liquidité. Une réglementation prudente favorise ce risque pour assurer Avoirs déposés par les Clients, évitant ainsi d'éventuels effets de contagion pouvant résulter de la défaillance bancaire.

5.4. La stratégie de la gestion du risque :

Il existerait quatre (4) manières permettant de gérer les risques à savoir :

5.4.1. La prévention :

Ce sont des mesures pouvant être prises pour limiter la survenance d'événements redoutés. Il s'agit d'une stratégie très souvent utilisée et appliquée en premier surtout lorsque le danger est dramatique. La prévention peut se faire aussi par « évitement » dans le cas où l'activité présente un risque majeur. Elle est dans ce cas tout simplement suspendue, considérée par le management des entreprises comme étant la stratégie la moins risquée et surtout la moins chère mais l'inconvénient est la perturbation ou la suspension de la continuité et le développement de l'entreprise.

5.4.2. L'acceptation :

C'est une issue de l'étude de change de danger, cette étude permet d'évaluer les dommages susceptibles de survenir et d'atteindre des personnes exposées si l'évènement redouté à lieu. Ainsi, un risque sans gravité conséquente peut être accepté par les travailleurs au compte de l'entreprise. Cette stratégie est aussi valable lorsque les moyens de protection coutent excessivement chère, elle ne permet pas de protéger le personnel mais l'outil de production tant qu'aucune volonté de réduire les risques ne se manifeste.

¹ DARMON(Jacques)1995, *stratégie bancaire et gestion de bilan*, Edition ECONOMICA, Paris, P.98.

5.4.3. La réduction de risque :

Consiste en l'identification de risques par des opérations d'audit permettant d'analyser par la recherche des facteurs de risques et de vulnérabilité. Cette opération permettra de mettre en place des moyens nécessaires pour la prévention de l'entreprise des risques.

5.4.4. Le transfert :

A titre financier, le transfert des risques s'établit dans le cas d'existence d'une assurance ou toute autre forme de couverture de risque garantissant ainsi la prise en charge de toute forme d'événement aléatoire susceptible l'entreprise.¹

5.5. Les moyens de prévention de risque du crédit :²

L'ampleur des risques liés à l'octroi de crédits bancaires a rendu indispensable la mise en place de différents mécanismes de prévention. Bien qu'une analyse minutieuse de l'entreprise reste la meilleure garantie de prévention des risques, le banquier dispose de plusieurs autres moyens de limitation et de protection qui sont pour certains obligatoires (les règles prudentielles), et pour d'autres facultatifs (la prise de garantie). Parmi eux, Nous pouvons mentionner :

- L'application et le respect des règles prudentielles
- Le recueil des garanties ;
- Le suivi des engagements.

5.5.1. Le respect des règles prudentielles :³

Institués par la Banque d'Algérie par l'instruction N° :74/94 du 29/11/1994 aux banques et établissements financiers pour le but de :

- Renforcer la structure financière des établissements des crédits.
- Améliorer la sécurité des déposants.
- Assurer une meilleure gestion des risques bancaires. Les règles prudentielles les plus significatifs sont :

- 1.Ratio de couverture des risques ou de solvabilité.
- 2.Ratio de division des risques.

¹ DROUET, D. (2018). *Assurance et gestion des risques*. Éditions Economica .paris, p. 16.

² Lopez Frédéric (1997), *Banque et marché de crédit*, PUF, Paris, p. 5

³ Guide des garanties (2010), *Banque crédit populaire*, Direction des Études Juridiques, Éd. 2010.

5.5.1.1 Ratio de couverture des risques (RATIO COOKE) :

Il a pour objectif de renforcer la stabilité de système bancaire, ce ratio est un rapport entre les fonds propres nets de la banque et l'ensemble des risques encourus suite aux engagements qu'elle a pris envers ses clients.

$$\text{RATIO COOKE} = \frac{\text{fonds propres nets}}{\text{Risques encourus pondérés}} \geq 8\%$$

Les banques commerciales sont également tenues de constituer des réserves proportionnelles à leurs dépôts dans un compte ouvert de la Banque d'Algérie. Le montant de ces réserves obligatoires doit représenter 2.5% de la somme des dépôts en Dinars.¹

5.5.1.2. Ratio de division des risques :

Pour éviter la concentration des risques envers un même client, la réglementation fixe une limite individuelle aux engagements sur un même bénéficiaire :

Le total des risques encourus sur un même client ne doit pas dépasser 25% des fonds propres nets de la banque :

$$\frac{\text{fonds propres nets}}{\text{Risque encourus sur un meme bénéficiaire}} \leq 25\%$$

Le montant total des risques encourus sur les clients, ayant dépassé 15% des fonds propres nets de la banque, doit être inférieur à dix (10) fois le montant des fonds propres.

5.5.2. Le recueil des garanties :²

Tout crédit octroyé donne lieu à un recueil de garantie de la part du banquier. Ces Garanties ont été mise en place dans le but de récupérer les fonds empruntés en cas de défaillance du client à échéance.

Il existe 03 catégories de garanties :

5.5.2.1. Les garanties réelles :³

Les garanties réelles sont des biens meubles ou immeubles destiné à garantir le remboursement d'une créance à échéance. Elles se subdivisent en 02 types :

¹ Lamarque E. (2008) « management de la banque », Edition PEARSON Education, paris, P39

² Legeais Dominique (1999), Sûretés et garanties du crédit, LGDJ, Paris, p. 21.

³ <https://fr.linkedin.com/pulse/les-risques-et-garanties-bancaires> consulté le 13/04/2025 à 1h10

- **L'hypothèque :**

L'article 882 du code civil Algérien souligne que : « le contrat d'hypothèque est le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser, par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe ».

L'hypothèque porte sur des biens immeubles tels que les villas, appartements...D'après l'article 883 du code civil Algérien le contrat d'hypothèque peut être réalisé soit par acte authentique (auprès d'un notaire), judiciaire (par jugement) ou légale (par loi)¹.

- **Le nantissement :**

L'article 948 du code civil stipule que : « Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou celle d'un tiers, à remettre au créancier, ou à une tierce personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier, un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet, en quelque main qu'il passe, par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang. »

Le nantissement porte sur des machines, des outils, un fonds de commerce, un marché public...Comme pour l'hypothèque, le but est de garantir le remboursement des créances à échéance.

5.5.2.2.Les garanties personnelles :²

Une garantie personnelle est l'engagement d'une ou plusieurs personnes, physiques ou morales à payer la créance à la place du débiteur en cas de défaillance de ce dernier à échéance.

Les garanties personnelles se subdivisent en 02 types :

- **Le cautionnement**

L'article 644 du code civil Algérien souligne que : « le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier, à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ».

¹. L'article 179 de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit en Algérie (consulté sur www.bank-of-algeria.dz)

² Bendjilali Abdelmadjid (2016), Droit constitutionnel et institutions politiques en Algérie, Collection Droit, Éditions Office des Publications Universitaires (OPU), Alger.p53

Une personne appelée « caution » s'engage à payer la dette du débiteur en cas de défaillance de ce dernier.

On distingue le cautionnement simple et le cautionnement solidaire.

- **Le cautionnement simple :**

Cette caution bénéficie de 02 avantages :

Le bénéfice de discussion : la banque doit poursuivre d'abord le débiteur défaillant avant de poursuivre la caution. L'article 660 du code civil Algérien signale que « le créancier ne peut poursuivre isolément la caution qu'après avoir poursuivi le débiteur.

Il ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté le débiteur dans ses biens. Dans ce cas, la caution doit opposer le bénéfice de discussion. »

Le bénéfice de division : dans le cas de plusieurs cautionnements destinés à garantir une même créance, le banquier peut poursuivre chacune des cautions pour leur part dans l'acte. L'article 664 du code civil Algérien précise que : « lorsqu'il y a plusieurs cautions non solidaires obligées pour la même dette et par le même acte, la dette se divise entre elles et le créancier ne peut poursuivre chacune d'elles que pour sa part dans le cautionnement ».

- **Le cautionnement solidaire :**

Le cautionnement ne jouit pas du bénéfice de discussion selon l'article 665 du code civil Algérien. De ce fait, la banque peut exiger le remboursement de la créance au débiteur, à la caution ou aux deux en même temps.¹

- **L'aval :**

Aux termes de l'article 407 du Code de Commerce : « L'aval est l'engagement d'une personne de payer tout ou partie d'un montant d'une créance, généralement, un effet de commerce ».

Il est exprimé par la mention « bon pour aval » ou toute autre mention équivalente sur le recto de l'effet suivie de la signature de l'avaliseur (avaliseur ou encore donneur d'aval).

Il existe deux formes d'aval :

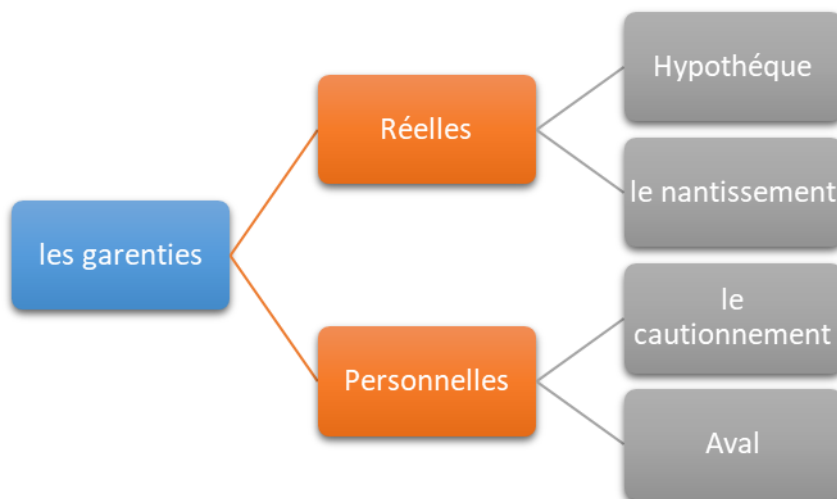
- ✓ L'aval donné sur l'effet de commerce lui-même où sur une allonge : Qui sera collé au dit effet, le donneur d'aval devra apposer les mentions obligatoires au recto de l'effet de commerce.

¹ *Hadj Sadok Tahar (2007), Les risques de l'entreprise et de la banque, Éditions Dahlab, Alger, p. 116.*

- ✓ L'aval donné par un acte séparé : C'est à dire que l'aval est donné sur un document différent de l'effet de commerce. Pour cette forme-là, il est exigé de mentionner le lieu d'intervention de l'aval.¹

Pour résumer les différentes formes de garanties, nous proposons le schéma ci-après :

Figure N°1 : Les différentes formes de garanties



Source : élaboré par nos soins

5.5.2.3. Le suivi des engagements :

Dans le but de garantir la récupération des créances en cas de défaillance des débiteurs, chaque banque et établissement financier doit, en vertu de l'instruction 74-94 du 19/11/1994 émise par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest il procéder au classement des créances par degré encouru et constituer des provisions pour les créances dont le recouvrement n'est pas assuré. Ces provisions varient, et sont de trois niveaux :

Provisions à 30 %(pour les créances à problèmes potentiel) ;

Provisions à 50 % (pour les créances très risquées) ;

Provisions à 100 % (pour les créances compromises).

¹ Article 409 du Code de commerce algérien (2007), qui définit la garantie personnelle (aval), p. 97

Conclusion :

En somme, cette section a permis de souligner l'importance du financement bancaire, et plus particulièrement des crédits d'investissement, comme levier principal pour la concrétisation des projets économiques. Cette analyse montre bien que les crédits bancaires représentent une réelle opportunité de croissance pour les entreprises, leur octroi nécessite une démarche rigoureuse de la part des banques, visant à limiter les risques, en particulier le risque de crédit. La diversité des types de crédits, les outils de gestion des risques et les garanties exigées illustrent la complexité inhérente à l'activité bancaire, surtout lorsqu'il s'agit d'un financement des projets d'investissement. C'est cette complexité qui justifie la mise en œuvre d'une démarche structurée, combinant une analyse financière approfondie, une évaluation de la faisabilité du projet, ainsi qu'un suivi rigoureux après l'octroi du financement. C'est à ce stade que l'analyse financière se révèle comme un outil central dans le processus décisionnel bancaire. Elle permet d'évaluer la rentabilité du projet, la solidité financière de l'emprunteur, ainsi que sa capacité à honorer ses engagements futurs. À travers l'analyse des bilans, des comptes de résultat, des flux de trésorerie et des ratios financiers, l'analyse financière offre une vision claire de la situation économique et financière de l'entreprise, devenant ainsi une étape incontournable avant toute décision d'octroi de crédit d'investissement. Ainsi, la section suivante sera consacrée à une étude approfondie de l'analyse financière, en soulignant ses outils, ses objectifs et son rôle principal dans l'évaluation et le financement des projets d'investissement au sein des institutions bancaires.

Section 02 : Cadre Théorique de l'Analyse Financière : Définition, Objectifs et Méthodes

L'octroi de crédit expose les banques à des risques, surtout lorsqu'il s'agit de financer des projets d'investissement. Pour minimiser ces risques, les banques utilisent l'analyse financière. Cette technique permet d'évaluer la solidité financière de l'emprunteur, la viabilité du projet et sa capacité à rembourser. En identifiant les forces, les faiblesses et les risques, l'analyse financière aide les banquiers à prendre des décisions éclairées et à réduire les risques liés à l'octroi de crédits.

1. Définitions de l'analyse financière :

On peut définir l'analyse financière comme étant « une démarche qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion,...), solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers¹ et capacité à faire face à ses engagements) et en fin son patrimoine ».¹

« L'analyse financière est définie comme l'ensemble des techniques et de méthodes Permettent de rechercher dans quelle mesure une entreprise est assurée de maintenir l'équilibre de ses structures financières tant sur le plan à court terme, que sur le plan à moyen et long terme, donc de porter un jugement sur ses perspectives d'avenir ».²

Pour résumer, l'analyse financière est une méthode d'évaluation qui repose sur l'étude des données comptables pour apprécier la performance, la solvabilité et la solidité d'une entreprise. Elle permet de juger de sa capacité à créer de la valeur et à honorer ses engagements.

2. Les objectifs de l'analyse financière:

L'analyse financière a pour objectif la recherche des conditions de l'équilibre financier de l'entreprise ainsi que la mesure de sa performance. Les objectifs de l'analyse financière sont différents suivant qu'elle est menée par l'entreprise elle-même, par l'intermédiaire de ses services financiers ou bien par les tiers tels que les banques, les organismes de crédit, fournisseurs, actionnaires aux épargnants.³

Donc on peut dire que les objectives varient selon les acteurs qui réalisent :

Pour l'entreprise elle-même (via ses services financiers), elle permet de suivre sa santé financière, d'orienter ses décisions stratégiques et d'anticiper les risques.

Pour les tiers extérieurs (banques, organismes de crédit, fournisseurs, actionnaires ou épargnants), elle constitue un outil d'aide à la décision afin d'évaluer la capacité de

¹ Hutin Hervé (2004), *Toute la finance, 3ème édition, D'Organisation, Paris*, p. 77

² Chiha K. (2012), *Finance d'entreprise : approche stratégique*, Édition Houma, Alger, p. 38.

³ Elie C. (2006), *Analyse financière*, Édition Economica, Paris, p. 08

l'entreprise à honorer ses engagements, générer des profits et assurer leur retour sur investissement.

3. Démarche générique de l'analyse financière:

« Les normes professionnelles de l'analyse financière indiquent que la réalisation de l'analyse financière suit un processus en six phases. »¹

3.1. La collecte des informations

Cette étape consiste à rassembler l'ensemble des données financières et qualitatives concernant l'entreprise analysée. Cela inclut les états financiers (bilan, compte de résultat, flux de trésorerie), mais aussi des informations sur le secteur d'activité, l'environnement économique, la réglementation, et les concurrents.

« La première étape est celle de la collecte de l'ensemble des informations utiles : données financières sur la société mais également informations qualitatives sur son métier et ses activités. »²

3.2. Retraitement de l'information

Les données brutes doivent être ajustées pour être interprétables selon une logique financière. Cela implique une relecture des comptes pour refléter la réalité économique de l'entreprise, et l'intégration d'éléments qualitatifs.

« Les données comptables doivent devenir financières et les éléments qualitatifs doivent s'insérer dans le schéma d'analyse. »³

3.3. Calculs et indicateurs

Divers ratios, indicateurs et outils quantitatifs sont ensuite mobilisés pour évaluer la performance, la rentabilité, la solvabilité ainsi que la structure financière de l'entreprise. Ces instruments permettent d'obtenir une lecture objective et normalisée de sa situation économique.

« On applique aux données financières un ensemble d'instruments d'analyse dans le but d'opérer une série de mesures objectives et quantitatives. »⁴

¹ Alazard Claude, Sépari Slimane (2016), *Analyse financière : une approche par le diagnostic*, 2^e édition, Dunod, Paris, p. 50.

² Ibid, p. 50.

³ Ibid, p. 50.

⁴ Ibid, p. 50.

3.4. Interprétation des résultats

Une fois les indicateurs calculés, il convient de les analyser et de les interpréter en tenant compte du contexte. L'objectif est de « faire parler » les chiffres et d'en tirer une compréhension claire et pertinente.

« Il s'agit de 'faire parler' les résultats, en adoptant un raisonnement homogène. »¹

3.5. Diagnostic financier

À partir des résultats analysés, l'analyste établit un diagnostic. Celui-ci qualifie la santé financière de l'entreprise (solide, vulnérable, en croissance ou en difficulté) et identifie les causes principales de cette situation.

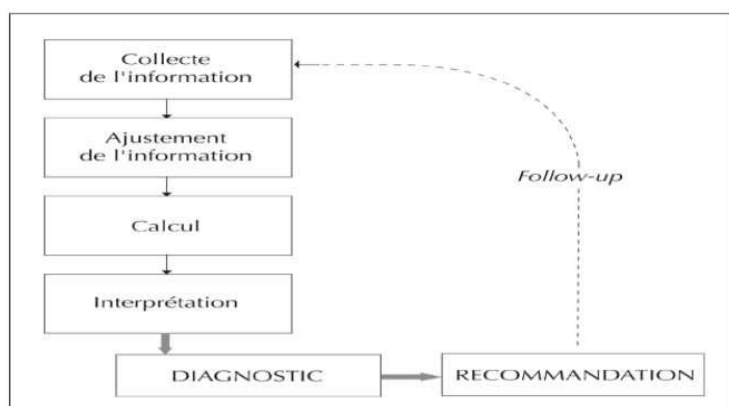
« Le diagnostic consiste à identifier les phénomènes financiers qui affectent la société, et leurs causes. »²

3.6. Recommandations

Enfin, l'analyste conclut par des propositions concrètes à l'attention des décideurs (investisseurs, managers, créanciers, etc.). Ces recommandations visent à améliorer la performance ou à corriger les faiblesses.

« Cette dernière étape dépend de l'angle d'analyse retenu. Elle "signe" l'analyse financière, en la concluant par des prescriptions d'actions vis-à-vis de la société examinée s. »³

Schéma N°01: processus de l'analyse financière



Source : Philippe Thomas, « Analyse financière Approche internationale - CFA », RB Édition, 2011, p. 21.

¹ Ibid, p. 51.

² Idem.

³ Ibid, p. 51.

4. L'analyse financière et la prise de décision

Dans le cadre de la prise de décision bancaire, et plus généralement dans l'évaluation du financement d'un projet d'investissement, l'analyse financière occupe une place centrale. Elle permet à la banque de fonder son jugement sur la solidité financière du demandeur de crédit, ainsi que sur la viabilité économique du projet envisagé, autrement dit, sur le niveau de risque associé à la perte potentielle des fonds prêtés.

La démarche d'octroi de crédit, qui constitue une fonction essentielle de l'activité bancaire, met en évidence la dimension normative des outils de gestion. En effet, qu'ils s'adressent aux particuliers ou aux entreprises, les organismes de crédit ont été amenés à développer une gamme étendue d'outils destinés à appuyer leurs décisions et à se protéger contre le risque de non-remboursement.¹

Les établissements bancaires ont, dans cette optique, mis en place des procédures d'analyse de dossiers particulièrement standardisées. Leur objectif principal est de faire émerger des signaux d'alerte permettant d'identifier les situations à risque, notamment celles concernant les entreprises fragiles sur le plan financier.

L'évaluation menée suit plusieurs étapes successives, au cours desquelles l'entreprise est analysée sous différents angles. L'axe principal de cette démarche repose sur l'utilisation de ratios comptables et financiers, généralement issus de la lecture des états financiers et documents comptables.

Ainsi, l'analyse financière représente un outil fondamental pour sécuriser le financement des projets d'investissement. Elle permet d'anticiper les risques potentiels et d'éclairer la décision bancaire de manière rigoureuse, structurée et objectivée.²

4.1. La base de la décision : L'information comptable.

Les documents comptables représentent la matière première de toute analyse crédit. Une fois traités, ils permettent la formation d'un jugement et aboutissent à la décision.³

¹ De La Bruslerie Jean-Paul (1999), *Analyse financière : information et diagnostic*, Éditions Economica, Paris, p. 15.

² Ibid., p. 16.

³ Mestrallet Laurence-Sophie (Novembre 2001), *L'analyse financière au cœur du processus d'octroi de crédit*, Banque et Stratégie, n° 190, p. 30.

5. Les sources d'information de l'analyse financière :

5.1. L'information comptable :

L'analyse financière repose sur des états financiers clés (bilan, tableau compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, etc.)

5.1.1. Le bilan: est un document de synthèse comptable, il récapitule à une date donnée les droits de propriété et de créance, qui figurent à l'actif, et les engagements vis-à-vis des tiers et à l'égard des propriétaires, figurant au passif.¹

Il reflète le patrimoine de l'entreprise, il doit être certifié par un commissaire au compte, agréé pour s'assurer de l'authenticité des informations qu'il comporte.

5.1.1.1. La structure du bilan :(annexe01)

A. L'actif :

Se trouve à gauche du bilan et comporte tous les éléments de la situation patrimoniale active à savoir les investissements, les stocks, les créances et la trésorerie, ces biens ont été acquis grâce à des ressources que l'on retrouve au le passif du bilan.

B. Passif :

Se trouve à la colonne droite du bilan, comporte tous les éléments de la situation patrimoniale passive (une valeur économique négative pour l'entreprise), à savoir les dettes auprès des banques, ou auprès des fournisseurs. Les capitaux propres s'inscrivent au passif bien qu'il ne s'agisse pas de dette.

5.1.2. Le tableau de compte résultat (TCR) :(annexe02)

On peut définir le compte de résultat de la manière suivante : « Le compte de résultat récapitule les produits et charges de l'entreprise, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il fait apparaître par différence, après la déduction des amortissements et des provisions le bénéfice ou la perte de l'exercice. »²

A partir de la définition ci-dessus, il est clair que le compte de résultat est un document qui fait partie des états financiers dont la fonction est d'indiquer le résultat net en synthétisant les charges (classe 06) et les produits (classe 7) de l'entreprise à la fin de l'exercice comptable

¹ Bruslerie Christian de la (1999), *Comptabilité financière*, Éditions Economica, Paris, p. 74.

² Jean-Pierre Lahille (2007), *Analyse financière*, 3^e édition, Dunod, Paris, p. 17.

5.1.3. Le tableau de flux de trésorerie:(annexe 03)

Le tableau de flux de trésorerie a pour objet d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entité à générer des flux de trésorerie, ainsi que des informations sur l'utilisation de ces flux de trésorerie

L'utilité de ce tableau est de connaître le flux d'entrée et de sortie de trésorerie afin de quantifier les besoins des entreprises et de palier à leurs difficultés.¹

Les flux de trésoreries sont :

- Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles
- Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement
- Flux de trésorerie lié aux opérations de financement

Remarque :

Le bilan et le tableau de compte de résultat permettent de construire une méthode d'analyse statique de la structure financière de l'entreprise, en fournissant des indicateurs essentiels pour apprécier son équilibre financier à court et à long terme.

Le tableau de flux de trésorerie offre une analyse dynamique de la situation financière de l'entreprise, en présentant l'évolution de la trésorerie liée aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement, ce qui permet d'évaluer sa capacité à générer des liquidités et la pérennité de ses financements.

5.1.4. L'annexe :

Son rôle est de préciser les règles et méthodes comptables utilisées, et fournir des compléments d'informations au bilan et au compte de résultats.

5.2. L'information externe

Ces informations proviennent des organismes publics ou privés : ONS(Office Nationale des Statistiques), des cabinets d'audit et notamment par la consultation de la centrale des impayés, la centrale des risques et la centrale des bilans de la Banque d'Algérie.²

¹ De La Bruslerie Jean-Paul(2013), Analyse financière : information et diagnostic, Éditions Economica, 6^e édition, Paris, p. 267

² M. B. S. (2013), Gestion du risque du crédit par la méthode crédit scoring, Cas de la DRE-BNA de Bejaia ,mémoire de master ,Université Abderrahmane Mira, Béjaïa, p.56

6. Les outils et techniques d'analyse financière : ratios et équilibre financier:

Après la collecte des informations financières, leur traitement constitue une étape essentielle du processus d'analyse. Le diagnostic financier vise à établir un véritable bilan de santé de l'entreprise, en examinant l'équilibre de sa structure financière et la performance de son activité. Pour ce faire, le banquier mobilise divers outils d'analyse, notamment les ratios financiers, qu'il calcule et interprète afin d'évaluer la rentabilité, la solvabilité et la viabilité de l'entreprise. Cette évaluation, à la fois globale et spécifique, permet d'éclairer la décision de financement en identifiant les forces et les risques liés à la situation financière de l'entreprise.

6.1. L'analyse de l'équilibre financier:

6.1.1. Le passage du bilan comptable au bilan financier :

Le bilan comptable présenté ne répond pas aux besoins des banques, fournisseurs, actionnaires. En matière d'information financières.

C'est pourquoi l'analyse financière doit procéder à certaine correction afin d'aboutir au bilan financier. Ce dernier peut défini comme étant le bilan comptable retraité en fonction de certains critères qui intéressent particulièrement les banques. L'objectif du bilan financier consiste à savoir si l'entreprise serait solvable en cas de cessation d'activité. La structure du bilan financier est désignée par l'ensemble des relations qui caractérisent les éléments constitutifs de ce bilan financier.

6.1.1.1. L'étude du bilan:

Pour procéder à l'analyse du bilan de l'entreprise, il convient tout d'abord de rappeler que le bilan financier se compose de deux grandes catégories d'éléments, à savoir:

A. L'actif, subdivisé en deux parties principales :

- **L'actif à long terme**, appelé également actif immobilisé, regroupe l'ensemble des immobilisations, qu'elles soient incorporelles, corporelles ou financières.
- **L'actif à court terme**, ou actif circulant, comprend :
 - Les valeurs d'exploitation, constituées principalement des stocks et encours
 - Les valeurs réalisables, représentant l'ensemble des créances (clients, autres débiteurs, impôts et taxes à recouvrer, autres créances diverses)

-Les valeurs disponibles, correspondant aux éléments de trésorerie, aux placements et à d'autres actifs financiers courants.

B. Le passif, qui se compose des éléments suivants :

● **Les capitaux propres, incluant :**

-le capital émis, le capital non appelé, les primes et réserves, les écarts de réévaluation, les écarts d'équivalence, le résultat net, ainsi que les autres capitaux propres.

● **Les dettes à long et moyen terme, constituées principalement :**

-des emprunts et dettes financières, des impôts différés et provisionnés, des autres dettes non courantes, des provisions et des produits constatés d'avance

● **Les dettes à court terme**, regroupant l'ensemble des passifs courants, c'est-à-dire les engagements exigibles à court terme liés à l'exploitation (fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres dettes diverses, etc.)¹

Tableau N° 01: La structure standard du bilan financier :

Actif immobilisé		Capitaux permanents	Capitaux
➤ Immobilisation incorporelles			Propres
➤ Immobilisation corporelles			
➤ Immobilisation financières			
Actif	Valeurs d’exploitation		Dettes à long et moyen terme
Circulant	Valeurs réalisables		
	Valeurs disponibles	Dettes à court terme	

Source : E. COHEN, « Analyse financière », 5^{ème} édition ECONOMICA, Paris, 2004, p 20.

6.1.2. Les indicateurs d'équilibre financier:

Le banquier procède à l'analyse du bilan financier de l'entreprise afin d'apprécier ses équilibres à travers l'utilisation de divers ratios financiers.

Trois éléments fondamentaux permettent de mesurer cet équilibre financier : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.

6.1.2.1. Le fond de roulement (FR):

Parmi les multiples définitions concernant le fonds de roulement (FR), on peut retenir : C'est l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés, il constitue une marge de

¹ Elie c ,op-cit, p.19

sécurité, le fonds de roulement peut constituer une liquidité potentielle que l'entreprise détient pour faire face à ses actifs à moins d'un an à cause d'insuffisance de ressources de même cycle court¹

On peut calculer le FR par deux méthodes² :

Par le haut du bilan : $FR = \text{capitaux permanents} - \text{immobilisation nettes}$

Par le bas du bilan : $FR = \text{Actif circulant} - \text{Dettes à Court termes}$

6.1.2.1.1. Évolution du Fond de Roulement (FR)

Le tableau suivant présente les principales situations que peut connaître le fonds de roulement, ainsi que leurs interprétations et implications financières.

Tableau N°02 : les différentes situations du Fonds de Roulement

Situation du FR	Interprétation	Remarques / Vigilances
FR en progression	Une part importante de l'actif circulant est financée par les capitaux permanents.	Vérifier que cette amélioration ne s'est pas faite au détriment de l'autonomie financière.
FR en diminution	Réduction de la marge de sécurité financière.	Peut être acceptable si cette baisse finance des investissements rentables à long terme.
FR stationnaire	Indique une stagnation de l'entreprise.	Analyser s'il s'agit d'une pause conjoncturelle ou d'un ralentissement structurel de l'activité.
FR positif	Excédent de ressources longues permettant de financer le cycle d'exploitation.	Situation saine : l'entreprise a une bonne structure financière.
FR nul	Les capitaux permanents couvrent exactement les immobilisations.	Situation équilibrée, mais l'absence d'excédent rend l'équilibre financier fragile.
FR négatif	Les immobilisations sont partiellement financées par des ressources à court terme.	Déséquilibre financier : nécessité d'un apport pour renforcer les capitaux permanents.
Cas particulier (secteurs)	Dans certains secteurs (rotation rapide des stocks, paiement comptant), un FR nul voire négatif peut être toléré.	Exemple : grande distribution, restauration rapide, etc.

Source : Tableau élaboré par nos soins d'après Bernet-Rollande, Luc (2009), Pratique de l'analyse financière, Éditions Dunod, Paris, p. 110-111

6.1.2.2. Le besoin en fond de roulement (BFR):

Le besoin en fonds de roulement (BFR) représente un besoin net de financement lié essentiellement aux opérations de gestion courante. Il résulte des décalages fréquents entre les encaissements et les décaissements, notamment en ce qui concerne les charges et les produits. En raison du caractère récurrent de ces opérations, ce besoin tend à devenir permanent. C'est

¹ St-Pierre Josée (2003), *La gestion financière des PME*, Presse de l'Université du Québec, Québec. p143

² allada, S. et Coille, J.-C. (2000), *Outils et mécanismes de gestion financière*, Éditions Maxima, Paris, p. 124

cette régularité qui justifie l'expression « besoin en fonds de roulement » ou encore « besoin en capitaux permanents », dans la mesure où le fonds de roulement constitue un excédent de ressources stables. Il convient également de noter que le BFR peut varier en fonction du caractère saisonnier ou non de l'activité de l'entreprise.¹

Tableau N°03: Calcul et interprétation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Élément	Contenu
Formule de calcul	BFR = Actif circulant (hors disponibilités) – Passif circulant (hors découverts bancaires)
Situation	Interprétation
BFR > 0	Les emplois d'exploitation sont supérieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise a un besoin de financement. Cela reflète une rotation lente des stocks (cas des entreprises industrielles).
BFR ≤ 0	Les ressources sont suffisantes pour couvrir les emplois. Il n'y a pas de besoin de financement d'exploitation. L'excédent alimente la trésorerie nette. Cela traduit une rotation rapide des stocks (cas des grandes surfaces).

Source : S. PARIENTE (2013). *Analyse financière et évaluation de l'entreprise*. PEARSON Education, paris, p. 13.

6.1.2.3. La trésorerie nette:

La trésorerie d'une entreprise représente la différence entre les actifs et les dettes dont la liquidité et l'exigibilité sont immédiate. Elle exprime l'excédent ou l'insuffisance de fonds de roulement après financement du besoin en fonds de roulement, elle est la résultante de la comparaison, à une date donnée, du fond de roulement et le besoin de fond de roulement.²

Elle se calcul comme suit :

Trésorerie = FR – BFR = valeur disponible – DCT
--

6.1.2.4. Les différentes situations types d'équilibre financier

Pour une bonne appréciation de la solvabilité, qui consiste à juger la capacité de rembourser à échéance, ou même l'appréciation de liquidité, l'analyse de la relation entre les aspects de liquidité est obligatoire et les calculs ne sont jamais suffisants, le banquier doit comparer le

¹ S. PARIENTE (2013). *Analyse financière et évaluation de l'entreprise*. France : PEARSON Education, p. 13.

² S. BALLADA et J.-C. COILLE (2000). *Outils et mécanismes de gestion financière*. Paris : Éditions Maxima, p. 124.

fonds de roulement avec les montants et les degrés de liquidité de l'actif circulant et l'exigibilité des dettes à court terme pour connaître la véritable structure financière et la solvabilité de l'entreprise

Tableau N°04: tableau des situations équilibre financier

Situation	FRNG	BFR	Trésorerie	Commentaire	Commentaire du banquier
1ère	+	+	+	Cette situation est satisfaisante sur le plan de l'équilibre financier car la présence d'un FRNG positif indique que les emplois stables sont entièrement financés par des ressources stables. Le FRNG couvre par ailleurs largement le BFR ; il en résulte une trésorerie positive importante. Il faut alors veiller à ce que cette abondance de trésorerie soit gérée de manière optimale.	Favorable : Très bonne structure financière, bon potentiel de gestion et de placement.
2ème	+	+	-	Cette situation n'est pas satisfaisante : lorsque le FRNG est inférieur au BFR, celui-ci n'est pas entièrement couvert par les ressources longues et il faut donc trouver l'équilibre financier en ayant recours à de la trésorerie négative. Une trésorerie nette négative signifie que l'équilibre financier a été obtenu grâce à des concours bancaires courants ou des découverts bancaires.	Réservé : Risque de dépendance bancaire, attention aux coûts à court terme.
3ème	+	-	+	Cette situation est bien évidemment excellente car l'actif immobilisé est entièrement couvert par des ressources stables. Il existe simultanément un excédent de ressources de financement long et un excédent de financement court qui se traduisent par une trésorerie abondante.	Très favorable : Situation excellente, idéale pour accorder un financement.
4ème	-	-	-	Cette situation n'est pas satisfaisante car une partie de l'actif immobilisé est financée par des ressources courtes (concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque). L'équilibre financier est fragile et pour partie coûteux, il peut par ailleurs être remis en question par les fournisseurs et les banques.	Défavorable: Financement dangereux, instabilité importante.
5ème	-	+	-	Cette situation est très inquiétante car une partie de l'actif immobilisé et le BFR sont financés par les concours bancaires courants et des soldes créditeurs de banque dont le coût est toujours très élevé et dont le renouvellement peut être à tout moment remis en question par les banques.	Très défavorable : Profil à très haut risque, dépendance bancaire totale.
6ème	-	-	+	Cette situation est dangereuse car elle place l'entreprise en situation de dépendance vis-à-vis des fournisseurs, qui par les crédits qu'ils accordent financent une partie de l'actif immobilisé et procurent une trésorerie positive. L'équilibre financier obtenu repose uniquement sur la confiance des fournisseurs, qui peuvent en la retirant, mettre l'entreprise en péril.	Peu favorable : Forte dépendance fournisseur, risque à surveiller.

Source: Tableau élaboré par nos soins sur la base de : Bernet-Rollande, Luc (2009),
***Pratique de l'analyse financière*, Éditions Dunod, Paris, p. 110**

6.1.2.5. Capacité d'autofinancement (CAF) :

En complément de l'analyse des équilibres financiers à court terme (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie), la capacité d'autofinancement (CAF), bien qu'elle ne constitue pas un indicateur direct de l'équilibre financier, joue un rôle fondamental dans l'évaluation de la capacité de l'entreprise à préserver cet équilibre sur le long terme. Elle reflète les liquidités générées par l'activité, disponibles pour rembourser les emprunts, investir ou encore renforcer la trésorerie.

On peut dire que la «La CAF représente l'ensemble des ressources de financement internes dégagé par l'activité de l'entreprise durant l'exercice et dont elle pourrait se servir pour assurer les besoins financiers inhérents à son développement, la capacité d'autofinancement estime la capacité de développement de l'entreprise, son degré d'indépendance financière et donc son potentiel d'endettement ».¹

Tableau N°05 : Le Calcul de la CAF par deux méthodes

Méthode Additive (Ascendante)	Méthode Soustractive (Descendante)
CAF = Résultat net	CAF = EBE (Excédent Brut d'Exploitation)
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	+ Transferts de charges d'exploitation
– Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	+ Autres produits d'exploitation
– Plus-value sur cession d'actifs	– Autres charges d'exploitation
+ Moins-value sur cession d'actifs	+ Produits financiers
+ Subvention d'investissement virée au compte de résultat	– Charges financières
	+ Produits extraordinaires
	– Charges extraordinaires
	– Participation des salaires
	– IBS (Impôt sur les Bénéfices des Sociétés)

Source : Hubert de La Bruslerie (2010), *Analyse financière : Information financière, diagnostic et évaluation*, 4^e éd, paris, p. 177.

6.2. L'analyse financière par la méthode des ratios:

Définition du ratio :

« C'est un rapport entre deux grandeurs significatives (masse du bilan, du compte de résultat, indicateurs de gestion...) ayant pour objectif de fournir des informations utiles et

¹ GRANDGUILLOT, Francis et GRANDGUILLOT, Béatrice (2014/2015). *L'essentiel de l'analyse financière* (12^e éd.). Paris : LEXTENSO, p. 61.

complémentaires aux données utilisées pour son calcul. Les ratios sont des outils de mesure et de contrôle de l'évolution dans le temps et dans l'espace d'un phénomène étudié en analyse financière »¹

Il existe une multitude de ratios financiers. Toutefois, nous nous concentrerons sur ceux qui, du point de vue du banquier, sont directement liés à la fonction financière de l'entreprise.

6.2.1. Les ratios de structures

Les ratios de structure portent sur les grandes masses du haut du bilan et permettent d'évaluer les conditions d'équilibre financier de l'entreprise. Les principaux d'entre eux sont présentés dans le tableau ci-dessous

Tableau N°06: Les Ratios de Structure

Nom du Ratio	Formule de calcul	Interprétation	Utilité pour le banquier
financement permanent	$\text{= Capitaux permanents} / \text{Actif immobilisé}$	Ratio > 1 : Fonds de roulement positif, équilibre financier à long terme. Ratio < 1 : Déséquilibre financier à long terme.	Évalue la solvabilité à long terme avant l'octroi d'un crédit à long terme.
financement propre	$\text{= Fonds propres} / \text{Actif immobilisé}$	Ratio > 1 : L'entreprise couvre ses actifs immobilisés par ses ressources propres. Ratio < 1 : Fonds de roulement propre négatif.	Mesure la dépendance de l'entreprise aux dettes à long terme.
autonomie financière	$\text{= Fonds propres} / \text{Somme des dettes}$	< 33% : Zone dangereuse. Entre 33% et 66% : Zone normale. > 66% : Situation confortable.	Mesure la solidité financière. Forte autonomie = favorable au crédit.
Solvabilité générale	$\text{= Somme des actifs} / \text{Somme des actifs}$	$R < 1$: L'entreprise n'est pas solvable. $R > 1$: L'entreprise est solvable.	Mesure la capacité de l'entreprise à couvrir toutes ses dettes avec l'ensemble de ses actifs.
Capacité de remboursement	$\text{= Fonds propres} / \text{Capitaux permanents}$	Ratio > 50% : L'entreprise peut s'endetter. Moins de 50% : Difficultés à obtenir un crédit à long terme.	Informe sur la capacité à gérer des emprunts à long terme.
capacité de remboursement	$\text{= Dettes financières} / \text{CAF}$	Mesure le nombre d'années que mettrait la CAF à rembourser ses dettes. Doit être inférieur à 4 ans.	Évalue si l'entreprise génère assez de liquidités pour rembourser ses dettes sans risque.

Source: BEATRICE ET FRANCIS. GRANDGUILLOT (2015-2016), Analyse financière, 12ème Ed Lextenso, p144

¹GRANDGUILLOT, Béatrice et GRANDGUILLOT, Francis (2002). Analyse financière : les outils du diagnostic financier. Paris : Gualino, p. 137.

6.2.2. Ratios de liquidité

Les ratios de liquidité évaluent la capacité de l'entreprise à mobiliser ses actifs circulants pour honorer ses dettes à court terme.

Tableau N°07: Ratios de Liquidité

Nom du Ratio	Formule de calcul	Interprétation	Lien avec le Banquier
liquidité générale	= Actif courant / Dettes à court terme (DCT)	Capacité à couvrir les dettes à court terme. Ce ratio doit être ≥ 1 .	Évalue la solvabilité à court terme.
liquidité réduite	= (Créances + Disponibilités) / DCT	Capacité à faire face aux dettes sans vendre les stocks. Ce ratio doit être proche de 1.	Vérifie la capacité à régler sans dépendre du stock.
liquidité immédiate	= Disponibilités / DCT	Couverture des dettes à court terme par les liquidités. Généralement < 1 .	Montre la capacité à faire face aux dettes uniquement avec les liquidités disponibles.

Source: BEATRICE ET FRANCIS. GRANDGUILLOT (2015-2016), Analyse financière, 12ème Ed, Lextenso, p144-145

6.2.3. Ratios de Rentabilité:

Les ratios de rentabilité permettent d'évaluer la performance économique et financière de l'entreprise, en reflétant les effets des décisions stratégiques et opérationnelles prises par la direction. Le tableau suivant présente les principaux ratios de rentabilité utilisés par la banque pour analyser l'entreprise avant de décider de l'octroi éventuel d'un crédit.

Tableau N°08: Ratios de rentabilité

Nom du Ratio	Formule de calcul	Interprétation	Lien avec le Banquier
rentabilité économique	= Résultat opérationnel / Total actif	Mesure la profitabilité de l'entreprise. Permet de savoir s'il faut investir ou non.	Permet d'évaluer si les actifs génèrent un rendement suffisant pour justifier un prêt.
rentabilité financière	= Résultat net / Fonds propres	Mesure la capacité à générer des bénéfices et à rémunérer les actionnaires.	Évalue la rentabilité nette et la capacité à rembourser les emprunts.

Source : Alain Marion, "Analyse financière", 4ème édition, DUNOD, Paris, 2007

6.2.1. Les limites de l'analyse par la méthode des ratios

L'utilisation des ratios présente des limites importantes et nécessite prudence dans leur interprétation. Il n'existe pas de normes universelles pour leur calcul, et certains secteurs disposent d'informations plus complètes que d'autres. Parmi les principaux écueils : l'appartenance à un groupe peut fausser l'analyse de l'endettement, notamment quand les flux financiers restent internes, et les entreprises saisonnières peuvent présenter des bilans peu représentatifs selon la date de clôture. Ainsi, les ratios doivent être utilisés avec recul, en

tenant compte des spécificités de chaque situation pour une analyse fiable de la santé financière..¹

Conclusion

L'analyse financière constitue un pilier essentiel dans la prise de décision bancaire, notamment pour l'octroi de crédits d'investissement. Elle permet d'évaluer la solidité financière d'une entreprise, la viabilité de son projet et sa capacité à honorer ses engagements. À travers des méthodes rigoureuses comme l'étude des ratios, l'analyse des équilibres financiers (FR, BFR, trésorerie) et l'évaluation de la rentabilité, les banques peuvent minimiser les risques et optimiser leurs décisions. Cependant, cette analyse présente des limites, telles que la dépendance aux données comptables et la nécessité de contextualiser les résultats. Malgré ces contraintes, elle reste un outil indispensable pour garantir la pérennité des projets financés et la sécurité des institutions bancaires. La section suivante abordera le montage d'un dossier de crédit, étape cruciale pour concrétiser ces analyses dans le cadre du financement d'un projet.

Section 03: Le montage d'un dossier de crédit d'investissement dans le cadre du financement d'un projet

Le dossier de crédit est un outil essentiel qui permet au banquier de mieux connaître et évaluer son client. L'étude d'un projet d'investissement repose sur la constitution de ce dossier, ainsi que sur l'analyse technique, économique et financière de sa rentabilité. Avant d'engager des fonds dans un projet, le banquier doit réaliser une étude approfondie, car le risque lié à cet investissement est important, notamment en raison de sa durée et du montant des capitaux mobilisés.

Un projet d'investissement comprend plusieurs étapes, et pour assurer son bon déroulement, le banquier doit collecter toutes les informations nécessaires sur l'entreprise porteuse du projet. Il doit également s'assurer que les dépenses engagées pour la réalisation du projet ne dépassent pas les prévisions initiales.²

¹ Bazet, J.-L. et Faucher, P. (2010), *Finance d'entreprise*, 2e éd., Éditions Nathan, Paris, p. 180

² Bouyacoub, F. (2001), *L'entreprise et le financement bancaire*, Éditions Casbah, Alger, p. 143

1. La constitution de dossier de crédit¹

Le banquier doit rassembler tous les documents lui permettant de cerner au mieux l'entreprise désirant investir. La liste des documents exigés, varie selon la nature de l'investissement projeté et l'ancienneté de la relation de la banque avec son client. Néanmoins, il existe une liste commune de documents demandés pour tous les types d'investissements. Le banquier a également le droit d'exiger tout document jugé pertinent et nécessaire pour étudier la demande de crédit présentée par le client

1.2. Documents administratifs et juridiques:

◆ **Demande écrite de l'entreprise²:** La demande de crédit destinée à financer un investissement doit impérativement inclure un en-tête complet avec les informations de l'entreprise (dénomination, siège social, contacts), être dûment signée et cachetée par les personnes habilitées, et préciser avec exactitude la nature, le montant et l'objet du financement sollicité, garantissant ainsi la validité et l'engagement formel de l'entreprise.

◆ Copie du Registre de Commerce et/ou de l'agrément, si applicable.

◆ Copie des statuts de l'entreprise

◆ Copies du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) et du Numéro d'Identification Statistique (NIS).

◆ Décision officielle désignant les personnes habilitées à gérer le compte bancaire et à engager financièrement l'entreprise, présentée sur papier à en-tête et signée par le représentant légal.

◆ Copie certifiée conforme du titre de propriété, acte administratif

Bail de location du terrain ou du local d'exploitation.

◆ Pour les Entreprises Publiques Économiques, délibération du Conseil d'Administration autorisant l'investissement

1.3. Les documents comptables et fiscaux :

◆ Les trois derniers bilans fiscaux et tableaux des comptes de résultats (TCR) avec leurs Annexes réglementaires.

◆ Bilan et TCR prévisionnels sur une période minimale de cinq ans, signés par une

¹ Document interne CPA

² Lasary, F. (2007), Évaluation et financement de projets, Éditions Dar El Othmania, Alger, p. 45.

personne habilitée.

- ◆ Pièces fiscales et parafiscales à jour datant de moins de trois mois pour les entreprises en activité, ou déclaration d'existence pour celles n'ayant pas encore commencé leur activité.

1.4. Les documents économiques et financiers:

- ◆ Étude technico-économique détaillée du projet.
- ◆ Facture pro-forma et/ou contrat commercial récent pour les équipements à importer ou Acheter localement.
- ◆ État descriptif et estimatif des travaux de génie civil et bâtiment, réalisés et à réaliser, établi par un bureau d'architecture agréé.
- ◆ Justificatifs des dépenses déjà engagées dans le cadre du projet.

1.5. Les documents techniques

Les documents techniques demandés par le banquier sont :

- ◆ Permis de construire en cours de validité ;
- ◆ Plan de masse et de situation du projet à réaliser ;
- ◆ Plan d'architecture et de la charpente ;
- ◆ Pour les projets de carrières, une étude géologique du site, autorisation d'exploitation et/ou de concession délivrée par une autorité compétente, titre minier.
- ◆ Analyse de la qualité du gisement pour les projets de production de matériaux de construction.
- ◆ Autorisations ou agréments de l'organisme compétant pour les activités relevant du secteur du tourisme et de la santé.
- ◆ Convention CTC des infrastructures devant abriter les projets d'investissement.

1.6. Autres

- ◆ Fiche de groupe pour les sociétés apparentées.
- ◆ Expertise du bien proposé en hypothèque par un expert agréé par le CPA.

Remarque

Les documents déjà cités constituent le dossier de crédit standard qu'il y a lieu d'exiger. Cependant, ce dossier devra être modulé dans la mesure où le promoteur et déjà client de la banque, et que certains documents ont été déjà versés.

2. Évaluation d'un Demandeur de Crédit

2.1. Identification du Demandeur

Avant de procéder à l'étude et à l'analyse des documents fournis par le client, il est primordial d'identifier ce dernier, connaître ses motivations, sa moralité, ...

Le banquier est censé vérifier le cadre juridique de l'entreprise (Nom, date de création, forme juridique, capital social. Associés, responsabilités, et apports) pour qu'il puisse munir une démarche correcte avec son client, et puis classer les éventuels associés selon leurs responsabilités et apports

2.2. Collecte d'Informations

La collecte des informations sur le client se fait par :

2.2.1. L'entretien avec le client

Après réception du dossier de crédit, le banquier peut demander un entretien avec le client selon qu'ils soient neufs ou anciens. Les entretiens donnent aux banquiers une vision plus claire du projet et apprennent davantage sur les stratégies adoptées par les entreprises qui demandent des prêts. Il permet d'avoir les facteurs subjectifs nécessaires à la recherche du dossier de crédit, qui est l'objectif principal d'un entretien avec le client. L'entretien du banquier est basé sur son expérience du terrain, l'éthique de la sécurisation des clients, son expérience du management, ses performances et ses attentes

2.2.2. Consultation des fichiers de la Banque d'Algérie

La Banque d'Algérie est mise à la disposition des banques et établissements financiers responsable de la collecte et de la communication avec eux, les clients de la banque et Institutions financières.

Abrogé par la loi sur la monnaie et le crédit en vertu de l'article 56 de l'article 90/10 du 14 avril 1990 modifications supplémentaires de 2010 au règlement du 26 août 2003,

L'évolution de la compréhension économique, de la monnaie et du crédit, la banque d'Algérie peut demander aux banque et aux institutions financières à lui fournir toutes statistiques et informations qu'elle juge utiles.

Les banquiers sont tenus d'informer la banque d'Algérie de son client, entreprises et particulier, et si nécessaire, il peut consulter son dossier central pour obtenir ce qu'il veut sur son client.

2.2.3. La centrale des impayés

Selon l'article 03 du règlement n°92/02 du 22 mars 1992, la Centrale des Impayés est chargée de centraliser les incidents de paiement liés aux crédits et instruments financiers, et d'en informer les établissements financiers et les autorités compétentes.

Le banquier doit vérifier que le client ne figure pas dans ce fichier, n'a pas d'incident de paiement, ni d'interdiction d'émettre des chèques. Les banques sont tenues de déclarer tout incident à la Banque d'Algérie via cette centrale.

2.2.4. La centrale des risques

Selon l'article 02 du règlement n°92/01 du 22 mars 1992, la Centrale des Risques a pour mission de collecter, centraliser et diffuser les informations relatives aux opérations de crédit, notamment le crédit-bail, impliquant les établissements de crédit.

La Banque d'Algérie impose aux banques et institutions financières de consulter cette centrale afin d'évaluer le niveau d'endettement de leurs clients. Conformément à l'article 06 du même règlement, cette consultation nécessite une autorisation écrite préalable du client

2.2.5. La centrale des bilans

Le règlement n°26/71 du 13 juillet 1996 définit les missions de la Centrale des Bilans, chargée de collecter, traiter et diffuser les données comptables des entreprises ayant recours au crédit bancaire ou financier.

À travers l'instauration du bilan central, la Banque d'Algérie permet aux entreprises d'y adhérer volontairement, établissant ainsi une relation indirecte entre elles, les banques et la Centrale des Bilans.

2.2.6. La consultation des services des hypothèques

Dans le cadre des garanties proposées, le client peut offrir des biens immobiliers au banquier. Ce dernier doit alors consulter les services des hypothèques afin de s'assurer que les biens en question ne sont pas déjà grevés d'une hypothèque. À cet effet, un certificat négatif est délivré. Une fois l'hypothèque enregistrée au profit de la banque, celle-ci peut également vérifier son inscription effective auprès du registre des hypothèques..¹

¹ Consultation auprès de responsables du CPA

2.3. Analyse de l'Environnement de l'Entreprise

A. L'analyse interne dépend des moyens dont elle dispose : Moyens humains, de production, financier

B. Plusieurs éléments externes peuvent avoir un impact sur l'entreprise et son évolution :

-Économie du pays

L'impact de l'économie d'un pays sur le développement de l'entreprise, s'exprime par le niveau d'inflation du pays, le taux d'intérêt bancaire, les subventions d'exploitation et d'investissement ainsi que la politique économique du pays¹

-Secteur d'activité

Le secteur d'activité dans lequel évolue l'entreprise est caractérisé par le marché, les concurrents, les fournisseurs et la clientèle.

2.4. La relation entre la banque et le demandeur de crédit

La confiance se cultive sur la durée et ne s'établit pas du jour au lendemain, surtout si des difficultés apparaissent. Les banques ont intérêt à établir et à maintenir le dialogue avec l'entreprise, pour permettre la prise de décisions quant aux crédits les plus adaptés, et pour surveiller l'évolution du risque une fois le crédit octroyé. ²

La banque évalue la qualité de la relation selon :

a. L'ancienneté : un client ancien apporte plus d'informations historique

b. Les mouvements confiés (flux sur le compte bancaire) par rapport au chiffre d'affaires déclaré

c. Utilisation des crédits accordés : respect des échéances, bonne gestion du crédit.

2.5. Le compte rendu de visite :

Il s'agit d'un document reprenant tous les éléments d'information sur l'affaire traitée. Il a pour rôle d'apprécier la véracité des informations communiquées dans les documents précédemment cités. Celui-ci devra particulièrement s'intéresser aux éléments suivants³ :

¹ Bendrimia, K. (2013), Montage et étude de dossier de crédit, *mémoire de fin d'étude, code B18, mars, Banque Supérieure de Banque*, p. 31.

² Moulay Khatir, R. (2006), « *La gestion du risque crédit : Considérations théoriques* », Les Cahiers du MECAS, n° 2, mars, p. 150.

³ Lasary, F. (2007), Évaluation et financement de projets, *Éditions Dar El Othmania, Alger*, p. 138

- Patrimoine de l'entreprise (vérifier s'il correspond à ce qui a été avancé dans le dossier)
- la réalité et le statut d'occupation des lieux
- la fonctionnalité des locaux
- l'état des installations (commodités, salubrité, sécurité, etc.)
- l'organisation des différentes fonctions (approvisionnement, stockage, production, écoulement des produits, etc.)
- la gestion des ressources humaines, l'autorité des dirigeants et l'efficacité du travail
- les perspectives d'évolution de l'entreprise (tel le lancement d'un nouveau produit où le partenariat avec une autre firme, etc.).

3. Évaluation d'un projet d'investissement:

Après avoir constitué le dossier du client et après constatation de la conformité des documents, l'étude est entamée. L'évaluation de projet peut être définie comme « la phase de l'étude d'un projet qui permet d'analyser si ce projet est viable, et dans quelles conditions, compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont imposées, et à partir des études techniques et commerciales déjà réalisées. Elle consiste à valoriser les flux résultant des études précédentes pour déterminer la rentabilité et le financement du projet. Pour cela, on construit généralement plusieurs scénarios résultant d'une analyse de sensibilité menée à partir des différents risques encourus par le projet et permettant de définir des stratégies de réalisation.»¹

Figure N°02: les étapes de l'étude d'évaluation financière



Source : élaboré par nous même

¹ Houdayer, R. (1999), *Évaluation financière des projets : Ingénierie de projets et décision d'investissement*, 2^e édition, Collection Techniques de Gestion, Éditions Économica, Paris, p. 31

3.1. Analyse de la viabilité d'un projet d'investissement

L'analyse de la viabilité (de faisabilité) ou analyse technico-économique d'un investissement est un préalable à toute appréciation de la rentabilité du projet, dans le sens où l'on ne peut parler de la rentabilité d'un projet qui est jugé non-viable. Elle est généralement élaborée par un bureau d'études spécialisé. Cette étude comporte généralement deux parties :

Une présentation du projet et des promoteurs et une analyse portant sur les différents aspects ayant trait au marché, à la commercialisation ainsi qu'aux données techniques du projet. Ces présentations sont souvent précédées par une introduction exposant succinctement le contexte et la motivation de la réalisation du projet.¹

3.1.1. Présentation générale du projet :

La présentation générale d'un projet d'investissement comprend toute information concernant les points ci-dessous :

a. Les données générales de la conjoncture : ²

Il s'agit principalement d'informations relatives à la conjoncture économique et sociale de la zone géographique concernée par le projet. Ces données sont, en général, orientées vers la branche d'activité dans laquelle s'insère l'investissement, ses perspectives et ses particularités.

b. Présentation du projet d'investissement : ³

Elle comprend le cadre dans lequel s'inscrit sa finalité et ses principales spécificités. Cette présentation doit être accompagnée d'informations relatives aux éléments suivants :

- L'évolution historique du projet avec recensement et présentation succincte des études et recherches déjà réalisées ;
- Le cadre physique du projet : situation géographique, infrastructure, transports, etc.
- Le cadre juridique et fiscal dans lequel s'insère le projet ;
- Les organismes susceptibles d'être intéressés par le projet ;
- Et l'impact du projet d'investissement sur l'environnement dans lequel opère l'entreprise.

c. Présentation du promoteur : ⁴C'est une présentation succincte qui comporte des éléments d'appréciation sur le promoteur. Elle se fait à travers des fiches techniques élaborées pour

¹ Hamdi, Kamel (2000), *Analyse des projets et leur financement*, Imprimerie Essalem, Alger.p27.

² Ibid.p52.

³ Idem

⁴ Lasary, F., Op.cit., P143.

chaque promoteur et qui comprend le nom et le prénom du promoteur, l'âge, les diplômes et/ou l'expérience professionnelle et éventuellement le patrimoine personnel de chaque promoteur.

La présentation du promoteur, à travers des éléments précités, est fondamentale dans l'appréciation de sa qualité professionnelle et surtout de management.

d. coût et financement du projet¹:

➤ **Structure d'investissement (coût du projet)**

Cette rubrique doit inclure tous les coûts du projet, en précisant les dépenses locales et internationales dans différentes devises.

➤ **Structure de financement du projet :** Le promoteur doit indiquer la structure de financement qu'il envisage, le montant de ses apports en numéraires et en natures, ainsi que toute autre ressource de financement qu'il envisage, on peut résumer cette présentation par les éléments suivants :

- Présentation de l'entreprise : forme juridique, capital social, siège social et la description de son activité
- Présentation des associés
- L'objet de l'investissement : il s'agit extension, renouvellement, ou projet de création avec des commentaires sur la capacité de production avant et après la réalisation de l'investissement
- La construction envisagée pour des équipements à acquérir
- Le mode de financement envisagé

3.1.2.L'analyse technique d'un projet d'investissement :²

Celle-ci porte principalement sur :

- **Le processus de production :** plusieurs procédés techniques peuvent conduire à la production d'un même produit. Par conséquent, il est essentiel pour l'évaluateur de garantir que la méthode choisie répondra pleinement aux exigences de l'investissement.
- **Les caractéristiques des moyens de production :** Il est essentiel de garantir que les méthodes de production sélectionnées permettent de maintenir un niveau de production adapté

¹ *Ibid.*, p. 147.

² *Hamdi, Kamel, op. cit.*, p. 43

aux capacités de vente des biens et services, tout en réduisant les coûts de production. Cette décision devrait également tenir compte des conditions futures de fonctionnement.

- **Les besoins de l'entreprise** : après avoir décidé du processus de production à utiliser, il est important de se concentrer sur les besoins pendant les périodes d'investissement (comme les infrastructures et les équipements) et d'exploitation.
- **L'implantation des unités de production** : le choix de l'emplacement pour le projet peut influencer son succès, en fonction de l'activité envisagée. Il est important de sélectionner un lieu qui facilite le fonctionnement de l'entreprise (disponibilité des infrastructures, accès facile, etc.).
- **Les délais de réalisation** : l'évaluateur de veiller au respect des délais alloués à la réalisation. De plus, il doit être informé de l'avancement du projet, car tout retard occasionné entraînera inévitablement des coûts supplémentaires et de nouvelles contraintes dans sa mise en œuvre (par exemple, augmentation du prix des machines à acquérir)
- **L'appréciation des coûts d'investissement et d'exploitation** : il s'agit de les recenser et de les évaluer correctement pour obtenir une analyse crédible et performante.

3.1.3. L'étude de marché :

L'étude de marché se définit comme une démarche d'analyse à la fois qualitative et quantitative d'un marché donné, visant à identifier et mesurer l'offre et la demande, réelles ou potentielles, d'un produit ou d'un service, dans le but d'orienter les décisions stratégiques de l'entreprise.¹

Cette étude comprend principalement : L'analyse du marché dans lequel s'insère l'entreprise et l'analyse commerciale.

3.1.3.1. L'analyse du marché :²

L'analyse du marché est une étude portant sur : la demande passée et présente, l'appréciation de la demande future et l'appréciation de l'offre (passée, présente et future).

L'évaluateur doit s'intéresser, lors de cette étude, aux éléments suivants :

- Taille, structure et évolution du marché ;
- Niveau de production réalisable et les prix de vente affichés par l'entreprise et ses

¹ Lasary, F., *Op.cit.*, P31.

² *Ibid.*, p. 32

concurrents ;

- Le lieu et le segment de clientèle visé.

Les sources d'information de l'étude de marché sont très diverses : études qualitatives du consommateur, documentations spécialisées, enquêtes, études statistiques, etc.

3.1.4. L'analyse commerciale :

Le produit constitue la raison d'être de l'entreprise et se présente au centre de ses intérêts.

Le banquier doit s'intéresser à la politique commerciale adoptée par les responsables de l'entreprise qui devra permettre l'écoulement de la production envisagée.

Plusieurs méthodes de marketing ont été mise en place dans le but de favoriser les ventes, la plus connue étant la méthode des 4 P de McCarthy

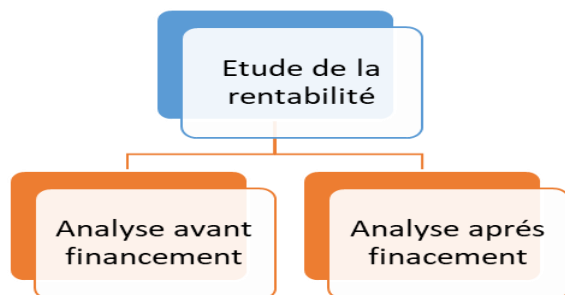
3.2. Étude de la rentabilité d'un projet d'investissement

Après avoir examiné la viabilité du projet, l'étape suivante consiste à en évaluer la rentabilité, qui constitue un critère déterminant dans la décision d'octroi de financement. Cette analyse permet d'apprécier la capacité du projet à générer des flux de trésorerie suffisants pour couvrir les investissements réalisés, assurer le remboursement des emprunts contractés, et offrir une rémunération adéquate aux apporteurs de capitaux.

L'analyse financière, présentée dans la section précédente à travers l'étude des ratios et des équilibres financiers, sert ici de fondement. Elle permet de confirmer la solidité du projet et d'établir une base fiable pour l'évaluation des performances économiques attendues

Sur cette base, la banque procède à l'analyse de la rentabilité, considérée comme l'une des étapes les plus importantes dans le processus de financement. Cette évaluation permet d'apprécier la faisabilité financière du projet et d'orienter la décision finale de financement.

Figure N°03 : les composantes de l'étude de la rentabilité



Source : élaboré par nos soins

L'étude de la rentabilité est subdivisée en 2 analyses :

3.2.1. L'étude de la rentabilité avant financement

L'analyse avant financement permet d'apprécier la rentabilité du projet avant de procéder au financement bancaire. L'étude porte sur deux parties :

-L'élaboration du tableau des emplois et des ressources.

-Les critères de la rentabilité avant financement

3.2.1.1. Élaboration du tableau des emplois et des ressources (flux de trésoreries)

Avant d'entamer toute évaluation concernant la rentabilité du projet, nous devons calculer des variations des BFR, déterminer l'échéancier des amortissements de l'investissement ainsi leurs valeurs Résiduelles, élaborer le TCR pour ressortir la CAF puis déterminer les Flux Nets de Trésorerie générés par le projet. En fin, nous présenterons dans les principaux critères de choix d'investissement qui aideront la banque à prendre sa décision : la Valeur Actuelle Nette, l'Indice de Rentabilité, le Délai de Récupération et le Taux de Rentabilité Interne, en insistant sur leurs avantages respectifs

3.2.1.1.1. Détermination de besoin en fonds de roulement

Le BFR est une donnée issue de l'exploitation, correspondant à une mobilisation de ressources au même titre que l'investissement. C'est à dire il représente le fonds de démarrage du projet. Il prend en charge certaines dépense d'exploitations, il est a signalé que son montant est récupéré au terme de la durée de vie de l'investissement

3.2.1.1.2. Élaboration de l'échéancier d'amortissements :

L'échéancier des amortissements est un tableau qui détermine les dotations aux amortissements annuelles des investissements amortissables, pendant la durée de vie du projet.

L'amortissement peut se faire de trois manières différentes :

- **L'amortissement constant** : consistant à repartir le montant de l'investissement sur la durée fiscale de manière égale à travers les années
- **L'amortissement dégressif** : consiste à amortir d'avantage les premières années que les dernières. Le montant de l'amortissement diminue au fil des années
- **L'amortissement progressif** : contraire du précédent, consiste à amortir faiblement les premières années à augmenter progressivement cet amortissement au fil des années.

3.2.1.1.3. Détermination de la Valeur Résiduelle des Investissements (VRI)

La Valeur Résiduelle des Investissements correspond à la valeur restante de la revente des

immobilisations corrigées des éventuelles incidences fiscales, autrement dit, elle représente la Valeur Nette Comptable de l'Investissement. Il s'agit, d'une rentrée de fonds supplémentaire dont il faut tenir compte en dernière année de la durée de vie du projet¹.

La valeur résiduelle des immobilisations est égale à la différence entre le montant des immobilisations et le montant total déjà amorti, elle représente la valeur nette comptable de l'investissement².

Elle se calcule comme

VRI= Investissement total – Total montant déjà amorti

3.2.1.1.4. Élaboration du compte de résultats prévisionnel (TCR) :

Le Tableau du Compte de Résultats Prévisionnel (TCR) regroupe l'ensemble des produits et charges d'exploitation que le projet est susceptible de générer tout au long de sa durée de vie. Il permet d'évaluer la performance économique prévisionnelle de l'activité.

L'un des principaux indicateurs qui en découle est la **Capacité d'Autofinancement(CAF)**qui reflète les ressources internes disponibles pour financer l'investissement et rembourser la dette (**comme introduit dans la section précédente**).

3.2.1.1.5. Élaboration du tableau des flux de trésorerie nets (FNT)

L'évaluation de la rentabilité économique d'un investissement repose sur la comparaison entre les revenus générés et les charges supportées tout au long de son exploitation. Cette analyse permet de calculer les flux nets de trésorerie (FNT), également appelés cash-flows, qui traduisent les mouvements de liquidités entrants et sortants de l'entreprise. Le cash-flow correspond au solde net de ces flux à la clôture d'une période donnée,³ selon la formule suivante : **FNT = encaissements (A) – décaissements (B)**

A. Encaissements liés à l'investissement

-La capacité d'autofinancement (CAF), déterminée chaque année pendant toute la durée de vie de l'investissement, selon les deux méthodes évoquées précédemment (additive et soustractive).

-La valeur résiduelle nette de l'investissement, représentant une recette enregistrée à la dernière année

¹ Jacques, F. (1988), *Manuel d'évaluation des projets industriels*, Éditions De Boeck, Paris, p. 103.

² Lasary, F. *op. cit.*, p. 70

³ VIZZAVONA (1995), *Gestion financière*, 9^e édition, Berti, Alger, p. 394.

-La récupération du besoin en fonds de roulement (BFR), qui constitue également un encaissement en fin de projet.

B. Décaissements liés à l'investissement

-Le coût d'acquisition ou de production des immobilisations (terrains, constructions, équipements, etc.)

- La constitution ou l'accroissement du BFR d'exploitation (variation du B.F.R.E.).

-Les dépenses complémentaires éventuelles, telles que les frais de formation du personnel ou autres coûts induits par le lancement de l'activité.

L'ensemble de ces données permet d'établir un tableau des flux nets de trésorerie, structuré en trois volets :

1.Les encaissements : CAF, valeur résiduelle, récupération du BFR, etc.

2.Les décaissements : investissements initiaux, BFR, autres coûts.

3.Le flux net de trésorerie (FNT), résultant de la différence entre les deux

Ce tableau constitue un outil essentiel pour juger de la viabilité financière du projet.

Tableau N°09 : Présentation schématique d'un tableau emplois et ressources

Rubrique	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+5
<u>Ressources</u>						
-CAF	-	-	-	-	-	-
-VRI	-	-	-	-	-	-
-Récupération du BFR	-	-	-	-	-	-
-Emprunt bancaire						
-Apport personnel						
<i>Total ressources (I)</i>	-	-	-	-	-	-
<u>Emplois</u>						
-Investissement initial	-	-	-	-	-	-
-Variation BFR	-	-	-	-	-	-
-Remboursement de l'emprunt						
-Intérêts intercalaire						
<i>Total Emplois (II)</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Flux trésorerie (I) – (II)</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Cumul des flux trésorerie</i>	-	-	-	-	-	-

Source: Lasary, F., Op.cit. P.77.

3.2.1.1.5.1. L'Actualisation des Flux Nets de Trésorerie :

Les flux nets de trésorerie (FNT), que nous avons dégagés à partir du tableau des emplois et ressources, doivent être analysés afin d'évaluer la rentabilité réelle de l'investissement. Pour cela, il est nécessaire de recourir à la méthode d'actualisation, qui consiste à ramener les flux futurs à leur valeur actuelle, afin de permettre leur comparaison.

L'actualisation constitue un outil d'arbitrage entre le présent et l'avenir, en tenant compte du fait que la valeur de la monnaie diminue au fil du temps. Ainsi, les revenus attendus différentes périodes n'ont pas la même valeur, et doivent donc être exprimés dans une unité temporelle commune pour être comparés ou additionnés ¹.

La formule de base de l'actualisation est la suivante² :

$$C_0 = C_n / (1 + i)^n$$

Avec :

- C_0 : la valeur actuelle du capital,
- C_n : le capital disponible à la fin de la période n ,
- i : le taux d'actualisation,
- n : le nombre de périodes.

3.2.1.2. Les critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

Il existe quatre critères principaux d'évaluation : la valeur actuelle nette (VAN), l'indice de profitabilité (IP), le taux de rentabilité interne (TRI), et le délai de récupération du capital investi (DRA).

3.2.1.2.1. La valeur actuelle nette (VAN) :

C'est la somme qu'apporte l'investissement pour un taux donné à la date 0 (moment du déboursé initial). Pour cela, on compare la valeur des flux nets de trésorerie (FNTS) à celle de l'investissement (I_0) en actualisant .la VAN se calcule sur la durée de vie utile de l'investissement.³

En d'autres termes, la VAN est la différence entre la somme des cash-flows actualisés et le capital investi

¹ BANCEL Frédéric et ALBAN Roger (1995), Les choix d'investissement, Éditions Economica, Paris, p. 34

² R. HOUDAYER, op. cit., p. 98-99

³ HUTIN Hervé (2004), Toute la finance d'entreprise, en pratique, 2^e édition, Éditions d'Organisation, France, p. 315.

$$VAN = \sum [CF_t / (1 + i)^t] - I$$

Avec :

- VAN : Valeur Actuelle Nette
- CF_t : Flux net de trésorerie à la période t
- i : Taux d'actualisation (ou coût du capital)
- t : Période (allant de 1 à n)
- n : Durée de vie du projet
- I : Investissement initial

Règles de décision¹

Lorsque la $VAN > 0$: Le projet d'investissement est considéré comme rentable ; Il permettrait de récupérer la dépense initiale tout en rémunérant le capital.

- **Si la $VAN = 0$** : L'investissement permettrait de récupérer la dépense initiale, mais il ne permettrait pas à l'entreprise de s'enrichir (l'entreprise a fait une opération blanche).

- **Si la $VAN < 0$** : Le projet d'investissement n'est pas rentable pour le taux d'actualisation retenue

- Un projet est d'autant plus intéressant, que si sa VAN est grande

- Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la VAN est le taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise².

3.2.1.2.2. L'indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité se définit comme le rapport entre l'actualisation de l'ensemble des flux de revenus attendus de l'investissement et le montant initial de l'investissement.

Sa formule est la suivante : $IP^3 = \text{Flux actualisés (VAN)} / \text{Investissements (Io)}$

L'indice de profitabilité est un critère qui vise à pallier l'une des insuffisances de la VAN qui ne pouvait être utilisée comme critère de sélection entre deux projets dont la durée de vie est égale mais avec un coût initial différent⁴.

Règles de décision

- Pour qu'un projet soit acceptable, il faut que son IP soit supérieur à 1

¹ GINGLINGER Éric (1998), Les décisions d'investissement, Éditions Nathan, Paris, p. 29-30.

² Barreau Jean et Delahaye Jacqueline (1995), Gestion financière, 4^e édition, Éditions Dunod, Paris, p. 323.

³ LASARY F., Op.cit., P177.

⁴ Ibid., p. 117.

- Lorsque plusieurs projets d'investissement sont possibles, on retient celui qui présente l'indice le plus élevé, à condition toutefois qu'il soit supérieur à 1
- En termes d'analyse, l'IP peut être supérieur ou inférieur à l'unité
- **IP > 1** ; le projet est rentable financièrement, création de la valeur
- **IP < 1** ; le projet est non rentable financièrement, destruction de la valeur
- En présence de plusieurs projets, on choisit celui qui offre l'indice de profitabilité le plus élevé.

3.2.1.2.3. Le Taux de Rendement Interne (TRI)

le TRI est « le taux d'actualisation pour lequel la valeur actuelle nette est égale à zéro » ¹

Si l'on utilise l'interpolation linéaire pour déterminer le taux de rendement interne (TRI),

Il est nécessaire de calculer deux valeurs actualisées nettes (VAN) dont les signes diffèrent (une positive et une négative) et qui correspondent à des taux d'actualisation dont la différence ne dépasse pas deux points de pourcentage. Ensuite, il convient de procéder à une interpolation afin de trouver le taux recherché.

Elle s'exprime par l'équation suivante :

$$\sum_{t=1}^n CF_t(1 + TRI)^{-t} - I_0 = 0$$

Tel que :

- CF_t : cash-flows générés à la période t
- i : taux d'actualisation
- k : l'ordre d'année
- n : durée de vie de l'investissement

Règles de décision : ²

- Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que son taux de rentabilité interne soit supérieur au taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise.
- Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que son taux de rentabilité est élevé.
- **Si TRI =** taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise, le projet d'investissement est

¹ LANGLOIS, L., BONNIER, C., & BRINGER, M. (2006), *Contrôle de gestion*, Ed FOUCHER, Paris, P394.

² Jean Barreau- Jacqueline Delahaye, *Op.cit.*, P325.

neutre à l'égard de la rentabilité globale de cette entreprise.

- Si $TRI <$ taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise, le projet d'investissement entraîne une chute de la rentabilité globale de cette entreprise.

3.2.1.2.4. Le délai de récupération du capital (DR) : Ce critère sert simplement à déterminer le temps requis (généralement le nombre d'années) pour récupérer l'argent investi dans le projet. On considérera donc les sorties de fonds liées au projet comme étant le coût du projet et les entrées de fonds comme les recettes du projet¹.

En d'autres termes le DRA est « le temps nécessaire pour que la VAN des Cash-flows cumulés actualisés devienne positive »².

C'est le temps nécessaire pour récupérer l'investissement initial. Autrement dit, c'est le délai de recouvrement du capital investi³

- **Formule mathématique :**

✓ **Le délai de récupération du capital investie (DR)**

$$DR = \sum_{i=1}^n CF (1 + t)^{-i} - IO = 0$$

✓ **Cas des cash-flows constants**

$$IO = \sum_{t=1}^{DRA} \frac{CF^t}{(1+i)^t}$$

✓ **Cas des cash-flows qui ne sont pas constants**

$$DRA = \text{Année de Cumule inférieur} + \frac{\text{Investissement initial} - \text{Cumul inférieur}}{\text{Cumul supérieur} - \text{Cumul inférieur}}$$

Tel que :

- IO: Capital investi ;

- i : Taux d'actualisation ;

¹ Bancel, F. et Richard, A. (1995), Les choix d'investissement, Éditions Economica, Paris, p. 60.

² Lasary, op. cit., p. 14.

³ Chambost, I. et Cuyambère, T. (2008), Gestion financière, 4^e éd., Éditions Dunod, Paris, p. 339.

- t : Ordre d'années ;
- DRA : Délai de récupération actualisé.

Règles de décision

Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que le délai de récupération soit inférieur à un délai fixé par une entreprise. Un projet d'investissement est d'autre plus intéressant que le délai de récupération et plus court.¹

3.2.2. Analyse de rentabilité après le financement :

A l'issue de l'analyse de rentabilité, l'évaluateur doit cette fois considérer la structure de financement, les intérêts intercalaires et son amortissement ; dans le but de déterminer la structure de financement la plus adaptée et d'évaluer la rentabilité de capital.

Cette fois, les banquiers doivent aussi juger de l'impact de la dette sur la rentabilité des fonds propres et étudier sa rentabilité selon les critères que nous développerons dans le cas réel de l'investissement.

Cette étude se subdivise en deux parties :

- L'élaboration des flux de trésoreries nets après financement
- Étude des critères de rentabilité de l'investissement

3.2.2.1-Élaboration du tableau emplois-ressources après le financement :

Tableau N°10 : Tableau emplois-ressources après financement

Rubrique	0	1	2		N
Ressource :					
Capitaux propres					
Emprunt					
Capacité d'autofinancement					
Valeur résiduelle de l'investissement					
Total ressources(1)					
Emplois :					
Investissement					
Intérêt intercalaires					
Variation du BFR					
Remboursement du principale Dividendes					
Total emplois(2)					
Flux nets de trésorerie(1-2)					

¹ Jean Barreau- Jacqueline Delahayel., Op.cit., P340.

Flux nets de trésorerie cumulés					
---------------------------------	--	--	--	--	--

Source : *Caroline, S. (2006), Toute la fonction finance, 2^e édition, Éditions Dunod, Paris, p.19*

3.2.2.2. Critère de rentabilité après financement :

Le banquier procède à une seconde évaluation de la rentabilité après le financement de la même manière que l'évaluation initiale avant le financement en utilisant le flux de trésorerie déterminé par le tableau emplois-ressources.

Les critères sont les mêmes ; la VAN, l'IP, le DRC et le TRI.

4. Décision final d'octroi ou non de crédit

Après que la banque vérifie l'étude techno-économique, l'analyse financière, l'étude de rentabilité du projet d'investissement ainsi les garanties fournis par l'entreprise, elle prend sa décision d'octroi ou non du crédit d'investissement pour financer le projet.

Si le projet a une bonne valeur ajoutée (étude techno-économique), qu'il est solvable, rentable, et que l'entreprise fournit les garanties nécessaires pour la banque, il va accepter d'accorder le crédit du coup de financé le projet, sinon il va refuser.

Conclusion

Le premier chapitre de ce mémoire a mis en évidence l'importance cruciale du financement bancaire dans la concrétisation des projets d'investissement, notamment à travers les crédits d'investissement, qui constituent un levier fondamental pour le développement des entreprises. Ce mode de financement s'avère particulièrement déterminant dans les économies où les marchés financiers sont encore peu développés, en facilitant l'accès aux ressources nécessaires à la réalisation des projets.

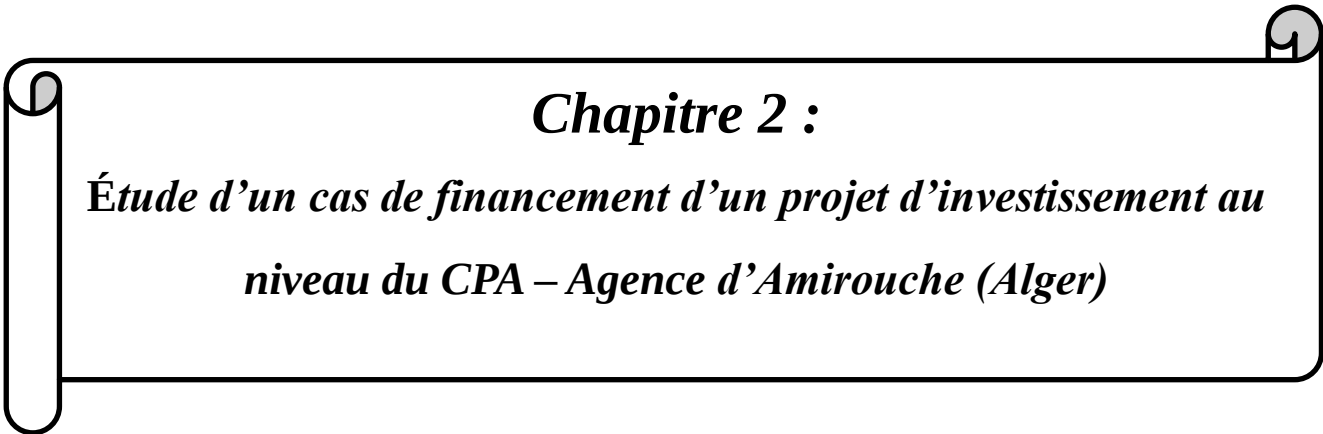
La première section a souligné que, bien que les crédits d'investissement offrent de réelles opportunités de croissance, leur octroi n'est pas sans risques, notamment le risque de crédit. Cela justifie la nécessité d'adopter une approche rigoureuse d'évaluation des projets, afin de garantir un financement à la fois sécurisé pour les établissements bancaires et viable pour les porteurs de projet. Ainsi, l'analyse préalable de la rentabilité et de la faisabilité s'impose comme une étape essentielle pour limiter les risques encourus.

La deuxième section a mis en lumière le rôle central de l'analyse financière dans le processus décisionnel bancaire. En examinant les éléments tels que les bilans, comptes de résultat, flux

de trésorerie et ratios financiers, le banquier est en mesure d'apprécier la rentabilité du projet ainsi que la solidité financière de l'emprunteur. L'analyse financière se révèle donc être un outil indispensable pour juger de la viabilité d'un investissement et prévenir les risques financiers.

Enfin, la troisième section a présenté en détail le processus de constitution du dossier de crédit d'investissement, véritable support d'évaluation du projet par l'institution bancaire. Ce dossier regroupe l'ensemble des informations techniques, économiques et financières nécessaires à l'appréciation de la faisabilité du projet. La rigueur dans la collecte des données et la validation de la rentabilité attendue sont des conditions clés pour assurer le succès du financement.

En conclusion, ce chapitre a démontré que le financement bancaire des projets d'investissement repose sur une évaluation rigoureuse de la rentabilité, de la faisabilité et des risques. Chaque étape de l'analyse financière à la constitution du dossier de crédit joue un rôle déterminant dans la sécurisation et la réussite du financement pour l'ensemble des parties concernées. Le chapitre suivant s'attachera à approfondir les outils et méthodes mobilisés dans l'analyse financière des projets d'investissement au sein des établissements bancaires

A decorative scroll frame with a black border and rounded corners. The top and bottom edges have small circular tabs, and the left edge has a vertical tab. The text is centered within the frame.

Chapitre 2 :

***Étude d'un cas de financement d'un projet d'investissement au
niveau du CPA – Agence d'Amirouche (Alger)***

Section01 : Présentation de crédit populaire d'Algérie (CPA)

1.Historique, missions et objectifs du CPA :

Le Crédit Populaire d'Algérie, au sein de laquelle s'est déroulé le stage pratique, est née au lendemain de l'indépendance, dans un contexte marqué par une volonté de nationaliser tous les organismes bancaires étrangers qui gravitaient autour de la toute récente Banque Centrale d'Algérie. Dans cette phase de genèse et d'affirmation progressive du système bancaire national, le Crédit Populaire d'Algérie (C.P.A) aura été la seconde banque à être créée, après la naissance de la Banque Nationale d'Algérie. Le CPA est créé en 1966 par l'ordonnance n° 66-366 du 29 décembre, ses statuts ont été arrêtés par l'ordonnance n° 67-78 du 11 Mars 1967. Dans les dispositions générales de ses statuts, le CPA est conçu comme banque générale et universelle. Le CPA a hérité des activités gérées auparavant par les banques populaires commerciales et industrielles à Alger, Oran, Annaba, Constantine ; ainsi que d'autre banques étrangères, Banque Alger Misr, Société Marseillaise du Crédit et Compagnie Française de crédit et de Banque (CFCB) et la Banque populaire arabe. En 1985, le CPA donne naissance à la banque du développement local (BDL) après cession de 40 agences, le Transfert de 550 employés et cadres et de 89000 comptes clientèle. Cela s'est produit dans le cadre de la restructuration des entreprises publiques suite à la dissociation qu'avaient connues les banques commerciales notamment BNA – CPA¹

2.Données statistiques sur le crédit populaire d'Algérie :

Depuis 1996, en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les banques publiques sont placées sous la tutelle du ministère des finances. Le capital social de la banque est actuellement de 21,6 milliards de D.A et son effectif s'établit à fin 2001 à 4518 agents Le capital social du CPA ; initialement fixé à 15 millions de D.A

¹ Document interne de la banque.

Tableau N°11 : l'évaluation de capital

Année 1966	15 Millions DA
Année 1983	800 Millions DA
Année 1992	5,6 Milliards DA
Année 1994	9,31 Milliards DA
Année 1996	13,6 Milliards DA
Année 2000	21,6 Milliards DA
Année 2004	25,3 Milliards DA
Année 2010	48 Milliards DA

Source : Document interne à la banque CPA

3.Les missions du CPA :

Défini par ses statuts comme banque universelle, le CPA a pour mission de promouvoir le développement du bâtiment des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), les secteurs de la santé et du médicament, le commerce et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, les médias, la PME/PMI et l'artisanat. Conformément à la réglementation en vigueur en Algérie, le CPA traite les opérations de crédit et de banque, il reçoit des dépôts et accorde des crédits sous toutes formes ; prendre des participations dans le capital de toutes les entreprises et mobilise pour le compte d'autrui tout crédit consenti par d'autres institutions. A la faveur de la mise en œuvre du processus de réformes économique en 1988, le CPA est devenu une entreprise publique économique sous la forme juridique de Société Par Actions (SPA) dont le capital est propriété exclusive de l'Etat. La loi 88/01 du 13/01/1988, a fait obligation aux banques d'accorder des crédits qu'aux entreprises dont la solvabilité est certaine. Cependant, ce principe a été rangé à l'oubli par des injonctions gouvernementales traduites par le financement systématique des entreprises publiques. Ce n'est qu'avec l'arrivée de la loi 90/10 du 14/04/1990 que le système bancaire fut révolutionné et a donné une certaine autonomie aux banques. Depuis 1996 et en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les banques publiques sont placées sous la tutelle du ministère des finances. Après avoir satisfait aux conditions d'éligibilité prévues par les dispositions de la loi sur la monnaie et le crédit (loi 90/10 du 14 Avril 1990), le CPA a obtenu le 7 Avril 1997 son agrément du conseil de la monnaie et du crédit devenant ainsi la deuxième banque en Algérie à être agréées.

4.Objectifs du CPA :

Le CPA a pour mission de promouvoir les différents secteurs d'activité, en assurant donc cinq (05) type de fonctions :

- La collecte des fonds sous diverses formes
- Le financement de l'économie
- L'intermédiation entre les clients et ses fournisseurs étrangers
- L'apport d'une aide à l'Etat, aux collectivités locales et organismes publics en exécutant pour leur compte ou sur leur garantie toutes opérations de crédit (micro entreprise).

5. Structure du CPA :

Le CPA, en tant que banque commerciale, intervient sur le marché de l'intermédiation bancaire et financière. A ce titre, il traite toutes les opérations bancaires et financières notamment la réception des dépôts du public, l'octroi du crédit sous toutes ses formes, la mobilisation des crédits extérieurs et la souscription à des prises de participation dans des filiales et des sociétés nationales et internationales. Dans un contexte économique marqué par l'évolution vers la concurrence, le CPA émerge dans une dynamique de changement induite par la nécessité de s'adapter aux nouvelles exigences de gestion fondées sur la rentabilité et la compétitivité. Cette exigence d'adaptation requiert l'amélioration continue et harmonieuse des performances globales de la banque, seul choix qui est à même de lui permettre de consolider ses atouts de compétitivité par voie de conséquence, sa position sur le marché ainsi que l'accentuation de son intervention dans le financement de l'économie

Cette volonté d'amélioration est véhiculée par un processus de modernisation de la banque qui est appuyée par la réorganisation de ses structures centrales et de son réseau d'exploitation. Ainsi, ce processus a donné un nouvel organigramme qui comporte :

- ✓ Une division centrale : la division des affaires internationales
- ✓ Trois (03) directions générales adjointes (DGA chargée de l'exploitation, DGA chargée de l'administration et DGA chargée des engagements et des affaires juridiques).

Toutes ces structures centrales sont sous l'égide du président directeur général qui est assisté

par un cabinet de conseillers. Le type de structure adoptée par le CPA comme nous pouvons le voir à travers l'organigramme est fonctionnel ; effectivement, nous distinguons des fonctions séparées, affaires internationales, exploitation et enfin engagement et affaires juridiques. Chaque directeur adjoint est spécialisé dans son domaine, c'est l'avantage des relations fonctionnelles pour atténuer les relations hiérarchiques.

En adoptant ce type de structure, le CPA vise trois (03) objectifs :

- Cerner les principales fonctions de la banque
- Redistribuer rationnellement les tâches et les responsabilités
- Assurer une meilleure efficacité d'intervention de la banque dans la sphère économique et le développement progressif des nouvelles activités liées aux mouvements des capitaux.

Il est à rappeler que ce type de structure associée à l'autorité et à la compétence des responsables donne la priorité aux relations fonctionnelles pour atténuer les relations hiérarchiques. Cependant, une telle organisation de la fonction risque de faire perdre la cohérence fonctionnelle de la structure

6. Activités du CPA :

L'autonomie des banques a mis fin au système de domiciliation obligée et a consacré l'action commerciale dans le cadre d'une concurrence de plus en plus affirmée. Le nécessaire développement des ressources dans un contexte de sous bancarisation a conduit le crédit populaire d'Algérie à mobiliser de grandes capacités commerciales et à rechercher des méthodes plus efficaces d'attraction de l'épargne.

6.1. La collecte des ressources :

C'est sur la base des ressources et des emplois que s'est fondé l'activité de la banque, donc celle-ci consiste à faire l'intermédiation entre l'épargnant et les emprunteurs. Cette collecte de ressources se fait par l'ouverture de comptes sous ses différentes formes : Ressources à vue (chèques courants, comptes) ou à terme (dépôts à terme en devise, bon de caisse...)

6.2 La distribution du crédit :

L'octroi de crédit s'effectue sur la base d'une étude du dossier présenté par le client qui doit être domicilié à la banque où il sollicite ce crédit. Le client doit exercer une activité

commerciale, industrielle ou profession libérale. L'étude du dossier de crédit contient : étude de la structure financière de l'activité, les risques, conclusion et avis

6.3 L'activité commerciale :

Le CPA a engagé un programme de renforcement de son réseau au plan physique et organisationnel, car il a procédé à de nouvelles implantations commerciales aussi bien dans les centres urbains que dans les centres à faible couverture bancaire. Cet effort s'est aussi accompagné d'une restriction de l'architecture au réseau d'une manière générale, une réflexion approfondie a été engagée autour de la politique commerciale de l'établissement confronté depuis la mise en œuvre de la réforme économique à une concurrence stimulante.

7.Fiche technique de l'agence CPA Colonel Amirouche :

7.1. Création de l'agence :

L'agence Colonel Amirouche (code 108) fait partie du réseau des agences du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) réparties à travers le territoire national. Elle est implantée au centre de la capitale, Alger, précisément au 02 avenue du Colonel Amirouche. Créée en 1992, cette agence figure parmi les plus importantes de la région d'Alger en raison de sa situation géographique stratégique et de la nature des services qu'elle propose. Elle emploie 22 agents répartis entre les différents services techniques et commerciaux.

7.2. Rôle et missions de l'agence Colonel Amirouche :

- ✓ L'agence Colonel Amirouche constitue une entité clé du réseau bancaire du CPA. Elle assure la gestion de l'ensemble des opérations bancaires de base, notamment :
- ✓ Le traitement des opérations de guichet (dépôts, retraits, virements, etc.)
- ✓ La gestion de la relation clientèle
- ✓ L'étude et le suivi des dossiers de crédit (personnels, professionnels et d'investissement)
- ✓ La satisfaction des besoins des clients dans le respect des normes réglementaires
- ✓ L'accompagnement des opérateurs économiques à travers des solutions de financement adaptées.

7.3. Structure organisationnelle de l'agence :

La structure organisationnelle de l'agence Colonel Amirouche comprend plusieurs services spécialisés (souvent8) chacun ayant des missions bien définies. Elle est dirigée par un Directeur d'agence assisté d'un Directeur adjoint. Parmi les services principaux, on peut citer

7.3.1. Service de la caisse : Le service de la caisse représente la branche fondamentale de l'agence. Il constitue le point central de toutes les opérations de paiement effectuées au niveau de l'agence. Ce service prend en charge :

- ✓ La réception des dépôts des clients ;
- ✓ Les opérations de retrait et de versement ;
- ✓ L'organisation et la gestion des flux de liquidités ;
- ✓ L'exécution des opérations de paiement selon les normes de sécurité et de contrôle internes.

Il s'agit d'un service sensible, au cœur du fonctionnement quotidien de l'agence. Il exige une rigueur absolue dans la manipulation des fonds et dans l'application des procédures comptables et de contrôle interne.

7.3.2. Service des opérations : Le rôle de ce service consiste à traiter toutes les opérations bancaires effectuées par les clients, qu'elles soient internes ou externes. Il veille aussi à la bonne tenue des comptes courants ainsi qu'à l'exécution correcte des ordres de paiement.

7.3.3. Service de contrôle : Ce service intervient dans le suivi et le contrôle des opérations, notamment en cas d'irrégularités. Il est aussi chargé de vérifier la conformité des documents et des procédures.

7.3.4. Service du crédit : Ce service est chargé d'analyser les dossiers de crédit, d'en étudier la faisabilité, et de suivre l'exécution des engagements contractés par les clients. Il assure également le classement des dossiers et la conformité des garanties.

7.3.5. Service de gestion : Il s'occupe de la gestion administrative des moyens humains et matériels de l'agence, en plus de la gestion de l'archivage et des correspondances officielles.

7.3.6. Service des prêts : Ce service a pour mission l'étude des demandes de crédit, leur évaluation et leur présentation avec les conditions requises. Il suit ensuite la mise en œuvre des prêts jusqu'à leur remboursement.

7.3.7. Direction de l'agence : Le directeur est chargé de la fonction de gestion globale de l'agence. Il supervise les résultats de l'agence et ses activités. Parmi ses principales responsabilités :

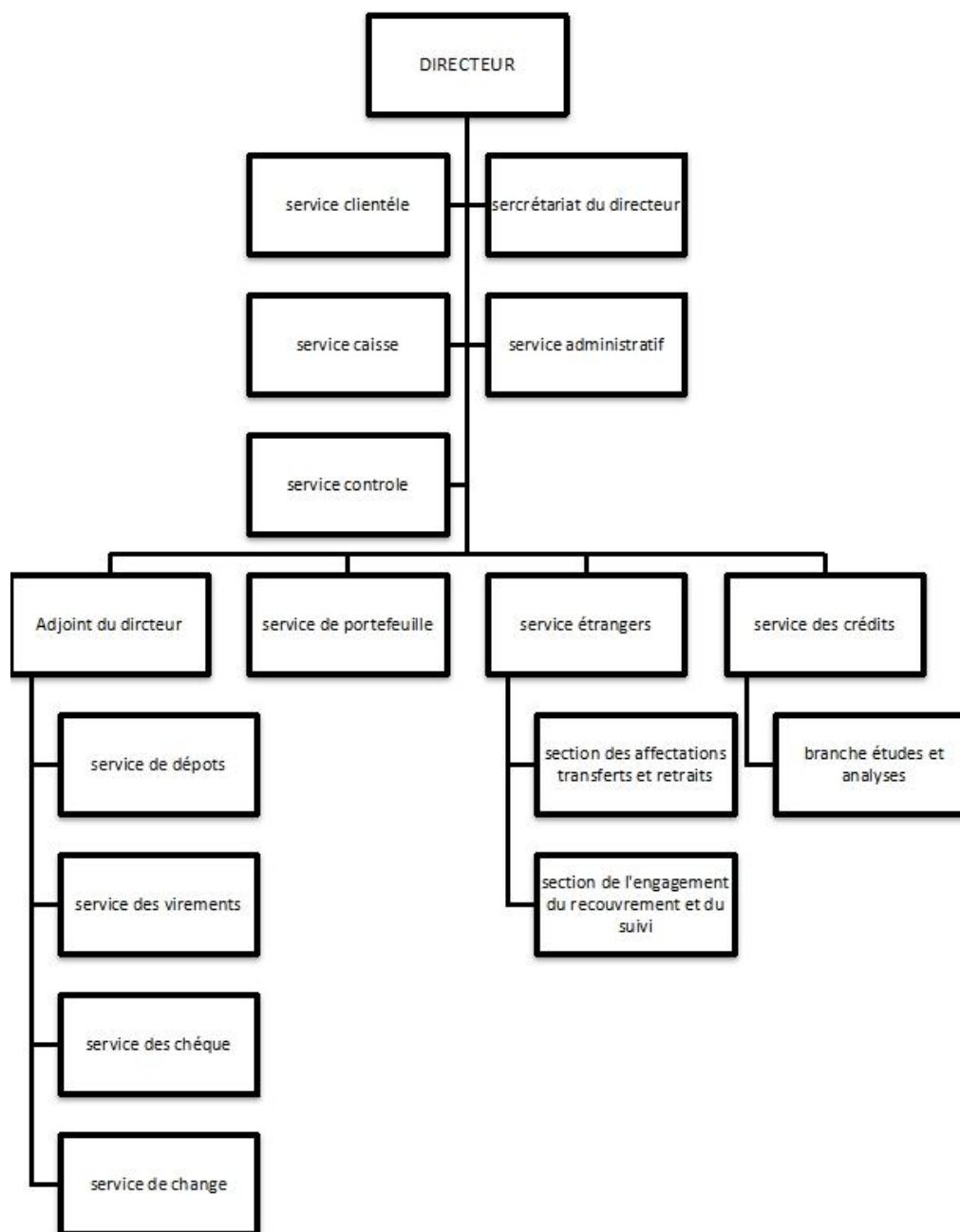
- ✓ Superviser et contrôler le travail de l'agence ;
- ✓ Maîtriser l'ensemble des systèmes comptables et de gestion des opérations ;
- ✓ Assurer le respect des normes et la régularité des activités, tout en veillant à leur amélioration continue.

7.3.8. Adjoint du directeur : L'adjoint du directeur est responsable des missions suivantes

- ✓ Assister le directeur dans l'accomplissement de ses fonctions et le remplacer en cas d'absence
- ✓ Organiser le travail entre les différents services et assurer le lien entre eux.

8.Organigramme de l'agence Colonel Amirouche CPA

Figure N°04 :organigramme de l'entreprise d'accueil¹



Source : élaboré par nos soins

¹ Document interne CPA

Section 02 : Étude du financement d'un projet d'investissement : montage du dossier, analyse de faisabilité et rentabilité financière

Dans le cadre d'un projet d'investissement, le financement constitue une étape essentielle pour concrétiser sa mise en œuvre. Pour obtenir un crédit bancaire, il est indispensable de présenter un dossier complet et organisé, permettant à la banque d'évaluer la cohérence, la viabilité et le potentiel de rentabilité du projet. Cette section présente dans un premier temps les documents nécessaires à la constitution du dossier de crédit, puis elle analyse la viabilité économique et financière du projet proposé.

1. Élaboration du dossier de demande de crédit d'investissement (Pièces justificatives à fournir par l'entreprise)

1.1. Vérification de la conformité des pièces du dossier et tenue d'un entretien avec le client

Dans le cadre de l'étude d'un dossier de crédit d'investissement, l'objectif principal est de mettre en évidence les risques associés à la relation entre la banque et le demandeur, et de s'assurer que toutes les conditions sont réunies pour un financement optimal et sécurisé.

Le dossier traité durant notre stage comprenait l'ensemble des documents exigés pour l'analyse approfondie de la demande, à savoir :

- Une demande écrite et signée par le client incluant la nature des concours sollicités, leurs montants, leurs durées, leurs objectifs et les modalités de leurs remboursements.
- Statuts juridiques de la société
- Les curriculum vitae des dirigeants + une copie de la pièce d'identité
- Une copie du registre commerce.
- Une attestation fiscale et parafiscale à jour ou, à défaut, un échéancier de régularisation validé par l'administration fiscale.
- Une étude technico-économique du projet justifiant sa viabilité et sa rentabilité.
- Facture pro forma, devis contrats des équipements à acquérir ainsi que des devis estimatifs des travaux de génie civil.
- Plan de charges, carnet de commandes, contrats, convention.
- Des bilans, TCR prévisionnels couvrant toute la durée du crédit

-Un plan de financement prévisionnels détaillant les sources et les emplois de fonds.

Avant toute décision de financement, le banquier procède à la vérification de la régularité fiscale et parafiscale du demandeur de crédit, en s'appuyant sur les documents justificatifs fournis.

Tableau n°12: Situation fiscale et parafiscale

Documents	Date délivrance	Date de validité	Situation
Extrait de rôle	10/02/N	11/05/N	apuré
Attestation CNAS			non fournie
Attestation CASNOS	17/02/N	31/12/N	A jour

Source : document interne du CPA

En complément, la banque consulte également la Centrale des Risques afin de s'assurer de l'absence d'engagements significatifs auprès d'autres établissements financiers.

Tableau N°13: Engagements auprès d'autres banques (Centrale des Risques)

Nature du crédit	Engagements confrères	Observations (classement, Identification de confrère.)
	Au 29/06/N	
Autorisations	« ne figure pas »	
Utilisation		

Source : document interne du CPA

Après réception et première vérification du dossier, un entretien a été mené avec le client. Cette étape avait pour but de

-Mieux comprendre le projet dans son ensemble

-Évaluer la moralité, l'expérience professionnelle et la capacité de gestion des dirigeants de l'entreprise.

Cet échange a permis à la banque de mieux orienter son analyse du risque et de préparer les conditions d'un éventuel accord de financement, en conformité avec les exigences internes et réglementaires

2. Étude de la viabilité du projet¹

Remarque : Ce dossier est tiré d'un cas réel traité au sein du CPA durant notre stage. Pour des raisons de confidentialité, les noms propres, les lieux et toute information sensible ont été retirés

2.1. Présentation des éléments permettant l'identification des promoteurs ainsi que son Projet

2.1.1. Identification du demandeur de crédit

Les coordonnées des promoteurs de la SARL XXX ainsi que leurs expériences fournies par ces derniers sont présentées dans le tableau n°14

Tableau N°14 : Profil des Associés et Expériences

Client	Profil	Expériences
Monsieur A	Associé – Gérant de la SARL XXX	Plus de 10 ans dans la gestion d'une entreprise de transformation du bois. Spécialiste des procédés industriels, normes qualité et management d'équipes.
Monsieur B	Associé – Technicien en menuiserie industrielle	8 ans d'expérience dans la fabrication de meubles sur mesure pour l'hôtellerie et les collectivités. Expert en coupe, assemblage et finition.
Monsieur C	Associé – Représentant commercial	7 ans dans la logistique et l'approvisionnement. Compétences en gestion de stocks et achats de matériaux bois.

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

2.1.2. Présentation de l'entreprise qui sollicite le financement :

La SARL XXX, est une société à responsabilité limitée au capital social de 37 215 000.00 DA. Son siège social est situé dans une zone industrielle de XXX, sur un terrain de 3 750 m², destiné à la fabrication de meubles en bois à usage domestique et professionnel.

2.1.3. Nature du projet

Le projet vise la création d'un atelier moderne de menuiserie industrielle pour la fabrication de meubles en bois destinés aux ménages (salons, chambres, cuisines) et aux professionnels (bureaux, bibliothèques, comptoirs).

¹ Document interne de CPA

Le projet comprend les composantes suivantes :

- Terrain
- Construction d'un bâtiment industriel
- Acquisition d'équipements de menuiserie et de finition
- Installation d'une cabine de peinture et de vernissage
- Moyens de transport
- Matériel auxiliaire
- Matériel de bureau
- Besoin Fonds de roulement initial

2.1.4. Le mode de financement

Un crédit d'investissement à long terme sur une durée de remboursement de 9 ans avec 4 années de différé, le taux d'intérêt est de 3.50%, taux d'intérêt à la charge du trésor 2% TVA exonérée, car Le projet fera l'objet d'un dossier d'investissement auprès de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (**ANDI**).

L'ANDI est un organisme public chargé de promouvoir et d'encadrer les investissements en Algérie. Elle offre aux porteurs de projets un accompagnement administratif ainsi que l'accès à un ensemble de facilités fiscales, parafiscales et financières, conformément aux dispositions du Code des investissements. La validation du dossier par l'ANDI permet à l'entreprise de bénéficier d'un régime préférentiel, incluant notamment l'exonération de la TVA et la bonification du taux d'intérêt sur les crédits bancaires.

2.1.5. Portée socio-économique du projet

Ce projet présente une portée socio-économique notable à plusieurs niveaux. Il vise à renforcer l'offre locale de meubles de qualité à des prix compétitifs, contribuant ainsi à réduire la dépendance vis-à-vis des importations et à promouvoir la production nationale.

Par ailleurs, le projet permettra la création d'emplois directs (qualifiés et semi-qualifiés) au sein de l'unité de production, ainsi que des emplois indirects chez les sous-traitants, artisans et prestataires de services intervenant dans la filière bois et les activités connexes (transport, logistique, maintenance, etc.).

En valorisant les ressources locales en bois et en intégrant des partenaires nationaux dans la chaîne de valeur, le projet contribuera à dynamiser l'économie régionale, à soutenir les savoir-

faire artisanaux et à stimuler l'investissement local. Il s'inscrit donc pleinement dans une logique de développement durable et inclusif

2.1.6. Analyse des coûts

A. coût de l'investissement :

Les éléments constitutifs du projet et leurs coûts respectifs sont détaillés dans le tableau suivant

Tableau N°15: le coût global du projet

Poste	Montant en dinars (KDA)
Terrain	37 125,00
Construction bâtiment	84 145,89
Équipements de production	161 390,30
Équipements de finition	22 261,48
Matériel auxiliaire	17 637,71
Mobilier de bureau	4 750,02
Moyens de transport	63 953,68
Besoin Fonds de roulement	9 000,00
Total	400 264,09

Source : Élaboré par nos soins à partir des données fournies par la CPA

B. Structure de financement :

Le tableau suivant expose la répartition des sources de financement du projet.

Tableau N° 16 : La structure de financement

Rubrique	Montant	Taux d'implication
Crédit bancaire	310 500,00	77%
Apport des promoteurs	89 764,09	23%
Total	400 264,09	100%

Source: Élaboration personnelle à partir des données du CPA

2.1.7. Analyse du marché

Le secteur du meuble connaît une croissance soutenue, stimulée par l'augmentation de la demande en ameublement domestique et professionnel, notamment en raison de l'évolution des modes de vie, de la croissance démographique et de l'urbanisation.

Les tendances actuelles du marché mettent en avant une préférence marquée pour les produits personnalisés, durables et de qualité. Les consommateurs recherchent des meubles à la fois fonctionnels, esthétiques et robustes, tout en valorisant la production locale, perçue comme un gage de proximité, de réactivité et de soutien à l'économie nationale.

Dans ce contexte, le projet s'inscrit dans un environnement porteur, avec de réelles opportunités de positionnement stratégique, en misant sur la qualité des matériaux, la flexibilité de la production et la capacité à répondre aux attentes spécifiques de la clientèle

2.1.8. Analyse commerciale

A. Le produit

L'atelier produira :

- **Meubles de salon** : buffets, bibliothèques, tables
- **Meubles de chambre** : lits, armoires, coiffeuses
- **Mobilier de bureau** : bureaux, rangements, comptoirs
- **Cuisines équipées** personnalisées

B. Le prix

La politique tarifaire reste compétitive cependant le produit, avec les prix suivants :

- 32 000 DA pour une table de salon
- 38 000 DA pour une armoire standard
- 135 000 DA pour un ensemble chambre à coucher
- 440 000 DA pour une cuisine équipée

C. Distribution

- Les ventes se feront via :
- Un showroom dédié à **XXX**
- Un showroom au niveau de l'atelier
- Des partenariats avec des enseignes de mobilier
- Une boutique en ligne avec catalogue 3D
- Des commandes personnalisées sur devis

2.1.9. Analyse technique

2.1.9.1. Capacité de production

L'unité de production est conçue pour assurer une cadence soutenue et adaptée à la demande

du marché. L'atelier présente une capacité de production estimée entre 5 et 8 meubles par heure, en fonction du type de produits fabriqués et du degré de personnalisation requis.

L'activité est planifiée sur une base annuelle de 312 jours ouvrables, ce qui permet d'atteindre un volume de production significatif, tout en tenant compte des périodes de maintenance et des jours fériés.

Le tableau ci-dessous présente les projections du chiffre d'affaires prévisionnel du projet sur une période de neuf ans.

Tableau N° 17 : Les chiffres d'affaires prévisionnels

Année	Chiffre d'affaires (en KDA)
1ère année	830 269,44
2ème année	961 290,72
3ème année	1 035 533,88
4ème année	1 104 751,44
5ème année	1 171 497,60
6ème année	1 234 452,96
7ème année	1 234 452,96
8ème année	1 234 452,96
9ème année	1 234 452,96

Source : Élaboré par nos soins à partir des données de la CPA

2.1.9.2. Approvisionnement :

L'approvisionnement en matières premières — notamment le bois, les panneaux et la quincaillerie — sera assuré auprès de fournisseurs spécialisés, aussi bien locaux qu'étrangers, en fonction des exigences techniques et de qualité du processus de production. Cette stratégie permet de garantir la régularité des flux d'approvisionnement, la compétitivité des coûts et la conformité aux normes de fabrication

2.1.9.3. Localisation :

L'unité de production est implantée dans la zone industrielle de XXX, un site stratégique offrant une excellente accessibilité aux principales infrastructures de transport, de logistique et de communication (routes, axes autoroutiers, réseaux de distribution). Cette implantation

facilite à la fois l'acheminement des matières premières, la distribution des produits finis **et** la commercialisation à l'échelle locale, régionale et nationale, tout en optimisant les coûts logistiques.

Conclusion de la viabilité du projet

Ce projet s'inscrit dans un secteur d'activité à fort potentiel économique, avec des retombées significatives sur le développement local. Il contribue à dynamiser la filière bois et à stimuler d'autres activités économiques dans la région.

- Les travaux de mise en œuvre ont déjà été amorcés, ce qui témoigne de la détermination du promoteur à concrétiser l'investissement.
- Le choix de localisation dans une zone industrielle bien desservie facilite à la fois l'approvisionnement en matières premières (bois, panneaux, accessoires) et la distribution rapide des produits finis vers les différents marchés ciblés.

Les échanges réalisés avec le porteur de projet ont permis de confirmer son engagement, sa rigueur, ainsi que sa connaissance approfondie du secteur de la fabrication de meubles, aussi bien sur les plans techniques que commercial.

À cet effet, il convient pour le banquier par la suite d'évaluer la rentabilité de ce projet, et ce, à travers les flux prévisionnels qu'aurait dégagés l'activité, afin de prendre une décision concernant le financement de celui-ci

3. Etude de la rentabilité financière du projet

L'étude de la rentabilité financière du projet se structure en trois volets :

- Une analyse financière détaillée du projet
- Une évaluation de sa rentabilité
- La formulation de la décision finale et les modalités de mise en place du crédit

3.1. L'analyse financière du projet

Sur la base des données financières de la SARL X, nous procéderons à l'analyse financière du projet d'investissement en nous appuyant sur les bilans, les indicateurs d'équilibre et les principaux ratios.

3.1.1. Le passage du bilan comptable au bilan financier :

Pour mener à bien l'analyse financière de la SARL XXX, un reclassement des postes du bilan comptable a été réalisé afin de construire un bilan financier

3.1.1.1. Présentation des emplois du bilan financier

À partir des bilans comptables de la société SARL XXX, nous avons établi la partie "emplois" des bilans financiers pour les neuf exercices étudiés. Cette reconstitution met en lumière les principales masses financières mobilisées par l'entreprise au cours de cette période, ainsi que leur évolution d'année en année.

Tableau N°18 : Présentation des emplois du bilan financier

Unité: KDA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
Actifs à plus d'un an	363 502,80	326 742,30	289 981,80	253 221,30	216 460,80	192 490,20	168 519,60	144 549,00	120 578,40
Valeurs immobilisées	363 502,80	326 742,30	289 981,80	253 221,30	216 460,80	192 490,20	168 519,60	144 549,00	120 578,40
Actifs à moins d'un an	227 163,03	256 401,03	311 713,03	367 602,34	343 422,34	316 068,62	333 359,42	320 312,50	317 726,39
Valeurs d'exploitations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs réalisables	222 420,03	245 997,03	291 571,03	337 398,34	292 284,34	258 270,62	284 759,42	280 622,50	283 526,39
Clients	159 844,10	171 790,72	212 292,23	252 197,39	201 963,53	163 118,12	189 606,92	185 470,00	188 373,89
Autre créance et assimilé	62 575,93	74 206,31	79 278,80	85 200,95	90 320,81	95 152,50	95 152,50	95 152,50	95 152,50
Valeurs disponibles	4743,00	10 404,00	20 142,00	30 204,00	51 138,00	57 798,00	48 600,00	39 690,00	34 200,00
Trésorerie	4743,00	10 404,00	20 142,00	30 204,00	51 138,00	57 798,00	48 600,00	39 690,00	34 200,00
Total général actif	590 665,83	583 143,33	601 694,83	620 823,64	559 883,14	508 558,82	501 879,02	464 861,50	438 304,79

Source : Élaboration personnelle à partir des bilans comptables prévisionnels des neuf exercices (voir annexes N° 4, N°5 et N°6).

3.1.1.1.1. Analyse de la partie emplois des bilans

Afin d'analyser la partie "emplois" de l'entreprise SARL XXX nous présentons la répartition de l'actif en pourcentages à partir des bilans financiers des neuf exercices. Ces données, issues du tableau N°18

Tableau N°19 : Répartition en pourcentage de l'actif sur neuf exercices

Actif	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
VI(%)	61.54	56.03	48.19	40.79	38.66	37.85	33.58	31.10	27.51
VE(%)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
VR(%)	37.65	42.18	48.46	54.35	52.20	50.78	56.74	60.37	64.68
VD(%)	0.80	1.78	3.35	4.86	9.13	11.37	9.68	8.54	7.80
Total(%)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : réaliser par nos soins, à partir du tableau N°18.

Interprétation:

VI (Valeur des Immobilisations) :

Le ratio reste élevé en N+1 (61,54 %) et N+2 (56,03 %), traduisant une phase d'investissement cohérente avec la vocation industrielle du projet. À partir de N+3, il baisse progressivement jusqu'à 27,51 % en N+9, ce qui reflète un ralentissement des investissements à long terme et une possible orientation vers une stratégie moins capitalistique.

VE (Valeur d'Exploitation) :

Le ratio est nul sur toute la période (N+1 à N+9), ce qui suggère l'absence d'actifs d'exploitation. Cela peut s'expliquer par une externalisation, une activité de services ou une gestion en flux tendu.

VR (Valeur Réalisable) :

En progression constante, le ratio passe de 37,65 % en N+1 à 64,68 % en N+9. Cela indique une augmentation des actifs rapidement convertibles en liquidités (, créances), renforçant la flexibilité financière de l'entreprise.

VD (Valeur de Disponibilité) :

La trésorerie est faible en début de période (0,80 % en N+1), augmente jusqu'à 11,37 % en N+6, puis se stabilise autour de 7–8 %. La hausse notable à partir de N+5 peut refléter une

accumulation de liquidités non réinvesties, traduisant une gestion financière prudente mais peu dynamique.

3.1.1.2. Présentation des ressources du bilan financier

Dans la partie "Ressources", nous adopterons la même méthode que celle employée pour la partie "Emplois"

Tableau N°20 : Présentation des ressources du bilan financier

Unité : KDA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
Capitaux permanents	402 444,58	455 670,47	465 454,13	474 333,63	404 542,70	357 645,31	315 201,65	251 361,25	187 252,48
Capitaux émis	37 215,00	37 215,00	37 215,00	37 215,00	37 215,00	37 215,00	37 215,00	37 215,00	37 215,00
Résultat d'exercice	54 729,58	53 225,90	64 513,23	62 105,40	56 822,30	77 308,01	76 478,64	75 567,61	74 469,87
Report à nouveau	00	54 729,58	53 225,90	64 513,23	62 105,40	56 822,30	77 308,01	76 478,64	75 567,61
DLMT	310 500,00	310 500,00	310 500,00	310 500,00	248 400,00	186 300,00	124 200,00	62 100,00	00
DCT	188 221,25	127 472,87	136 240,69	146 490,00	155 340,44	150 913,50	186 677,36	213 500,26	250 052,31
Total général passif	590 665,83	583 143,33	601 694,83	620 823,64	559 883,14	508 558,82	501 879,02	464 861,50	438 304,79

Source : Élaboration personnelle à partir des bilans comptables prévisionnels des neuf exercices (voir annexes N°7, N°8 et N°9)

3.1.1.2.1. Analyse de la partie ressources des bilans

Tableau N° 21: Répartition en pourcentage de passif sur neuf exercices

Poste du Passif	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
CP (%)	15.57	24.89	25.75	26.39	27.89	33.69	38.06	40.71	42.72
DLMT (%)	52.57	53.25	51.60	50.01	44.37	36.63	24.75	13.36	00
DCT (%)	31.86	21.86	22.64	23.60	27.74	29.68	37.19	45.93	57.28
Total (%)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : réaliser par nos soins, à partir du tableau N°20

Interprétation:

CP (Capitaux Propres) :

Inférieur à 50 % sur toute la période, le ratio démarre à 15,57 % en N+1 et progresse régulièrement jusqu'à 42,72 % en N+9. Cela traduit une faible autonomie financière au départ, compensée progressivement par un renforcement des fonds propres, signe d'une amélioration de la structure financière.

DLMT (Dettes à Long et Moyen Terme) :

Le ratio est dominant jusqu'en N+6, avec un pic à 53,25 % en N+2, traduisant un fort recours à l'endettement bancaire pour financer l'investissement. Il diminue ensuite pour disparaître totalement en N+9, ce qui suggère un remboursement intégral ou un non-renouvellement des financements à long terme.

DCT (Dettes à Court Terme) :

Initialement à 31,86 % en N+1, les DCT progressent fortement à partir de N+6 pour atteindre 57,28 % en N+9. Ce basculement vers le court terme peut entraîner des tensions de trésorerie et accroît la vulnérabilité financière si les ressources ne sont pas rapidement renouvelées.

3.1.2. L'analyse de l'équilibre financier

On distingue trois déterminants de l'équilibre financier: Le fond de roulement, le besoin en fond de roulement et la trésorerie

3.1.2.1. Le fonds de roulement net

Nous avons choisi de calculer le Fonds de Roulement Net (FRN) par le bas de bilan

FRN= Actif circulant – Dettes à Court terme

FRN= Actif moins d'un an – DCT

Tableau N° 22 : Calcul du fonds de roulement

Unité : KDA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
Actifs à moins d'un an	227163,03	256 401,03	311 713,03	367 602,34	343 422,34	316 068,62	333 359,42	320 312,50	317726,39
DCT	188 221,25	127 472,87	136 240,69	146 490,00	155 340,44	150 913,50	186 677,36	213 500,26	250 052,31
FRN	38 941,78	128 928,17	175 472,33	221 112,34	188 081,90	165 155,11	146 682,05	106 812,24	66 674,08

Source : établi par nos soins, à partir des tableaux N°20 et N°18

● **Interprétation**

La positivité continue du Fonds de Roulement Net sur l'ensemble de la période constitue un indicateur rassurant pour l'établissement prêteur. Elle démontre que l'entreprise est en mesure de couvrir ses besoins structurels sans tension majeure, ce qui témoigne d'un équilibre financier maîtrisé. Bien que le repli à partir de N+5 mérite une attention particulière, il ne remet pas en cause la capacité globale de l'entreprise à soutenir son exploitation. Ce niveau de solidité financière contribue favorablement à la décision d'octroi du crédit, notamment en matière de confiance dans la gestion du cycle à moyen terme.

3.1.2.2. Besoin de fonds de roulement (BFR)

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) se calcule selon la formule suivante :

BFR=Actifs à moins d'un an (sauf disponibilité) – DCT (Sauf les dettes financières)

BFR= (VE + VR) – DCT (Sauf les dettes financières)

Tableau N° 23: Calcul de besoin de fonds de roulements

Unité : KDA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
VE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VR	222420,03	246000,03	291570,03	337398,34	292284,34	258270,62	284755,42	280621,50	283526,39
DCT	188221,25	127472,87	136240,69	146490,00	155340,44	150913,50	186677,36	213500,26	251052,31
BFR	34198,78	118524,17	155330,34	190908,33	136943,90	107357,11	98082,05	67122,24	32474,08

Source : établi par nos soins, à partir des tableaux N°18 et N°20

● **Interprétation**

Le maintien d'un Besoin en Fonds de Roulement (BFR) positif tout au long des 9 années est cohérent avec la nature industrielle de l'activité, où le délai de rotation des stocks et des créances est généralement long. Bien que cela implique une mobilisation constante de ressources pour financer l'exploitation, l'entreprise semble en capacité de répondre à cette exigence. Ce profil de BFR, bien anticipé dans les prévisions financières, ne constitue pas un frein à l'octroi du crédit, à condition que le FRN reste supérieur au BFR, assurant ainsi une couverture satisfaisante du cycle d'exploitation. Cela renforce l'idée d'un modèle

opérationnel bien compris et maîtrisé

3.1.2.3. La trésorerie nette (TN)

Trésorerie Net = FRN-BFR

Tableau N° 24 : Calcul de la trésorerie nette

Unité : KDA

Désignations	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
FRN	38941,78	128928,17	175472,34	221112,33	188081,90	165155,11	146682,05	106812,24	66674,08
BFR	34198,78	118524,17	155330,34	190908,33	136943,90	107357,11	98082,05	67122,24	32474,08
TN	4743,00	10404,00	20142,00	30204,00	51138,00	57798,00	48600,00	39690,00	34200,00

Source : réalisé par nos soins, à partir des tableaux N°23et N°22

● **Interprétation**

La présence d'une trésorerie nette positive sur l'ensemble de la période est un signal fort de solidité financière. Elle reflète une gestion prudente et efficace des équilibres structurels, avec un FRNG couvrant confortablement le BFR. Cette capacité à générer une trésorerie excédentaire conforte la banque sur la capacité de remboursement du porteur de projet. Toutefois, une optimisation de l'excédent de trésorerie serait souhaitable afin d'en améliorer la rentabilité. Dans l'ensemble, ce profil financier renforce la motivation pour un avis favorable à l'octroi du financement, dans un cadre de suivi rigoureux.

3.1.3.L'analyse des soldes intermédiaires de gestion (SIG)¹

L'analyse de la situation financière de l'entreprise ne peut se limiter aux seuls équilibres financiers, car ceux-ci restent insuffisants pour mener une étude approfondie et détaillée. L'examen de la rentabilité à travers les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) constitue un outil pertinent pour porter un jugement éclairé sur les sources de l'équilibre financier, en mettant en évidence l'origine et la formation du résultat obtenu.

¹ Les SIG (Soldes Intermédiaires de Gestion) sont des indicateurs calculés à partir du compte de résultat, permettant une lecture plus détaillée de la formation du résultat et une analyse de la rentabilité.

Tableau N° 25: Calcul des soldes intermédiaires de gestion

Unité : KDA

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
Ventes et produits annexes	830268.9	961290	1035533.7	1104750.9	1171452.6	1234452.6	1234452.6	1234452.6	1234452.6
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	830268.9	961290	1035533.7	1104750.9	1171452.6	1234452.6	1234452.6	1234452.6	1234452.6
Achats consommés	631004.4	749840.4	801415.8	861705.9	913767.3	962873.1	962873.1	962873.1	962873.1
Services extérieurs et autres consommations	10800	11250	11700	12150	12600	13050	13050	13050	13050
II.CONSUMMATION DE L'EXERCICE	641804.4	761090.4	813115.8	873855.9	926367.3	975923.1	975923.1	975923.1	975923.1
III.VALEUR AJOUTÉE D'EXPLOITATION (I-II)	188464.5	200199.6	222417.9	230895	245085.3	258529.5	258529.5	258529.5	258529.5
Charges de personnel	41027.4	43078.77	45232.71	47494.34	49869.06	52362.51	54980.64	57729.67	60616.15
Impôts, taxes et versements assimilés	16605.38	19225.8	20709.9	22095	23429.7	24688.8	24688.8	24688.8	24688.8
IV.EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	130831.72	137895.03	156475.30	161305.66	171786.53	181478.19	178860.06	176111.03	173224.55
Autres produits opérationnels									
Autres charges opérationnelles	17850.78	20667.74	22263.98	23752.14	25186.23	26540.73	26540.73	26540.73	26540.73
Dotations aux Amortissement	36760.5	36760.5	36760.5	36760.5	36760.5	23970.6	23970.6	23970.6	23970.6
Reprise sur pertes de valeur et provisions									
V. RESULTAT D'EXPLOITATION	76220.44	80466.80	97451.31	100793.02	109839.81	130966.86	128348.73	125599.7	122713.22
Produits financiers									
Charges financières					10867.5	8694	6520.5	4347	2173.5
VI.RESULTAT	0	0	0	0	(10867.5)	(8694)	(6520.5)	(4347)	(2173.5)

Chapitre 2 : Étude d'un cas de financement d'un projet d'investissement au niveau du CPA – Agence d'Amirouche (Alger)

FINANCIER					)				
VII.RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	76220.44	80466.80	97450.82	100793.02	98972.3	122272.86	121828.23	121252.7	120539.72
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	21490.86	27240.90	32937.58	38687.62	42150	44964.84	45349.59	45685.09	46069.84
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires									
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	54729.58	53225.90	64513.24	62105.4	56822.3	77308.01	76478.64	75567.61	74469.87
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)									
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)									
IX.RESULTAT EXTRAORDINAIRE									
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	54729.58	53225.90	64513.24	62105.4	56822.3	77308.01	76478.64	75567.61	74469.87

Source : réalisé par nos soins à partir données de l'entreprise (Voir annexe N°10 N°11 et N°12).

3.1.3.2. L'interprétation des soldes intermédiaires de gestion:

A. Production de l'exercice :

La production de l'exercice connaît une évolution positive durant les premières années du projet, portée par l'augmentation progressive du chiffre d'affaires. À partir d'un certain seuil, elle se stabilise, ce qui peut traduire une maturité atteinte par l'entreprise ou un plafonnement de la demande sur le marché ciblé.

B. Valeur ajoutée :

La valeur ajoutée, reflet de la richesse créée par l'entreprise, progresse régulièrement au cours des premières années. Cette évolution témoigne d'une bonne mobilisation des ressources productives. Par la suite, elle entre dans une phase de stabilité, signe d'une activité qui atteint sa vitesse de croisière.

C. Excédent brut d'exploitation (EBE) :

L'excédent brut d'exploitation suit une tendance croissante pendant une première période. Cette progression peut s'expliquer par une meilleure maîtrise des charges d'exploitation et par une rentabilité croissante. Toutefois, une légère baisse s'observe ensuite, traduisant une pression potentielle sur les marges.

D. Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation augmente progressivement durant les premières années du projet, traduisant une amélioration de la performance opérationnelle. Il bénéficie notamment de la croissance de la valeur ajoutée et de la bonne gestion des charges. Par la suite, une diminution s'installe, liée à une stabilisation de l'activité ou à l'apparition de charges supplémentaires.

E. Résultat ordinaire avant impôts :

Le résultat courant avant impôts présente une évolution irrégulière. Après une première phase de hausse, une baisse s'observe, influencée principalement par l'introduction de charges financières. Cela montre que la structure financière du projet commence à impacter le résultat global.

F. Résultat net :

Le résultat net affiche des variations tout au long de la période d'analyse. Après une croissance initiale, il connaît une baisse progressive due à l'augmentation des charges financières et fiscales. Toutefois, il demeure positif, ce qui indique que le projet reste rentable sur l'ensemble de la période considérée.

3.1.4. Capacité d'autofinancement (CAF)

À partir de la capacité d'autofinancement (CAF), nous pouvons estimer les flux de trésorerie annuels générés par l'entreprise.

La CAF est un indicateur monétaire qui reflète les ressources internes dégagées par l'activité, après paiement des charges décaissables. Elle permet ainsi d'évaluer la capacité de l'entreprise à financer ses investissements sans recourir à un financement externe.

Son calcul peut être réalisé selon deux approches :

- La méthode additive
- La méthode soustractive

3.1.4.2. CAF selon la méthode additive

Tableau N° 26 : Calcul de la CAF selon la méthode additive

Unité : KDA

	Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
	RESULTAT NET	54729.58	53225.90	64513.24	62105.4	56822.3	77308.01	76478.64	75567.61	74469.87
+	Dotations aux Amortissements, dépréciation et Provisions	36760.5	36760.5	36760.5	36760.5	36760.5	23970.6	23970.6	23970.6	23970.6
=	Capacité d'autofinancement	91490.08	89986.4	101273.74	98865.9	93583.8	101278.61	100449.24	99538.21	98440.47

Source : élaboré par nos soins à partir de tableau N°25

3.1.4.3. CAF selon la méthode soustractive

Tableau N° 27 : Calcul de la CAF selon la méthode soustractive

	Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
	EBE	130831.72	137895.03	156475.30	161305.66	171786.53	181478.19	178860.06	176111.03	173224.55
-	Autres charges (D'exploitation)	17850.78	20667.74	22263.98	23752.14	25186.23	26540.73	26540.73	26540.73	26540.73
-	Charges financières					10867.5	8694	6520.5	4347	2173.5
-	Impôts sur les Bénéfice	21490.86	27240.90	32937.58	38687.62	42150	44964.84	45349.59	45685.09	46069.84
=	Capacité d'autofinancement	91490.08	89986.4	101273.74	98865.9	93583.8	101278.61	100449.24	99538.21	98440.47

Source : élaboré par nos soins à partir de tableau N°25

● Interprétation

La Capacité d'Autofinancement (CAF) positive, malgré des fluctuations annuelles, est un indicateur clé de résilience financière. Elle confirme que l'entreprise génère suffisamment de ressources internes pour couvrir ses besoins essentiels : remboursement de dettes, financement d'investissements et charges d'exploitation. Ce niveau de CAF démontre une autonomie partielle vis-à-vis du financement externe, ce qui est un élément rassurant pour la banque. Il s'agit d'un critère déterminant pour appuyer la faisabilité financière du projet et

appuyer la décision d'octroi du crédit

3.1.5. L'analyse financière par la méthode des ratios

3.1.5.1. Ratios de structure :

C'est un ensemble de ratios permettant d'apprécier l'équilibre financier de l'entreprise ainsi que sa capacité à respecter ses engagements.

Tableau N°28 : les ratios de structures

Ratios	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
Ratio financement permanent = capitaux permanents/actif immobilisé	1,1071	1,3951	1,6047	1,8728	1,8685	1,8583	1,8707	1,7394	1,5527
Ratio de financement Propre = capitaux Propres /actif immobilisé	0,2529	0,4443	0,5344	0,6470	0,7213	0,8902	1,1334	1,3093	1,5530
Ratio d'autonomie financière =capitaux Propres / Somme des dettes	0,1844	0,3315	0,3469	0,3585	0,3867	0,5081	0,6144	0,6867	0,7489
Ratio de solvabilité =Somme des actif / Somme des dettes	1,1844	1,3315	1,3469	1,3585	1,3867	1,5081	1,6144	1,6867	1,7529
Ratio d'endettement=Fonds propres/Capitaux permanents	0,2285	0,3186	0,3329	0,3454	0,3840	0,4791	0,6060	0,7530	1
Ratio de capacité de remboursement =Dettes financières / CAF	5,4511	4,8671	4,41117	4,6223	4,3142	3,3296	3,0949	2,7688	2,5401

Source : élaboré par nos soins, à partir de tableau N°18 et 20 et 26

● Interprétation

Ratio de financement permanent : Sur toute la période étudiée (N+1 à N+9), le ratio de financement permanent reste largement supérieur à 1, avec une progression notable dès les premières années : il passe de 1,11 en N+1 à un pic de 1,87 en N+4, puis se stabilise légèrement au-dessus de 1,5 en fin de période.

Ce niveau de ratio traduit une structure financière saine, où les capitaux permanents (capitaux propres + dettes à long terme) couvrent largement les actifs immobilisés. Par conséquent,

l'entreprise dégage un fonds de roulement net positif, ce qui renforce sa marge de sécurité financière et sa capacité à couvrir ses besoins du cycle d'exploitation.

Ratio de financement propre: ce ratio est inférieur à 1 durant les six premières années, ce qui signifie que l'entreprise finance une partie importante de ses immobilisations par des dettes plutôt que par ses fonds propres. Cependant, à partir de la septième année, on observe une nette augmentation du ratio, qui devient supérieur à 1. Cela traduit que l'entreprise commence à financer l'ensemble de ses immobilisations par ses fonds propres, conséquence directe du remboursement progressif de ses dettes. Cette évolution traduit une amélioration de la solidité financière et un renforcement de l'autonomie financière de l'entreprise sur le moyen et long terme.

Ratio d'autonomie financière : le ratio d'autonomie financière progresse régulièrement sur la période, passant de 0,18 en N+1 à 0,75 en N+9.

Jusqu'à la deuxième année (N+2), ce ratio est inférieur à 33 %, ce qui indique une situation financière fragile, puisque plus de deux tiers des capitaux proviennent de sources externes (dettes). Entre N+3 et N+6, le ratio se situe dans une zone relativement normale (entre 33 % et 66 %), où les fonds propres représentent environ un tiers à la moitié du financement total, ce qui traduit un équilibre progressif entre ressources internes et externes. À partir de N+7, le ratio dépasse 66 %, ce qui correspond à une situation confortable : les fonds propres financent plus des deux tiers de l'entreprise, renforçant ainsi son indépendance financière et sa capacité à absorber des risques.

ratio de solvabilité : est constamment supérieur à 1 durant toute la période analysée, évoluant de 1,18 en N+1 à 1,75 en N+9. Cela signifie que la valeur totale des actifs de l'entreprise est suffisante pour couvrir l'ensemble de ses dettes, ce qui reflète une capacité globale à honorer ses engagements financiers. Cette évolution progressive du ratio traduit une amélioration continue de la solidité financière de l'entreprise : plus le ratio augmente, plus la marge de couverture des dettes par l'actif est importante, réduisant ainsi le risque de non-paiement.

Ratio d'endettement: mesurant la part des fonds propres dans les capitaux permanents, progresse régulièrement au fil des années, passant de 0,23 en N+1 à 1 en N+9.

Durant les premières années (jusqu'à N+5), le ratio reste inférieur à 50 %, ce qui reflète une structure de financement dominée par l'endettement à long terme. Cela peut indiquer une

dépendance relativement élevée aux financements externes, ce qui pourrait limiter la capacité de l'entreprise à accéder à de nouveaux crédits à long terme.

À partir de N+6, le ratio dépasse progressivement les 50 %, atteignant 1 en N+9, signe que les fonds propres représentent l'intégralité des capitaux permanents. L'entreprise devient alors totalement autonome dans son financement à long terme, traduisant une forte amélioration de sa solidité financière.

Ratio de capacité de remboursement: qui mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser les dettes financières grâce à la capacité d'autofinancement (CAF), présente une valeur supérieure à 4 de N+1 à N+5, avec un pic à 5,45 en N+1. À partir de N+6, le ratio passe en dessous du seuil critique de 4, atteignant 2,54 en N+9, ce qui signifie que l'entreprise pourra rembourser ses dettes financières en moins de 4 ans grâce à sa propre génération de cash-flow

Dans une perspective bancaire, l'évolution globale de ces indicateurs appuie une lecture positive de la trajectoire financière du projet. La dynamique de désendettement, la consolidation des fonds propres et la solidité du FRN confirment la viabilité du modèle économique à long terme. Ces éléments plaident en faveur d'un avis favorable à l'octroi du crédit, sous réserve du maintien des équilibres constatés et d'un suivi rigoureux de la trésorerie.

3.1.5.2. Les ratios de liquidité

Tableau N°29 : ratios de liquidité

Ratios	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
Ratio de liquidité générale =Actif courant / Dettes à court terme (DCT)	1,2069	2,0114	2,2880	2,5094	2,2108	2,0944	1,7858	1,5003	1,2706
Ratio de liquidité réduite = (Créances +Disponibilités) / DCT	1,2069	2,0114	2,2880	2,5094	2,2108	2,0944	1,7858	1,5003	1,2706
Ratio de liquidité immédiate =Disponibilités / DCT	0,0252	0,0816	0,1478	0,2062	0,3292	0,3830	0,2603	0,1859	0,1368

Source : élaboré par nos soins, à partir de tableau N°18 et 20

● Interprétation

Avec l'absence de la rubrique stock et encours le ratio de la liquidité générale est égale au

celle de la liquidité réduite on va analyser un seul ratio et la même analyse s'applique à

L'autre ratio

Ratio de liquidité générale : Ce ratio reste largement supérieur à 1 tout au long de la période, passant de 1,20 en N+1 à 11,27 en N+9, avec une progression stable entre N+1 et N+4, puis une forte hausse en fin de période. Cela indique que l'entreprise dispose de suffisamment d'actifs courants pour couvrir ses dettes à court terme. La situation de solvabilité à court terme est assurée, et même très confortable à partir de N+6. La forte hausse finale pourrait être liée à une accumulation de liquidités ou de créances non encore exigibles.

Ratio de liquidité immédiate : Ce ratio reste, comme attendu, inférieur à 1 tout au long de la période, évoluant de 0,02 en N+1 à 0,13 en N+9. Bien qu'en progression, il reste relativement faible, ce qui reflète une faible part des disponibilités immédiates (trésorerie) par rapport aux dettes à court terme. Cela suggère que l'entreprise ne conserve pas de liquidités importantes, mais s'appuie davantage sur ses créances clients ou autres actifs circulants pour couvrir ses besoins. Ce comportement est courant et non préoccupant tant que les autres indicateurs de liquidité restent solides, ce qui est le cas ici.

D'un point de vue bancaire, les ratios de liquidité sont rassurants. L'entreprise présente une structure de court terme équilibrée, avec une marge de manœuvre confortable pour faire face à ses échéances. Cette solidité de la liquidité renforce la confiance dans sa capacité à gérer ses flux opérationnels, et constitue un facteur favorable dans l'appréciation de la demande de crédit.

3.1.5.3. L'analyse des ratios de rentabilité

La finalité principale de l'entreprise est de réaliser un bénéfice maximal qui correspond à

L'idée de la rentabilité, qui se fait par l'étude des différents ratios de rentabilité

Tableau N°30 : les ratios de rentabilité

Ratios	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
Rentabilité Économique = Résultat d'exploitation / Total actif	12,90%	13,79%	16,19%	16,23%	19,62%	25,75%	25,56%	27,02%	28,01%
Rentabilité financière = Résultat net / Fonds propres	59,52%	36,66%	41,63%	37,91%	36,39%	45,12%	40,04%	39,93%	39,77%

Source : élaboré par nos soins, à partir de tableau N°18 et 20 et 25

● Interprétation

Ratio de rentabilité économique : Le ratio de rentabilité économique présente une évolution très favorable, passant de 12,90 % en N+1 à 28,01 % en N+9. Cela signifie que l'entreprise parvient à générer de plus en plus de résultat d'exploitation par rapport à la valeur totale de ses actifs.

Cette tendance ascendante reflète une excellente efficacité dans l'utilisation des ressources économiques, ce qui justifie pleinement les investissements réalisés.

Plus ce ratio est élevé, plus l'activité est rentable indépendamment de la structure de financement.

Ratio de rentabilité financière : La rentabilité financière reste élevée et relativement stable durant toute la période, avec des valeurs comprises entre 36 % et 59 %. Le pic est observé en N+1 avec 59,52 %, puis le ratio se stabilise autour de 40 % à partir de N+3.

Ce ratio indique que l'entreprise génère un niveau important de bénéfice net par rapport aux capitaux propres investis, traduisant une forte capacité à rémunérer ses actionnaires.

Du point de vue du banquier ou de l'analyste crédit, ces deux ratios démontrent que l'entreprise est non seulement économiquement performante, mais aussi financièrement rentable. Ce profil de rentabilité, combiné à une gestion saine, constitue un argument solide en faveur de l'octroi du financement demandé, car il garantit une capacité élevée de remboursement, de création de richesse, et de pérennité à long terme.

3.2. Analyse de la rentabilité du projet

Dans la partie théorique de notre travail, nous avons adopté une approche « avant et après financement », permettant de mesurer l'impact du crédit bancaire sur la rentabilité du projet. Toutefois, dans la pratique observée au sein de l'établissement bancaire, cette distinction n'est pas systématiquement appliquée. L'étude est menée directement sur la base des données intégrant les sources de financement (apport personnel et crédit), conformément à la méthodologie utilisée par la banque pour évaluer la viabilité et la rentabilité globale du projet. C'est cette approche que nous avons adoptée dans le cadre de notre étude de cas .

Cette analyse vise à s'assurer de la rentabilité du projet d'investissement. Il s'agit d'évaluer sa performance économique et financière à travers une approche structurée. Pour ce faire, plusieurs étapes seront réalisées :

- L'élaboration de l'échéancier d'amortissement
- La détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI)
- L'estimation du besoin en fonds de roulement (BFR)
- L'établissement des comptes de résultats prévisionnels (TCR)
- La construction de l'échéancier de remboursement de l'emprunt
- L'élaboration du tableau des emplois et ressources (plan de financement)
- Le calcul et l'interprétation des principaux indicateurs de rentabilité.

3.2.1. L'échéancier d'amortissement :

Nous retenons une période d'étude de dix ans, précédée d'une année de réalisation, pour l'analyse de la rentabilité du projet. Cette durée correspond à la vie utile des équipements de production, qui seront amortis sur 10 ans. Le **matériel roulant** (véhicules professionnels) sera amorti sur 5 ans, tandis que les équipements de bureau et informatiques seront amortis sur 10 ans. Quant aux constructions, elles seront amorties sur une période de 20 ans. Ainsi, les durées d'amortissement varient selon la nature des biens acquis

Tableau n°31: L'échéancier d'amortissement.

Unité : KDA

Rubrique	Montant	N	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Terrain	37125.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction bâtiment	84145.89	25	3365.8 356	3365.8 356	3365.8 356	3365. 8356	3365. 8356	3365. 8356	3365. 8356	3365. 8356	3365. 8356	30292.5 204
Équipement de production	161390.30	10	16139. 03	161 39.03	161 39.03	16139 .03	161 39.03	161 39.03	161 39.03	16139 .03	16139 .03	145 251. 27
Équipements de finition	22 261.48	10	2226.1 48	2226.1 48	2226.1 48	2226. 148	2226. 148	2226. 148	2226. 148	2226. 148	2226. 148	20 035.3 32
Matériel auxiliaire	17 637,71	10	1763.7 71	1763.7 71	1763.7 71	1763. 771	1763. 771	1763. 771	1763. 771	1763. 771	1763. 771	15 873.9 39
Mobilier de bureau	4750,02	10	475.00 2	475.00 2	475.00 2	475.0 02	475.0 02	475.0 02	475.0 02	475.0 02	475.0 02	4 275.01 8
Moyens de transport	63 953,68	5	12790. 736	12790. 736	12790. 736	12790 .736	12790 .736	-	-	-	-	63953.6 8
Total	391 264. 09		36760. 5	36760. 5	36760. 5	36760 .5	36760 .5	2397 0.6	2397 0.6	23970 .6	23970 .6	279 681. 7594

Source : élaboré par nos soins à partir des données de la banque

Remarque : Nous précisons que la méthode d'amortissement appliquée est l'amortissement Linéaire

3.2.2. Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) :

VRI = investissement bruts (hors BFR) - montant déjà amorti

VRI= 391 264.08 -279 681,7594

VRI= 111 582,3206 KDA

3.2.3. Détermination des variations du besoin en fonds de roulement (BFR) :

On s'intéresse à la variation du BFR car c'est elle qui influence directement les besoins de trésorerie du projet. Une augmentation du BFR représente un besoin de financement supplémentaire, tandis qu'une diminution correspond à une récupération de liquidité

Les évolutions de ce besoin au fil des années sont détaillées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 32 : Les variations du besoin de fonds de roulement Unité : KDA

Rubrique	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
BFR	0	34198.78	118524.17	155330.34	190908.33	136943.90	107357.11	98082.05	67122.24	32474.08
Variation BFR	34198.78	84325.39	36806.17	35577.99						
Récupération BFR					53964.43	29586.79	9275.06	30959.81	34648.16	-

Source : Conception personnelle, à partir du tableau N°23.

3.2.4. Elaboration du tableau des comptes de résultats prévisionnels :

Le tableau des comptes de résultats prévisionnels permet d'estimer les gains et les dépenses futurs d'une entreprise. Il aide à prévoir la rentabilité et à mieux gérer les ressources

Tableau N° 33 : Le tableau des comptes de résultats prévisionnels Unité : KDA

LIBELLE	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Ventes et produits annexes	830268.9	961290	1035533.7	1104750.9	1171452.	1234452.	1234452.6	1234452.6	1234452.6

Chapitre 2 : Étude d'un cas de financement d'un projet d'investissement au niveau du CPA – Agence d'Amirouche (Alger)

					6	6			
PRODUCTION L'EXERCICE (1)	830268.9	961290	1035533.7	1104750.9	1171452.6	1234452.6	1234452.6	1234452.6	1234452.6
Achats consommés	631004.4	749840.4	801415.8	861705.9	913767.3	962873.1	962873.1	962873.1	962873.1
Services extérieurs et autres	10800	11250	11700	12150	12600	13050	13050	13050	13050
CONSOMMATION DE L'EXERCICE(2)	641804.4	761090.4	813115.8	873855.9	926367.3	975923.1	975923.1	975923.1	975923.1
VALEUR AJOUTEE (3)=(2-1)	188464.5	200199.6	222417.9	230895	245085.3	258529.5	258529.5	258529.5	258529.5
Charges de personnel *	41027.4	43078.77	45232.71	47494.34	49869.06	52362.51	54980.64	57729.67	60616.15
Impôts*, taxes et versements assimilés	16605.38	19225.8	20709.9	22095	23429.7	24688.8	24688.8	24688.8	24688.8
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (4) =3 -(*)-(*)	130831.72	137895.03	156475.30	161305.66	171786.53	181478.19	178860.06	176111.03	173224.55
Autres charges	17850.78	20667.74	22263.98	23752.14	25186.23	26540.73	26540.73	26540.73	26540.73
Dotations aux Amortissements(a)	36760.5	36760.5	36760.5	36760.5	36760.5	23970.6	23970.6	23970.6	23970.6
RESULTAT (5) OPERATIONNEL	76220.44	80466.8	97451.31	100793.02	109839.81	130966.86	128348.73	125599.7	122713.22
RESULTAT FINANCIER (6)	0	0	0	0	(10867.5)	(8694)	(6520.5)	(4347)	(2173.5)
RESULTAT AVANT IMPOTS (7)=(5+6)	76220.44	80466.80	97450.82	100793.02	98972.3	122272.86	121828.23	121252.7	120539.72
Impôts sur le bénéfice**	21490.86	27240.9	32937.58	38687.62	42150	44964.84	45349.59	45685.09	46069.84
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (8)=(7)-(**)	54729.58	53225.9	64513.24	62105.4	56822.3	77308.01	76478.64	75567.61	74469.87
CAF (8)+(a)	91490.08	89986.4	101273.74	98865.9	93583.8	101278.61	100449.24	99538.21	98440.47

Source : réalisé par nos soins à partir des données de la CPA (Voir annexe N°10 N°11 et N°12).

3.2.5. L'échéancier de remboursement :

Nous présentons ci-après le tableau de remboursement du crédit bancaire.

Tableau N° 34 : Plan de remboursement du crédit bancaire (en KDA)

Année	Annuité (KDA)	Intérêts (KDA)	Taxe	Total à payer (KDA)	Capital restant dû (KDA)
Année 1	-	0 (Trésor)	-	-	310 500
Année 2	-	0 (Trésor)	-	-	310 500
Année 3	-	0 (Trésor)	-	-	310 500
Année 4	-	0 (Trésor)	-	-	310 500
Année 5	62 100	10 867.5	-	72 967.5	248 400
Année 6	62 100	8 694	-	70 794	186 300
Année 7	62 100	6 520.5	-	68 620.5	124 200
Année 8	62 100	4 347	-	66 447	62 100
Année 9	62 100	2 173.5	-	64 273.5	0
TOTAL	310 500	32 602.5	-	343 102.5	

Source: Elaboration personnelle à partir d'un document interne de CPA

3.2.6. Élaboration du tableau emplois/ressources (FNTS)

Le tableau des emplois et ressources montre comment le projet est financé. Il aide à s'assurer que les dépenses prévues sont couvertes par les ressources disponibles. C'est un outil essentiel d'aide à la décision

Le taux d'actualisation fixé par la banque est de 10 %. Il apparaît clairement que l'activité de l'entreprise génère des flux de trésorerie largement suffisants pour couvrir ses obligations financières envers la banque.

Remarque :

La formule générale pour actualiser une valeur future

$$\text{FNT actualisée (t)} = \text{FNT(t)} / (1 + i)^t$$

Avec :

FNT(t) : les flux nets de trésorerie de l'année t

i: le taux d'actualisation (ex. : 10 % → 0,10)

t : la période (année 0, 1, 2, ..., n)

Tableau N° 35 : Tableau emplois /ressources (FNTS)

Unité : KDA

Rubrique	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9
Ressources										
CAF		91490.08	89986.4	101273.74	98865.9	93583.8	101278.61	100449.24	99538.21	98440.47
VRI										111582,3206
Récupération du BFR					53964.43	29586.79	9275.06	30959.81	34648.16	
Emprunt	310500									
Apport personnel	89764.09									
Total ressources (I)	400264.09	91490.08	89986.4	101273.74	152830.33	123170.59	110553.67	131409.05	134186.37	210022.7906
Emplois										
Investissement initial	391264.08									
Variation BFR	34198.78	84325.39	36806.17	35577.99						
Remboursement de crédit						62100	62100	62100	62100	62100
Intérêts						10867.5	8694	6520.5	4347	2173.5
Total Emplois (II)	425462.86	84325.39	36806.17	35577.99	00	72967.5	70794	68620.5	66447	64273.5
FNT (I) – (II)	-25198.77	7164.69	53180.23	65695.75	152830.33	50203.09	39759.67	62788.55	67739.37	145749.29
FNT actualisée (10 %)	-25198.77	6513.35	43950.60	49358.19	104385.17	31172.17	22443.30	32220.45	31600.92	61811.93
FNT cumulés	-25198.77	-18685.42	25265.18	74623.37	179008.54	210180.71	232624.01	264844.46	296445.38	358257.31

Source : élaboré par nos soins.

● **Interprétation**

À la lecture du tableau financier, le projet présente une structure de financement équilibrée, avec un apport personnel sérieux et un emprunt bien dimensionné. Malgré un besoin initial important, la trésorerie devient rapidement excédentaire dès la deuxième année. Les flux nets de trésorerie sont stables et largement positifs, ce qui assure la capacité de remboursement du crédit sans difficulté.

La VAN actualisée est fortement positive (358 257 KDA à N+9), confirmant la rentabilité économique du projet. De plus, la valeur résiduelle en fin de période renforce la sécurité de l'investissement.

Pour un banquier (ou bien nous), ces données traduisent un projet rentable, bien géré et fiable, avec un profil de risque maîtrisé et un bon retour sur financement

3.2.7. Calcul et appréciation des critères de rentabilité :

3.2.7.1. La valeur actuelle nette (VAN)

La VAN correspond au cumul des flux de trésorerie actualisés.

VAN= 358 257. 31 KDA

● Interprétation

La valeur actuelle nette (VAN) dégagée par ce projet est positive, ce qui indique que l'entreprise non seulement récupérera son investissement initial, mais réalisera également un gain de 358 257 KDA. Ainsi, selon le critère de la VAN, le projet peut être considéré comme rentable et économiquement viable.

3.2.7.2. Indice de profitabilité (IP) :

L'indice de profitabilité (IP) est un indicateur de rentabilité utilisé pour évaluer l'attractivité d'un projet d'investissement.

IP= Somme des flux nets de trésorerie actualisés/ Investissement initial

FNT=6513.35+43950.60+49358.19+104385.17+31172.17+22443.30+32220.45+31600.92+61811.93= 397 456.08 KDA

IP= 397 456.08 / 391 264.09 ≈1.016

● Interprétation

L'indice de profitabilité (IP) du projet est de 1,016. Cela signifie que chaque 1 dinar investi dans ce projet génère 1,016 dinars en valeur actualisée, soit un gain net de 0,016 DA par dinar investi. Autrement dit, le projet couvre son coût initial et crée une faible marge de valeur ajoutée.

Puisque l'IP est supérieur à 1, le projet peut être considéré comme rentable du point de vue financier. Toutefois, la marge bénéficiaire demeure limitée, ce qui suggère une rentabilité modérée et appelle à une certaine prudence dans la décision de financement

3.2.7.3. Le délai de récupération (DR) :

Pour calculer **le délai de récupération actualisé**, on cherche l'année à partir de laquelle les **flux nets de trésorerie (FNT) actualisés cumulés deviennent positifs**, c'est-à-dire que l'investissement initial est **récupéré**.

Le **FNT actualisé cumulé** devient **positif entre N+1 et N+2** :

À la fin de N+1 : **-18 685,42 DA**

À la fin de N+2 : **+25 265,18 DA**

DR=Année de Cumule inférieur + (Investissement initial-Cumul inférieur) / (Cumul supérieur-Cumule inférieur)

DR= 1,43

DR=1 ans et 5 mois et 5 jour

● Interprétation

Le capital investi sera donc récupéré en 1 an, 5 mois et 5 jours, soit un délai de récupération très court par rapport à la durée de vie du projet, estimée à 9 ans.

Ce résultat démontre que le projet est financièrement solide et rapidement rentable. En effet, la récupération rapide du capital permet de minimiser le risque d'investissement et garantit une bonne liquidité. Le projet commencera à générer des flux de trésorerie nets positifs bien avant la fin de sa durée de vie, ce qui laisse plusieurs années de bénéfices nets après amortissement de l'investissement initial

Donc l'ensemble de ces critères qu'on a calculé nous amène à conclure que le projet sera rentable., car il crée une valeur nette positive et permet une récupération rapide de l'investissement. Cependant, la faible marge de rentabilité (IP faible) suggère une rentabilité modérée, ce qui implique qu'une gestion rigoureuse est indispensable pour garantir sa performance à long terme.

3.3. Avis personnel avant la décision finale de la banque

Avant toute prise de décision par la banque, et en tant qu'étudiant ayant étudié ce dossier, notre avis personnel sur la faisabilité du financement du projet est globalement favorable, mais assorti de quelques réserves.

3.3.1. Les points positifs qui justifient notre avis favorable

A. Rentabilité financière démontrée :

- La valeur actuelle nette (VAN) est fortement positive (358 257 KDA), indiquant que le projet crée de la valeur
- Le délai de récupération actualisé (1ans et 5 mois) est très court, ce qui limite les risques.
- La CAF est positive chaque année, traduisant une capacité réelle à autofinancer l'exploitation et le remboursement de la dette.

B. Équilibre financier solide :

- Le fonds de roulement net (FRN) reste positif sur toute la période, montrant que les ressources stables couvrent largement les besoins d'exploitation
- Le besoin en fonds de roulement (BFR) est stable et maîtrisé.
- La trésorerie nette est excédentaire, renforçant la solvabilité à court terme.

C. Amélioration progressive des ratios :

- Les ratios d'autonomie financière, de solvabilité et d'endettement s'améliorent nettement au fil du temps, montrant une montée en puissance des capitaux propres.
- À partir de N+6, l'entreprise devient moins dépendante des financements extérieurs, ce qui réduit le risque de défaut.

D. Expérience des promoteurs :

- Les associés possèdent des compétences complémentaires (technique, commerciale, managériale), un bon signe pour la réussite du projet.

3.3.2. Réserves et points à surveiller avant de recommander le financement :

A. Indice de profitabilité faible (IP = 1,016) :

- Bien que supérieur à 1, il reste proche du seuil, ce qui signifie une rentabilité modérée.
- Le projet est rentable, mais avec une marge de sécurité faible, nécessitant une gestion rigoureuse des coûts.

B. Poids important du crédit (77 % du financement) :

- Cela entraîne une dépendance au crédit élevé au démarrage.
- Même si la structure s'améliore par la suite, il faudra s'assurer que l'entreprise dispose bien de l'apport personnel (89 MDA) au moment du décaissement.

C. Évolution du BFR à surveiller :

- Le BFR croît fortement jusqu'à N+4, ce qui peut **exercer une pression sur la trésorerie** si les prévisions ne sont pas atteintes.
- Une mauvaise gestion du cycle clients-fournisseurs peut fragiliser l'équilibre financier.

Conclusion :

Au regard des résultats de l'analyse financière, nous recommandons un avis favorable à l'octroi du financement, sous réserve de l'inscription d'une garantie sur l'unité de production. Cette mesure renforcerait la couverture du risque bancaire tout en soutenant un projet jugé viable, rentable et porté par une équipe expérimentée. Tous les indicateurs étudiés confirment la solidité de l'investissement et sa capacité à générer des flux positifs à court et moyen terme.

3.4. Décision d'octroi et exécution du financement (conformément à l'avis de la banque)

Après que le banquier aura procédé à l'étude complète du dossier de crédit de l'entreprise, en évaluant la faisabilité, l'analyse financière et la rentabilité du projet, et après avoir conclu que celui-ci est à la fois réalisable et rentable, il parviendra à la décision suivante :

- Accorder un crédit d'un montant de trois cent dix millions cinq cent mille dinars algériens (310 500 000 DA), représentant 77 % du coût global du projet d'investissement.
- Ce crédit sera remboursable sur une durée de neuf (9) ans, dont quatre (4) ans de différé, avec un taux d'intérêt de 3,5 % à la charge du client.
- L'entreprise présente de solides perspectives de création et de développement, ce qui constitue un intérêt stratégique pour l'agence CPA
- À titre de garantie, l'ensemble de l'unité de production sera mis à la disposition **de** la banque CPA.



Conclusion générale

Conclusion générale

Dans le contexte économique algérien, où le financement bancaire représente le principal levier de soutien aux investissements productifs, ce travail a eu pour objectif de montrer dans quelle mesure l'analyse financière peut jouer un rôle central dans la sécurisation et la rationalisation des décisions de crédit. En combinant une base théorique solide avec une application pratique réalisée au sein de l'agence d'Amirouche du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), ce mémoire a permis de mieux comprendre les mécanismes concrets d'évaluation des projets d'investissement par une banque publique.

Le travail réalisé s'est d'abord attaché à clarifier les concepts fondamentaux du financement bancaire, des types de crédits d'investissement et des risques qui y sont associés. Ensuite, il a mis en lumière la démarche analytique que les banques adoptent pour évaluer la rentabilité et la viabilité des projets, avec un focus particulier sur les outils de diagnostic financier : bilans retraités, SIG, ratios de liquidité, de structure et de rentabilité, ainsi que les tableaux prévisionnels. Enfin, l'étude de cas a illustré de manière concrète le processus décisionnel d'un établissement bancaire à travers l'examen rigoureux d'un dossier de financement.

Les résultats de notre recherche confirment globalement les hypothèses formulées au départ :

L'étude repose sur Trois hypothèses principales :

- **Hypothèse 1 :**

L'analyse financière constitue un outil fondamental pour évaluer la capacité de remboursement de l'emprunteur et la rentabilité prévisionnelle du projet d'investissement. Elle permet, à travers une lecture structurée des états financiers, d'apprécier la situation économique et financière du demandeur de crédit. Cette évaluation rigoureuse offre aux décideurs bancaires une base objective pour apprécier le risque de crédit et la pertinence économique du projet soumis au financement.

Conclusion générale

▪ **Hypothèse 2 :**

Les décisions de financement au sein du Crédit Populaire d'Algérie s'appuient principalement sur les résultats issus de l'analyse financière. En particulier, les analystes de crédit mobilisent des ratios tels que la rentabilité, la liquidité et l'autonomie financière, ainsi que des indicateurs d'équilibre comme le fonds de roulement (FR), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette (TN). Ces outils permettent de juger de la viabilité financière du projet et de la solidité du porteur, influençant directement la décision d'octroi du crédit.

▪ **Hypothèse 3 :**

L'analyse financière, bien qu'essentielle, ne suffit pas à elle seule pour sécuriser pleinement une décision de crédit, nécessitant un complément par une analyse qualitative du projet et de son promoteur. Les limites d'une lecture strictement chiffrée rendent nécessaire l'évaluation d'éléments qualitatifs tels que le profil du porteur de projet, son expérience, la pertinence du business model et le contexte économique global. Cette approche combinée permet de réduire l'incertitude et d'améliorer la fiabilité des décisions de financement.

Sur la base de ces constats, plusieurs propositions peuvent être formulées :

- Renforcer la formation continue des analystes de crédit aux techniques avancées d'analyse financière et de gestion des risques.
- Intégrer systématiquement une grille d'évaluation qualitative dans l'analyse des dossiers de crédit pour mieux apprécier les dimensions humaines et stratégiques des projets.
- Encourager la digitalisation des processus d'analyse financière pour améliorer la rapidité et la fiabilité des décisions.
- Promouvoir la collaboration entre les services de crédit et les experts sectoriels afin d'enrichir la lecture des dossiers de financement.

En conclusion, bien qu'elle ne puisse se suffire à elle seule, l'analyse financière demeure un outil essentiel pour toute banque souhaitant allouer ses ressources de manière efficace tout en

Conclusion générale

maîtrisant son exposition au risque. Elle joue un rôle clé en tant qu'interface entre le projet proposé par l'investisseur et la décision stratégique de financement prise par l'établissement bancaire. Ce mémoire a ainsi permis de confirmer l'importance de ce levier dans la mise en place d'un système de financement responsable, structuré et orienté vers le développement économique .

La bibliographie

1.Ouvrages

- Alazard, Claude & Sépari, Slimane (2016). *Analyse financière : une approche par le diagnostic* (2^e éd.). Dunod, Paris.
- Ausset, Gérard & Margerin, Jean (1984). *Investissement et financement*. Éditions Sedifor, Paris.
- BANCEL, Frédéric & ALBAN, Roger (1995). *Les choix d'investissement*. Éditions Economica, Paris.
- Barreau, Jean & Delahaye, Jacqueline (1995). *Gestion financière* (4^e éd.). Éditions Dunod, Paris.
- Bazet, J.-L. & Faucher, P. (2010). *Finance d'entreprise* (2^e éd.). Éditions Nathan, Paris.
- Bellahdi, A. (2011). *Le crédit dans les banques algériennes*. Éditions Universitaires Européennes, Berlin.
- Benhalima, Abdelkader (1997). *Pratique et techniques bancaires*. Éditions Dahlab, Alger..
- Bendjilali, Abdelmadjid (2016). *Droit constitutionnel et institutions politiques en Algérie*. Éditions OPU, Alger.
- Bezbahk, Pascal & Gherardi, Sylvie (2011). *Dictionnaire de l'économie*. Larousse, Paris.
- BOUGHABA, A. (2005). *Analyse et évaluation des projets*. Édition Berti, Alger.
- Bouyacoub, F. (2001). *L'entreprise et le financement bancaire*. Éditions Casbah, Alger.
- Bouyacoub (2000). *L'entreprise et le financement bancaire*. Casbah Éditions, Alger.
- Bussery, Alain (1995). *Évaluation et choix des projets d'investissement*. Économica, Paris.
- Caudemin, Jean & Montier, Gérard (1998). *Banque et marché financier*. Économica, Paris.
- Chambost, I. & Cuyambère, T. (2008). *Gestion financière* (4^e éd.). Éditions Dunod, Paris.
- Chiha, K. (2012). *Finance d'entreprise : approche stratégique*. Édition Houma, Alger.
- DARMON, Jacques (1995). *Stratégie bancaire et gestion de bilan*. Éditions Economica, Paris.
- De La Bruslerie, Jean-Paul (1999). *Analyse financière : information et diagnostic*. Éditions Economica.Paris
- De La Bruslerie, Jean-Paul (2013). *Analyse financière : information et diagnostic* (6^e éd.). Éditions Economica, Paris.
- DROUET, D. (2018). *Assurance et gestion des risques*. Éditions Economica, Paris.
- Dupuy, Michel (2019). *Gestion des risques financiers : produits dérivés et couverture*. Collection Finance, Éditions Economica, Paris.
- Elie, C. (2006). *Analyse financière*. Édition Economica, Paris.
- Gardes, Nathalie (2006). *Finance d'entreprise*. Éditions d'Organisation, Paris.

La bibliographie

- Grandguillot, Francis & Grandguillot, Béatrice (2014/2015). *L'essentiel de l'analyse financière* (12^e éd.). LEXTENSO, Paris.
- Hadj Sadok, Tahar (2007). *Les risques de l'entreprise et de la banque*. Éditions Dahlab, Alger.
- Hamdi, Kamel (2000). *Analyse des projets et leur financement*. Imprimerie Essalem, Alger.
- Houdayer, R. (1999). *Évaluation financière des projets : Ingénierie de projets et décision d'investissement* (2^e éd.). Éditions Economica, Paris.
- Hutin, Hervé (2004). *Toute la finance* (3^e éd.). Éditions d'Organisation, Paris.
- HUTIN, Hervé (2004). *Toute la finance d'entreprise, en pratique* (2^e éd.). Éditions d'Organisation, France.
- Jacques, F. (1988). *Manuel d'évaluation des projets industriels*. Éditions De Boeck, Paris.
- Jean-Pierre, Paul (1993). *Monnaie, institution financière et politique monétaire*. Économica, Paris.
- Lahille, Jean-Pierre (2007). *Analyse financière* (3^e éd.). Dunod, Paris.
- Lamarque, E. et al. (s.d.). *Management de la banque*. PEARSON Education, Paris.
- LANGLOIS, L., BONNIER, —, Bancel, F. & Richard, A. (1995). *Les choix d'investissement*. Éditions Economica, Paris.
- Legeais, Dominique (1999). *Sûretés et garanties du crédit*. LGDJ, Paris.
- Lopez, Frédéric (1997). *Banque et marché de crédit*. PUF, Paris.
- Monnier, Philippe & Mahier-Lefrançois, Sandrine (2024). *Techniques bancaires* (14^e éd.). Dunod, Paris.
- Naulleau, Gérard & Rouach, Michel (1998). *Le contrôle de gestion bancaire et gestion financière* (3^e éd.). Revue Banque Éditeur, Paris.
- PARIENTE, S. (2013). *Analyse financière et évaluation de l'entreprise*. PEARSON Education, France.
- St-Pierre, Josée (2003). *La gestion financière des PME*. Presse de l'Université du Québec, Québec.
- Taverdet, — & Popiolek, Nathalie (2006). *Guide du choix d'investissement*. Éditions d'Organisation, Paris.
- Vernimmen, Pascal (2022). *Finance d'entreprise*. Collection Gestion, Dalloz, Paris.
- VIZZAVONA (1995). *Gestion financière* (9^e éd.). Berti, Alger.
- GINGLINGER, Éric (1998). *Les décisions d'investissement*. Éditions Nathan, Paris.

2. Articles scientifiques, colloques et séminaires

- Moulay Khatir, R. (2006). « La gestion du risque crédit : Considérations théoriques », *Les Cahiers du MECAS*, n° 2, mars, p. 150.
- Mestrallet, Laurence-Sophie (2001, nov.). « L'analyse financière au cœur du processus d'octroi de crédit », *Banque et Stratégie*, n° 190, p. 30.

3. Rapports

- Guide des garanties (2010). Banque Crédit Populaire, Direction des Études Juridiques.

La bibliographie

4. Thèses universitaires

- Benahmad, Djamel & Bennouar, Mohamed El Amine (2007). *Les crédits d'exploitation*, Mémoire de fin d'étude, I.N.S.F.P.G, Alger, p. 17.
- Bendrimia, K. (2013). *Montage et étude de dossier de crédit*, mémoire de fin d'étude, Banque Supérieure de Banque, mars, p. 31.
- M. B. S. (2013). *Gestion du risque du crédit par la méthode crédit scoring – Cas de la DRE-BNA de Bejaia*, mémoire de master, Université Abderrahmane Mira, Béjaïa, p. 56.

5. Textes réglementaires

- **Article 110** de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit.
- **Article 179** de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit en Algérie
- **Article 409** du Code de commerce algérien (2007), relatif à la garantie personnelle (aval),

6. Sites web

- <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/collecte>,
- <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/marches-financiers/acteurs-de-la-finance>,
- <https://fr.linkedin.com/pulse/les-risques-et-garanties-bancaires>

7. Divers

- Document interne CPA.
- Consultation auprès de responsables du CPA.
- Document interne de la banque.

Les annexes

Les annexes

Annexe 01 :

Actif	Note	N brut	N Am-Ap	N Net	N-1 Net
ACTIF NON COURANT					
Ecart d'acquisition- good will positif ou négatif					
Immobilisation incorporelles					
Immobilisation corporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisation en concessions					
Immobilisations encours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participation et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courant					
Impôts différés actif					
Total actif non courant					
ACTIF COURANT					
Stocks et encours					
Créances et emplois assimilés					
Clients					
Autres débiteurs					
Impôts et assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placement et autres financiers courants					
Trésorerie					
TOTAL ACTIF COURANT					
TOTAL GENERAL ACTIF					

Les annexes

PASSIF	Note	N	N-1
Capitaux propres Capital émis Capital non appelé Primes et réserves- réserves consolidées (1) Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence (1) Résultat net- résultat net part du groupe (1) Autres capitaux propres- report à nouveau Part de la société consolidée (1) Part des minoritaires (1)			
TOTAL 1			
PASSIFS NON COURANTS Emprunts et dettes financières Impôts (différés et provisionnés) Autres dettes non courantes Provisions et produits constatés d'avances			
TOTAL PASSIFS NON COURANTS 2			
Passifs courants Fournisseurs et comptes rattachés Impôts Autres dettes Trésorerie passif			
TOTAL PASSIFS COURANTS 3			
TOTAL GENERAL PASSIF			

Les annexes

Annexe 02 :

Rubrique	Note	N	N-1
Chiffre d'affaire (HT) Produits des activités courantes			
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			
I- Production de l'exercice			
Achats consommés			
Services extérieurs et autres consommateur			
II- Consommation de l'exercice			
III- Valeur ajouté d'exploitation (I-II)			
Charges de personnes			
Impôts, taxes et assimilés			
IV- Excédent brut d'exploitation			
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
Dotations aux amortissements et aux provisions (DAP)			
Reprises sur provisions et pertes de valeur			
V- Résultat opérationnel			
Produits financiers			
Charges financières			
VI- Résultat financier			
VII- Résultat ordinaire avant impôts (V+VI)			
Impôts exigibles sur résultat ordinaires (IBS)			
Impôts différés (à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés)			
Total des produits des activités ordinaires			
Total des charges des activités ordinaires			
VIII- Résultat net des activités ordinaires			
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
IX- Résultat extraordinaire			
X- Résultat net de l'exercice			
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence			
XI- Résultat net de l'ensemble consolidé Dont part minoritaire			
Part du groupe			

Les annexes

Annexe 03 :

INTITULE	Année N
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Encaissements reçus des clients	
Sommes versées aux fournisseurs et personnels	
Intérêts et autres frais financiers payés	
Impôts sur les résultats payés	
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires	
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles	
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	
Intérêts encaissés sur placements financiers	
Dividende et quote part de résultat reçu	
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Encaissement suite à l'émission d'actions	
Dividendes et autres distributions effectuées	
Encaissements provenant d'emprunts	
Remboursement d'emprunt ou d'autres dettes assimilées	
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	
Incidence des taux de change sur liquidités et quasi liquidités	
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture de l'exercice	

Les annexes

Variation de trésorerie de la période	
Contrôle	

Les annexes

Annexe 04 :

Bilan Actif En KDA			
LIBELLE	1ère Année	2ème Année	3ème Année
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains	37125	37125	37125
Batiments	84145.5	84145.5	84145.5
Autres immobilisation corporelles	278992.8	278992.8	278992.8
Amortissement	36760.5	73521	110281.5
Immobilisation en concession			
Immobilisation encours			
Immobilisation financières			
Titres mis en equivalence			
Autres participation et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres actifs financiers non courants			
Impôts différés actif			
TOTAL ACTIF NON COURANT	363502.8	326742.3	289981.8
ACTIF COURANT			
Stocks et encours			
Créances et emplois assimilés			
Clients	159844.1	171790.72	212292.23
Autres débiteur			
Autres créances et emplois assimilés	62575.93	74206.31	79278.80
Disponibilités et assimilés			
Placements et autres actif financiers courants			
Trésorerie	4743	10404	20142
TOTAL ACTIF COURANT	227163.03	256401.03	311713.03
TOTAL GENERAL ACTIF	590665.83	583143.33	601694.83

Les annexes

Annexe 05 :

Bilan Actif En KDA			
LIBELLE	4ème Année	5ème Année	6ème Année
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains	37125	37125	37125
Batiments	84145.5	84145.5	84145.5
Autres immobilisation corporelles	278992.8	278992.8	278992.8
Amortissement	147042	183802.5	207773.1
Immobilisation en concession			
Immobilisation encours			
Immobilisation financières			
Titres mis en équivalence			
Autres participation et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres actifs financiers non courants			
Impôts différés actif			
TOTAL ACTIF NON COURANT	253221.3	216460.8	192490.2
ACTIF COURANT			
Stocks et encours			
Créances et emplois assimilés			
Clients	252197.39	201963.53	163118.12
Autres débiteur			
Autres créances et emplois assimilés	85200.95	90320.81	95152.5
Disponibilités et assimilés			
Placements et autres actif financiers courants			
Trésorerie	30204	51138	57798
TOTAL ACTIF COURANT	367602.34	343422.34	316068.62
TOTAL GENERAL ACTIF	620823.64	559883.14	508558.82

Les annexes

Annexe 06

Bilan PASSIF En KDA			
LIBELLE	7ème Année	8ème Année	9ème Année
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains	37125	37125	37125
Batiments	84145.5	84145.5	84145.5
Autres immobilisation corporelles	278992.8	278992.8	278992.8
Amortissement	231743.7	255714.3	279684.9
Immobilisation en concession			
Immobilisation encours			
Immobilisation financières			
Titres mis en equivalence			
Autres participation et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres actifs financiers non courants			
Impôts différés actif			
TOTAL ACTIF NON COURANT	168519.6	144549	120578.4
ACTIF COURANT			
Stocks et encours			
Créances et emplois assimilés			
Clients	189606.92	185470	188373.89
Autres débiteur			
Autres créances et emplois assimilés	95152.5	95152.5	95152.5
Disponibilités et assimilés			
Placements et autres actif financiers courants			
Trésorerie			
TOTAL ACTIF COURANT	48600	39690	34200
TOTAL GENERAL ACTIF	333359.42	320312.5	317726.39
ACTIF COURANT	501879.02	464861.5	438304.79

Les annexes

Annexe 07 :

Bilan PASSIF En KDA			
LIBELLE	1ère Année	2ème Année	3ème Année
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	37215	37215	37215
Capital non appelé			
Primes et reserves-Réserves consolidés (1)			
Ecart de reevaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net-Résultat net du group (1)	54729.58	53225.90	64513.24
Autres capitaux propres-Report a nouveau		54729.58	53225.90
Part de la société consolidante(1)			
Part des minoritaires(1)			
TOTAL I	91944.58	145170.48	154954.14
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières	310500	310500	310500
Impot (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
TOTAL II	310500	310500	310500
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	92284.40	109664.16	117207.06
Impots	14986.36	17808.70	19033.62
Autres dettes	80950.4		
Trésorerie passif			
TOTAL III	188221.25	127472.86	136240.68
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	590665.83	583143.34	601694.82

Les annexes

Annexe 08 :

Bilan PASSIF En KDA			
LIBELLE	4 ^{ème} Année	5 ^{ème} Année	6 ^{ème} Année
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	37215	37215	37215
Capital non appelé			
Primes et réserves-Réserves consolidés (1)			
Ecart de reevaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net-Résultat net du group (1)	62105.4	56822.30	77308.01
Autres capitaux propres-Report a nouveau	64513.23	62105.4	56822.31
Part de la société consolidante(1)			
Part des minoritaires(1)			
TOTAL I	163833.63	156142.7	171345.32
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières	310500	248400	186300
Impot (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
TOTAL II	310500	248400	186300
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	126024.50	133638.47	125173.50
Impôts	20465.51	21701.97	25740
Autres dettes			
Trésorerie passif			
TOTAL III	146490.01	155340.44	150913.50
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	620823.64	559883.14	508558.82

Les annexes

Annexe 09 :

Bilan PASSIF En KDA			
LIBELLE	7ème Année	8ème Année	9ème Année
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	37215	37215	37215
Capital non appelé			
Primes et reserves-Réserves consolidés (1)			
Ecart de reevaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net-Résultat net du group (1)	76478.64	75567.61	74469.87
Autres capitaux propres-Report a nouveau	77308.01	76478.64	75567.61
Part de la société consolidante(1)			
Part des minoritaires(1)			
TOTAL I	191001.65	189261.25	187252.48
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières	124200	62100	0
Impot (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
TOTAL II	124200	62100	0
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	160937.36	187760.25	225312.31
Impots	25740	25740	25740
Autres dettes			
Trésorerie passif			
TOTAL III	186677.36	213500.25	251052.31
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	501879.01	464861.50	438304.79

Les annexes

Annexe 10 :

COMPTE DE RUSLTAT /NATURE En KDA			
LIBELLE	1ère Année	2ème Année	3ème Année
Ventes et produits annexes	830268.9	961290	1035533.7
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobiliste			
Subventions d'exploitation			
I- PRODUCTION DE L'EXERCICE	830268.9	961290	1035533.7
Achats consommés	631004.4	749840.4	801415.8
Services extérieurs et autres consommations	10800	11250	11700
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	641804.4	761090.4	813115.8
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION	188464.5	200199.6	222417.9
Charges de personnel	41027.4	43078.77	45232.71
Impôts, taxes et versements assimilés	16605.38	19225.8	20709.9
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	130831.72	137895.03	156475.30
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles	17850.78	20667.74	22263.98
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	36760.5	36760.5	36760.5
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
V- RESULTAT OPERATIONNEL	76220.44	80466.80	97451.31
Produits financiers			
Charges financières			
VI-RESULTAT FINANCIER	0	0	0
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	76220.44	80466.80	97450.82
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	21490.86	27240.90	32937.58
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires			
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	54729.58	53225.90	64513.24
Eléments extraordinaires (produits) (a préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	54729.58	53225.90	64513.24

Les annexes

Annexe 11 :

COMPTE DE RUSLTAT /NATURE En KDA			
LIBELLE	4^{ème} Année	5^{ème} Année	6^{ème} Année
Ventes et produits annexes	1104750.9	1171452.6	1234452.6
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobiliste			
Subuntions d'exploitation			
I- PRODUCTION DE L'EXERCICE	1104750.9	1171452.6	1234452.6
Achats consommés	861705.9	913767.3	962873.1
Services extérieurs et autres consommations	12150	12600	13050
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	873855.9	926367.3	975923.1
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION	230895	245085.3	258529.5
Charges de personnel	47494.34	49869.06	52362.51
Impôts, taxes et versements assimilés	22095	23429.7	24688.8
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	161305.66	171786.53	181478.19
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles	23752.14	25186.23	26540.73
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	36760.5	36760.5	23970.6
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
V- RESULTAT OPERATIONNEL	100793.02	109839.81	130966.86
Produits financiers			
Charges financières		10867.5	8694
VI-RESULTAT FINANCIER	0	(10867.5)	(8694)
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	100793.02	98972.30	122272.86
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	38687.62	42150	44964.84
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires			
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	62105.4	56822.30	77308.01
Eléments extraordinaires (produits) (a préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	62105.4	56822.30	77308.01

Les annexes

Annexe 12 :

COMPTE DE RUSLTAT /NATURE En KDA			
LIBELLE	7ème Année	8ème Année	9ème Année
Ventes et produits annexes	1234452.6	1234452.6	1234452.6
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobiliste			
Subuntions d'exploitation			
I- PRODUCTION DE L'EXERCICE	1234452.6	1234452.6	1234452.6
Achats consommés	962873.1	962873.1	962873.1
Services extérieurs et autres consommations	13050	13050	13050
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	975923.1	975923.1	975923.1
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION	258529.5	258529.5	258529.5
Charges de personnel	54980.64	57729.67	60616.15
Impôts, taxes et versements assimilés	24688.8	24688.8	24688.8
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	178860.06	176111.03	173224.55
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles	26540.73	26540.73	26540.73
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	23970.6	23970.6	23970.6
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
V- RESULTAT OPERATIONNEL	128348.73	125599.7	122713.22
Produits financiers			
Charges financières	6520.5	4347	2173.5
VI-RESULTAT FINANCIER	(6520.5)	(4347)	(2173.5)
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	121828.23	121252.7	120539.72
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	45349.59	45685.09	46069.84
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires			
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	76478.64	75567.61	74469.87
Eléments extraordinaires (produits) (a préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	76478.64	75567.61	74469.87
